

- Un éditorial de Paul Sauriol: devant l'influence croissante des sociétés multi-nationales. (page 4)
- La deuxième partie du grand reportage de Pâquerette Villeneuve: Israël sans guerre ni paix. (page 5)
- Les chiropraticiens veulent être reconnus et intégrés au régime d'assurance-maladie. (page 3)

la météo

Nuageux avec périodes ensoleillées. Maximum de 70.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

S. Laurent de Brindisi

VOL LXI - NO 167

Montréal, mardi 21 juillet 1970

10 CENTS

Devant la vague croissante des attentats

L'exaspération des policiers est à son comble

par Gilles Léveillé

Le ressentiment des policiers nord-américains face à la vague montante de crimes dont ils sont les victimes est à son comble. Le président de la Conférence internationale des associations de police, M. Syd Brown, a traduit leur état d'esprit en déclarant hier à Montréal, en marge du congrès que le groupe y tient, qu'une grève des policiers à l'échelle du continent pourrait se produire si les autorités ne donnaient suite à la résolution votée en fin de semaine réclamant des mesures sévères à l'endroit des meurtriers d'agents en devoir.

De deux choses l'une, ou bien les policiers se feront justice eux-mêmes ou bien ils interrompront leur service, mais ils ne veulent plus "fonctionner" dans le système actuel, a dit en substance le président de la Conférence. Depuis l'annonce du meurtre de deux agents de Chicago vendredi soir alors qu'ils marchaient dans un parc, les déclarations de policiers excédés se multiplient. M. John Hefferman, de la police de l'Etat du New Jersey, a dit que les agents de l'ordre étaient si enragés de l'inaction des autorités gouvernementales

et judiciaires qu'ils étaient prêts à répondre par la force à l'utilisation de roches, de bouteilles et de balles contre eux. "Nous ne sommes pas pour rester passifs pendant que l'hécatombe de nos confrères se poursuit. Nous portons des revolvers pour défendre nos vies et nous allons les utiliser," a ajouté M. Hefferman. D'une façon générale, les policiers reprochent aux autorités judiciaires d'imposer des sentences beaucoup trop clémentes. Les agents de l'ordre ris-

quent leur vie pour faire appliquer la loi mais les juges se défilent devant leurs responsabilités en étant trop doux. M. Guy Marcell, le vice-président de la Conférence, a fait écho à ce ressentiment en rappelant de nombreux cas de sentences radicalement raccourcies par les commissions de libération conditionnelle. "A quoi sert de faire des procès et d'imposer des sentences si quasi automatiquement les peines sont commuées a-t-il dit en substance. M. Brown, pour sa part, a dit qu'il était fondamentalement opposé au re-

cours à la grève pour faire valoir des revendications salariales mais qu'une telle mesure devient nécessaire maintenant que l'assassinat de policiers est chose courante. Les cours de justice et les gouvernements ne protègent plus les policiers. "Des individus accusés de meurtre de policiers sont remis en liberté avant même que les victimes soient enterrées", a-t-il déclaré. Rappelant une suggestion de certains délégués au congrès demandant que le

FBI mène une enquête sur le double meurtre des policiers de Chicago, M. Brown a dit espérer que cette enquête, peu importe qui la dirigera, se fera avec autant de zèle que celle de l'université Kent où quatre étudiants ont été abattus récemment par les forces de l'ordre. Le congrès de la Conférence internationale des associations de police a d'ailleurs voté au cours de ses assises une résolution félicitant le gouvernement des Etats-Unis et le FBI d'avoir entrepris une telle enquête.

M. Douglas prédit une hausse du chômage

OTTAWA (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. T.C. Douglas, a tenu, hier, le gouvernement Trudeau responsable du taux de chômage actuel au Canada et a dénoncé son attitude dans le conflit postal qui sévit au pays depuis 10 mois. Au cours de la conférence de presse qu'il donnait dans la capitale canadienne, M. Douglas a prédit que l'hiver serait l'un des plus difficiles que les travailleurs et citoyens canadiens aient jamais traversés. "Le chômage atteint actuellement le taux le plus élevé des neuf dernières années," a souligné le chef néo-démocrate, affirmant que cette situation résultait directement de la politique anti-inflationniste amorcée par le gouvernement Trudeau l'an dernier. Rappelant que le Bureau fédéral de la statistique révélait, la semaine dernière, que 529.000 personnes étaient sans emploi en juin — un record depuis 1961. — M. Douglas a précisé que ce chiffre ne manifestait pas toute la gravité de la situation.



M. Gough Wittlam, chef du parti travailliste d'Australie, a rencontré hier le premier ministre Trudeau à Ottawa. M. Wittlam visite présentement le Canada, les Etats-Unis et l'Asie du Sud-Est. (Téléphoto CP)

En avril, dit-il, le B.F.S. enregistrait 544.000 personnes sans emploi alors que la Commission de l'assurance-chômage avait reçu plus de 690.000 demandes au cours de la même période. M. Douglas a souligné en outre que les chiffres du B.F.S. ne tenaient pas compte des chômeurs participant au programme gouvernemental de recyclage. Il a proposé le chiffre de 750.000 chômeurs comme étant plus près de la réalité.

Le chef du NPD attribue le problème du chômage à la faillite complète de la lutte anti-inflationniste du gouvernement Trudeau. Cette politique anti-inflationniste, menée conjointement par le gouvernement et la commission Young — un organisme s'occupant des prix et des revenus, institué par le fédéral, l'an dernier — prévoit notamment la compression des dépenses gouvernementales, le gel des prix et des revenus ainsi que la limitation des augmentations de salaires. Voir page 14: M. Douglas

La grève des dockers

L'état d'urgence est ratifié

LONDRES (AP, AFP) — Les débardeurs de deux ports d'Angleterre sont retournés au travail hier pour prévenir que l'armée ne vienne faire le travail à leur place. D'autre part, le Parlement britannique a ratifié l'état d'urgence nationale proclamée par la Reine Elizabeth. Les dockers de Newhaven et de Tilbury ont en effet entrepris d'évacuer des tonnes de nourriture entreposées dans des navires affectés par la grève. L'arrêt de travail national des débar-

deurs anglais dure maintenant depuis près d'une semaine et la situation est si grave pour l'Angleterre que la Reine Elizabeth a proclamé l'état d'urgence pour permettre à l'armée d'intervenir. Le gouvernement britannique a en effet averti les intéressés que l'armée ferait le travail des dockers pour empêcher que des tonnes de nourriture ne pourrissent dans les navires et les entrepôts portuaires. On sait que l'Angle-

AFRIQUE DU SUD La G.-B. lèvera l'embargo sur la vente d'armes

LONDRES (AFP) — Avec embarras et en des termes souvent sibyllins, sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office, a annoncé hier après-midi à la Chambre des communes l'intention du nouveau gouvernement britannique de lever prochainement l'embargo décrété par le gouvernement de M. Harold Wilson en 1964 sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud. Il a tenu à préciser que la reprise éventuelle de ces livraisons ne concernerait que "certaines catégories limitées d'armements" destinés à la défense de la route du Cap. Mais l'annonce faite hier au parlement sud-africain par M. John Vorster, premier ministre, de la découverte par les savants de Pretoria d'un nouveau procédé d'enrichissement de l'uranium, a éclipsé les déclarations du cabinet britannique.

La révélation de M. Vorster signifie, selon les observateurs, que l'Afrique du Sud, qui est l'un des principaux producteurs d'uranium de l'hémisphère austral, prend désormais place au tout premier rang des puissances susceptibles d'adhérer, dans un avenir prévisible, au "club atomique" actuellement limité aux Etats-Unis, à l'U.R.S.S., à la Chine, à la Grande-Bretagne et à la France. La découverte de cette nouvelle technique peut en effet être considérée comme un pas décisif accompli dans la direction d'une production future d'engins nucléaires, bien que M. Vorster ait tenu à affirmer, au parlement, que l'Afrique du Sud ne poursuivait pas d'objectifs militaires dans le domaine atomique. Quoi qu'il en soit, en faisant état de cette importante découverte, au moment même où la Grande-Bretagne revise dans un sens positif son attitude à l'égard de l'Afrique du Sud sur le plan des relations stratégiques, le gouvernement de Pretoria s'est assuré, sur l'opposition interne et extérieure, un double avantage particulièrement notable, estimant encore les observateurs.

Ottawa espère faire valoir son point de vue

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien espère que les pays du Commonwealth auront bientôt l'occasion d'exprimer leur point de vue sur les ventes d'armes à l'Afrique du Sud. C'est ce qu'un porte-parole du ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp a laissé entendre hier dans

la capitale fédérale, à titre de commentaire à l'annonce faite par le secrétaire britannique aux affaires étrangères, Sir Alec Douglas-Home, selon laquelle le gouvernement avait l'intention de lever l'embargo concernant l'exportation de certaines armes. Voir page 14: Ottawa espère

Le conflit du bâtiment Une association patronale se retire et accuse le ministre d'ingérence

par Guy Deshaies

Les négociations entre les représentants des travailleurs de la construction (CSN et FTQ) et ceux des associations patronales ont repris hier à Montréal (mais la Fédération de la construction (association patronale) s'est retirée de la séance de négociation en rejetant les propositions des conciliateurs du gouvernement. Entre-temps à Sherbrooke les porte-parole des quelque 3.000 travailleurs de la construction de la région de l'Estrie ont annoncé que ces syndicats affiliés à la CSN débrayeraient afin d'obtenir l'égalité des salaires avec leurs homologues de Montréal. En même temps toujours, mais à Baie Comeau cette fois, 200 employés de la compagnie Canadian International Comstock (FTQ) retournaient au travail dans l'ordre tandis que leurs collègues affiliés à la CSN continuaient leur grève. On se souvient que les travailleurs de la FTQ et de la CSN en étaient venus aux coups jeudi dernier après que les syndicats CSN eurent décrété de faire la grève pour les mêmes raisons que ceux de Sherbrooke.

Hier à Montréal, les représentants syndicaux et patronaux ont refusé les propositions des conciliateurs au cours d'une première séance de négociations depuis le début de juin. Les représentants des diverses parties prendront connaissance plus à fond aujourd'hui de ces propositions du gouvernement mais les représentants des métiers de la construction (FTQ) ont accusé hier soir la Fédération de la construction de bloquer les négociations à venir en se retirant de la table des négociations par opposition aux suggestions des conciliateurs. On sait que les principaux points en litige dans le conflit de la construction sont la disparité salariale entre les diverses régions du Québec ainsi que la présence des délégués syndicaux (délégués de chantiers) sur les chantiers et aux bureaux d'embauchage. Hier soir la Fédération de la construction du Québec a fait tenir un communiqué pour justifier son attitude en condamnant verbalement entre autres le ministre du travail M. Pierre Laporte pour son

Washington n'interviendra pas par les armes contre les Soviétiques au M-O

Nixon atténue certains propos

WASHINGTON (d'après AFP et AP) — Le président Richard Nixon est intervenu personnellement hier pour apaiser l'émotion suscitée par certains commentaires de ses principaux conseillers sur les grands problèmes internationaux de l'heure. L'un d'eux, le Dr Henry Kissinger a récemment insisté sur la nécessité d'"expulser" l'Union soviétique d'Egypte et de mettre fin à son ingérence militaire sous toutes ses formes. Cela avait surpris les observateurs de la capitale fédérale. Depuis jeudi dernier, ces propos inquiétants ont suscité d'innombrables commentaires de la part des analystes de la grande presse américaine qui se sont demandé avec inquiétude si les Etats-Unis n'envisageaient pas, purement et simplement d'adopter les mesures nécessaires pour chasser du terri-

toire égyptien les conseillers et les pilotes, qui ont été envoyés en République arabe unie par le Kremlin. Après tout, rappellent-ils, le président Eisenhower n'avait pas hésité à envoyer des marines au Liban il y a 12 ans. "S'expliquant sur le sens du verbe "expulser" utilisé par M. Kissinger à propos de la présence soviétique en Egypte, le président Nixon a déclaré que le recours à ce mot n'impliquait pas l'idée d'une "intervention armée" de la part des Etats-Unis. "Une fois un règlement de paix conclu, plus aucun pays étranger n'aura intérêt à maintenir sa présence militaire dans cette région", a ajouté M. Nixon.

Les Etats-Unis ne feront rien pour lui forcer la main. C'est la deuxième fois depuis le 20 janvier 1969, date de son installation à la Maison Blanche, que le président Nixon convoque les journalistes dans son bureau de Pennsylvania Avenue pour faire un bilan général de la conjoncture internationale et de la situation intérieure. Richard Nixon a notamment dévoilé hier qu'il opposerait son veto à la loi sur le commerce extérieur actuellement débattue au Congrès si elle contenait des

au gré du temps

On cryogénise

L'avenir de la médecine, c'est la cryogénie. Cette technique consiste à surgeler vivant un individu atteint d'une maladie actuellement incurable et de le garder pendant de longues années dans l'obscurité glaciale d'un réfrigérateur jusqu'au moment où, les progrès de la science le permettant, on pourra, après réanimation du sujet, le guérir et lui permettre ainsi de mourir en bonne santé. Rien n'empêche d'utiliser la méthode de décès différé à des fins non médicales. On peut imaginer un quidam réclamant une cryogénie prolongée dans l'espoir d'un réveil en une époque où la paix régnera enfin sur la terre. Mais quelle serait la déception de l'hiberné sortant de son suaire de glace et apprenant que le monde de l'an 2000 vit encore en pleine guerre froide! Louis-Martin TARD

McGill depuis l'opération McGill français

2) Le diplômé de McGill ne voit pas la nécessité du français

par ROBERT GUY SCULLY

Une commission interne à l'université dirigée par le professeur John Trentman, remettra à l'automne un rapport sur la place et le rôle du français à McGill. Plus que tout autre, ce document orientera la politique de McGill. On ne saurait étudier les travaux de cette commission sans discuter le sondage qu'elle a mené en septembre dernier. L'enquête touchait 560 professeurs et 7.431 étudiants, soit près de la moitié dans les deux cas. Qu'elle le veuille ou non, et même s'il s'agit en réalité d'un questionnaire-sondage, la commission devra tenir compte de cette participation massive. Les résultats, jusqu'à maintenant, étaient inédits. Notons que les professeurs et les étudiants ont répondu à deux séries distinctes

de questions mais regroupées ici par thème. 78% des professeurs et 71% des étudiants sont de langue maternelle anglaise, alors que du côté francophone on en compte 7% et 11% respectivement. Il y avait donc, dans chaque catégorie, un grand nombre de participants de langue maternelle étrangère. Enfin, le professeur Trentman fait remarquer que ses collègues ont vivement critiqué cette initiative, tout en y participant, mais que le groupe étudiant a manifesté son enthousiasme, et la grande satisfaction d'être consulté. Les enseignants croient effectivement que l'on doit changer la place du français à McGill (50% entre 40%). Une majorité d'étudiants croit que le nombre de cours donnés en français devrait

être soit maintenu (46%), soit augmenté (38%). Sur le plan pratique cependant, les réactions sont plus nuancées. Seulement 25% des professeurs aimeraient donner un cours en français, 30% refusent carrément, et presque la moitié (45%) reste sans réponse. Les étudiants hésitent également, puisque 27% seulement accepteraient de suivre "quelques-uns" de leurs cours en français; il faut noter ici qu'entre 60 et 70% avaient pourtant déclaré "parler, lire, écrire et comprendre le français très bien ou de façon adéquate". De plus, les étudiants ne croient pas nécessaire pour un diplômé de leur institution de parler le français couramment, ou du moins, on ne devrait pas l'exiger d'eux (66% contre 28%).

Quant aux étudiants déjà diplômés, leurs professeurs estiment qu'ils participent de façon valable à la société québécoise; cette question a même suscité la réaction la plus violente (83% contre 9%). Dans le même ordre d'idées, les membres du corps professoral croient que McGill, par le passé, a satisfait les besoins de la société québécoise (51%-31%). Revenant aux affirmations de principe, les étudiants, par une majorité (59%), se disent intéressés par le problème du français à McGill, et une proportion presque égale (56%) croit qu'il s'agit d'un problème qui devrait préoccuper leurs confrères. Les professeurs ont une conception définie du rôle de McGill au Qué-



Jeunes Louisianais au Québec

QUEBEC (PC) — Quarante 125 jeunes Louisianais, âgés de 12 à 24 ans, sont arrivés à Québec à bord de trois avions, dimanche, pour venir perfectionner ou apprendre le français.

Le groupe était dirigé par M. Léo Leblanc, représentant du Québec en Louisiane, et Mlle Marie Roy, responsable du projet Louisianais pour l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

Soixante des 125 visiteurs sont allés dès dimanche soir, s'installer à Jonquière où ils suivront des cours

plus intensifs de français. Ce groupe vient au Québec à l'initiative du ministère de l'éducation de Louisiane.

Les 66 autres jeunes gens sont venus au Québec sous le patronage de l'OFQJ et paient toutes leurs dépenses. Ils se sont dirigés vers l'Auberge de Jeunesse à St-Pierre de l'Île d'Orléans. Leur séjour, qui prendra fin le 19 août, ne sera qu'une suite de visites des principaux coins du Québec et toute activité sera l'initiative des jeunes de chacune des régions qu'ils visiteront.

Ces jeunes Louisianais visiteront

entre autres les régions du Saguenay — Lac St-Jean, de la Côte-Nord, et plusieurs villes, dont Laval, Vaudeville et St-Jacques-de-Montcalm, ville jumelée avec celle de Manon, en Louisiane.

Pour enseigner au groupe qui séjournera particulièrement à Jonquière, 16 professeurs ont été engagés qui se serviront de la méthode Voix et Images de France.

La venue des jeunes visiteurs constitue le premier fruit du programme de développement du français conçu à la suite d'une entente intervenue entre le Québec et la Louisiane.

Le comité sur la pauvreté favorise une simplification de l'assistance sociale

EDMONTON (d'après CP) — Le comité sénatorial sur la pauvreté au Canada envisage sérieusement la possibilité de recommander que toutes les mesures sociales soient administrées et distribuées par les provinces laissant au gouvernement fédéral le soin d'en assumer le coût.

Le président du comité, le sénateur David Croll, émit cette possibilité lors des audiences de deux jours tenues à Edmonton et à Calgary. Selon lui, une telle formule implique un cadre plus simple pour l'aide sociale et l'utilisation du Régime d'assistance sociale du Canada comme méthode

de distribution des services.

Le maire d'Edmonton s'est prononcé dans le même sens en favorisant l'unification dans la distribution des services aux personnes dans le besoin. Le maire Dent et plusieurs sénateurs ont déclaré que la multiplicité des agences qui travaillent présentement avec les défavorisés ne fait que confondre ces personnes et fragmente les programmes d'assistance. Selon le maire d'Edmonton, le régime actuel favorise les conflits de juridiction et une bureaucratie excessive.

Des hommes d'affaires de l'Ouest

La réforme fiscale a été pensée en fonction du centre du Canada

WINNIPEG (PC) — Les hommes d'affaires manitobains soupçonnent que les propositions fédérales de révision du système fiscal ont été pensées en fonction du centre du Canada, et non de l'Ouest.

Ils ont formulé cette critique à plusieurs reprises, hier, devant une section du comité parlementaire des finances, venue d'Ottawa pour tenir une série d'audiences dans l'ouest du pays sur la question du Livre blanc sur la réforme fiscale.

Les représentants des Chambres de commerce de Winnipeg et de Brandon et ceux de la maison James Richardson and Sons Ltd., des courtiers établis à Winnipeg, ont tous déclaré devant le comité, composé de 10 députés, que les propositions du gouvernement

en vue d'établir un nouveau système de taxation des compagnies et de leurs actionnaires, tendaient à exercer une discrimination contre l'Ouest du Canada, où les affaires et l'industrie sont moins développées qu'en Ontario et au Québec.

Selon un représentant de la Chambre de commerce de Winnipeg, le contexte du Livre blanc implique que ses thèmes centraux tiennent compte du haut développement industriel du sud ontarien et des régions du Québec, au détriment des régions où la population est dispersée et relativement sous-développée ce qui, en termes d'étendue, comprend la plus grande partie du Canada actuel.

Pour la Chambre de com-

merce de Brandon, le projet d'abolition du taux privilégié d'imposition sur le revenu des sociétés — 21 pour cent au lieu de 50 pour cent sur les premiers \$55,000 de revenus des sociétés, actuellement "sonnerait le glas des petites entreprises et aurait pour effet de paralyser l'économie du Manitoba occidental".

Les représentants de la maison Richardson ont fait valoir les mêmes arguments, soulignant de plus que le projet de réforme de la fiscalité aurait pour effet d'encourager les Canadiens à investir dans des actions de sociétés solidement établies payant des impôts à plein tarif. Ainsi, ces actionnaires bénéficieraient du taux complet du crédit d'exemption fiscale pour les revenus procurés par ces actions.

Il en résultera, selon les représentants de la maison Richardson, que les acheteurs d'actions canadiennes auront tendance à ne pas investir dans les sociétés "jeunes", en croissance, comme les mines de l'Ouest canadien, les puits de pétroles et les industries qui, souvent, ne paient pas de pleins impôts ni ne distribuent de bénéfices aux actionnaires, par suite des lourdes dépenses qu'elles encourrent en démarrage.

La firme a ajouté que la proposition fédérale de taxer les gains de capital — principalement les gains provenant de l'achat et de la vente d'actions de sociétés en pleine croissance — aurait également pour effet de tendre à décourager l'investissement dans les sociétés jeunes, nouvelles.

Le prolongement du métro

13 milles et 24 stations de plus

par Gilles Léveillé

Le prolongement envisagé du réseau de métro aurait une longueur totale de 13 milles et comporterait 24 stations. C'est ce qu'affirment des notes du Bureau de transport métropolitain de la Communauté urbaine de Montréal.

Ces notes avaient été préparées en juin pour appuyer une demande de crédits auprès de la CUM en vue d'effectuer des études préliminaires se rapportant à l'extension et le Bureau vient de les rendre publiques. Les crédits ont été accordés depuis par le Conseil de la CUM.

Les recommandations concernant le tracé des prolongements devraient pouvoir être faites en septembre. Le coût de construction des additions

serait sensiblement égal à celui des installations existantes. Le réseau actuel doublerait grosso modo par deux, permettant une augmentation d'environ 100 millions dans le nombre annuel des passagers. Ce nombre est présentement de 125.5 millions.

Le prolongement ferait ses frais si l'on peut dire car une estimation des coûts à encourrir d'ici 30 ans pour faire face à la montée du trafic voyageurs établit que la solution du prolongement du métro serait moins onéreuse pour les contribuables que celle d'augmenter le nombre de véhicules de transport en surface.

Ainsi, un calcul du Bureau de transport arrive à la conclusion que le billet de la

CTCUM coûterait moins cher à l'avenir si l'on prolonge le métro que si l'on ajoute aux moyens en surface. Par exemple, en 1980, le prix du billet serait de \$0.35 dans le premier cas et de \$0.40 dans le second. En l'an 2000, ces prix seraient respectivement de \$0.50 et de \$0.55.

Quant au passé récent, le Bureau de transport affirme que, contrairement à une opinion fort répandue, le métro est presque rentable. Pour l'année 1968-69, le compte d'exploitation, métro et autobus combinés, s'est soldé par un déficit de \$1,600,000. Le déficit total, c'est-à-dire tenant compte du remboursement de la dette, a été de \$16,820,000. Cependant, si le mé-

tro n'avait pas été construit et qu'à la place on avait utilisé davantage d'autobus, ce déficit aurait été vraisemblablement supérieur. Ces estimations sont corroborées par la ville de St-Louis, Missouri, où on a établi que le métro diminuait le coût du transport de 3.5%.

Au nombre des avantages du métro, le Bureau de transport mentionne l'économie de temps, la régularité et la fréquence du transport, l'amélioration de la circulation automobile, la diminution de la pollution causée par les émissions de gaz carbonique, l'extension du cœur de la ville et la diminution du besoin de construire des autoroutes.

Au Vatican

Le prof. Alessandri remplace Mgr Vallain

CITE DU VATICAN (AFP) — Le pape a nommé le professeur Federico Alessandri directeur adjoint de l'Osservatore Romano, à la direction de la salle de presse du Saint-Siège en remplacement de Mgr Fausto Vallain, récemment nommé évêque auxiliaire de Sienne.

La nouvelle a été annoncée officiellement par Mgr O'Connor, président de la commission des communications sociales. C'est en 1931, que M. Alessandri commença à écrire dans l'Osservatore Romano. De 1946 à 1950, il dirigea le journal Il Quotidiano. En 1950, il revint à l'Osservatore Romano, comme collaborateur immédiat du directeur, qui était alors le comte Giuseppe Della Torre. Il fut nommé directeur adjoint de cet organe en 1961.

Les nouvelles fonctions du professeur Alessandri ne l'empêcheront pas nécessairement de continuer à diriger l'Osservatore Romano. Du reste, sa nomination à la salle de presse n'a qu'un caractère "provisoire" a dit Mgr O'Connor. D'autre part, les liens ont toujours été intimes entre

L'Osservatore Romano et la salle de presse: celle-ci est en fait, une annexe du journal.

De taille moyenne, alerte, le regard vif, Federico Alessandri est populaire parmi tous ses confrères romains. "C'est un journaliste comme vous", a déclaré Mgr O'Connor en leur annonçant sa nomination. La nouvelle est très bien accueillie, en effet, par tous les correspondants italiens et étrangers accrédités près le Saint-Siège.

En succédant à Mgr Fausto Vallain, le professeur Alessandri prend un poste d'autant plus délicat qu'il n'est pas véritablement responsable. Il ne sera, pas plus que son prédécesseur, le porte-parole du Saint-Siège. C'est par commodité que l'on a souvent désigné Mgr Vallain, premier titulaire du poste, sous ce nom.

District Électoral de:

MARGUERITE-BOURGEOYS

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. GEORGE McLEOD
candidat: INDEPENDANT

aux élections générales du 29 avril 1970.

1. Dépenses personnelles du candidat	NIL
2. Location de locaux	\$ 50.00
3. Services	NIL
4. Frais de voyage et louage de voiture	NIL
5. Articles fournis	\$247.05
6. Publicité	\$625.25
7. Créances contestées	NIL
TOTAL: ...	\$922.30

Signé: Jacques Major
agent officiel
7937 Fontaine, LaSalle.

Publié par le Président dudit district électoral:

GILBERT BOUFFARD
7731 rue Édouard
LaSalle, P.Q.

Le conflit des postes: accalmie et statu quo

OTTAWA (PC) — Une heure et demie de discussions, lundi matin, ont convaincu une fois de plus les représentants du Conseil du Trésor fédéral et ceux du Conseil des unions des postes qu'il n'y avait eu aucun changement dans leurs positions respectives.

Un porte-parole du gouvernement et un autre du syndicat ont tous deux dit ignorer l'heure de la prochaine réunion, prévue pour aujourd'hui. En fin d'après-midi, selon eux, cette heure n'avait pas été déterminée.

Les deux parties se sont rencontrées de 10h 30 à midi, hier, autour de la même table de l'édifice de la Confédération, où ils se réunissent maintenant depuis plusieurs mois.

Un porte-parole gouvernemental a affirmé que la séance n'avait produit "aucun résultat perceptible" et l'on a d'autre part appris que ni les syndicats ni le gouvernement n'ont fait de nouvelles propositions.

D'autre part, ce fut hier, une accalmie presque complète dans le service postal. A Vancouver toutefois quelque 300 employés de l'équipe du matin ont débrayé après s'être d'a-

bord présentés à leur travail. Cette accalmie relative constituait pour le public et pour le gouvernement, une agréable surprise que l'on n'avait point connue depuis le 2 juillet.

Un porte-parole gouvernemental explique que c'était probablement à cause de la livraison des chèques de pensions et d'allocations familiales que les employés postaux avaient interrompu leurs grèves tournantes.

Le CUP s'était engagé, il y a une dizaine de jours, à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la distribution de ces chèques, tout en rejetant à l'avance le blâme sur le gouvernement s'il y avait retard.

En fin d'après-midi, des rumeurs mentionnaient cependant qu'une nouvelle "action" des employés postaux de l'Ouest du pays ne tarderait pas à venir.

Examinez bien le fond avant d'entrer dans l'eau et ne soyez jamais seul.

District Électoral de:

JACQUES CARTIER

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. NOËL ST-GERMAIN
candidat: LIBÉRAL

aux élections générales du 29 avril 1970.

1. Dépenses personnelles du candidat	NIL
2. Location de locaux	\$ 525.00
3. Services	\$ 9,441.25
4. Frais de voyage et louage de voiture	\$ 890.25
5. Articles fournis	\$ 4,320.75
6. Publicité	\$ 5,732.45
7. Créances contestées	NIL
TOTAL: \$20,909.70	

Signé: Laurier Décoste
Nom de l'agent officiel

Publié par le président d'élection dudit district électoral

JACQUES CARTIER

M. Robert Desforges, C.A.
650, 18e Ave
Lachine, P.Q.

L'ANGLAIS chez L.P.S.

Cours particuliers Exercices pratiques en cabines individuelles Cours collectifs

Chez L.P.S. l'enseignement est dynamique, les cours sont efficaces et les résultats sont incomparables. L.P.S. met à votre service les meilleurs instructeurs du monde. Utilisant le système visuel CODIX (Exclusivité L.P.S.), ils vous font progresser avec le maximum d'efficacité.

Prenez, sans engagement, une leçon gratuite; vous vous rendrez compte immédiatement de la qualité L.P.S.

L.P.S. LANGUAGE POWER SYSTEMS

De 9 heures à 21 heures

MONTRÉAL: Place Bonaventure 878-2821
QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

L'ÉCOLE DE LANGUES DES ANNÉES 70

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

BINEAU Gérard J. Subitement à Ste-Thérèse, le 20 juillet 1970, à l'âge de 53 ans, est décédé. M. l'abbé lieutenant Colonel Gérard J. Bineau, aumônier militaire depuis 1948. Fils de feu Rodolphe Bineau et de feu Antonia Cordeau, frère de Gratien de Sherbrooke, Jeanne (Mme R. Fierens) et Thérèse (Mme A. Pelland). Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira du Salon J. A. Guilbault Inc. 5359 Boul. St-Michel, Rosemont à 1 heure 45, pour se rendre à l'église St-François Solano où le service sera célébré à 2 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN Claire. A Montréal, le 18 juillet 1970 à l'âge de 30 ans, est décédée, Claire Germain fille de feu Ernest Germain et de Véronique Coulombe. Lui survivent deux frères, Léon et Claude, deux sœurs, Thérèse (Mme John De Corwin), Hélène (Mme John De Corwin). Les funérailles auront lieu mercredi le 22. Le convoi funèbre partira des Salons J. R. Deslauriers Ltée, No 5650 Chemin Côte-des-Neiges à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons aux Petites Soeurs de l'Assomption seraient appréciés. 10731 rue Hamel, Montréal.

5 MOYENS

LA RÉNOVATION DE MAISON PEUT AJOUTER DU PLAISIR ET DE LA BEAUTÉ À VOTRE MAISON:

- 1—Ajoutez une chambre à coucher pour votre famille grandissante ou pour des invités imprévus.
- 2—Ajoutez plus d'espace au salon. Maintenant, votre rêve d'un salon plus grand peut se réaliser.
- 3—Ajoutez une salle à dîner. Changez votre petite salle à dîner: rendez-la confortable pour votre famille et vos soirées.
- 4—Ajoutez une salle de jeu. Votre famille l'utilisera à l'année longue: elle est utile, attrayante et donne plus de valeur à votre maison.
- 5—Ajoutez un bouddoir. Une pièce tranquille où vous pourrez lire ou tout simplement relaxer. Chaque maison devrait en avoir un: qu'en pensez-vous? Votre annexe peut être prête bientôt et peut coûter aussi peu que

\$2395 (10' x 20')

RECOMPENSE! Épargnez jusqu'à **\$500** ou plus sur les travaux de rénovation de maison avec M.H.S.

Épargnez encore plus! Nous construisons l'annexe et vous finissez l'intérieur selon vos propres goûts. Vous pouvez épargner encore plus! ESTIME GRATUIT — PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE — JUSQU'À 15 ANS POUR PAYER.

Renseignements sur les rénovations Vacances uniques de Metropolitan

Qu'avez-vous besoin? Nous le faisons pour moins!

- Annexes
- Salle de bain
- Dortoirs
- Greniers
- Garages
- Salle de jeu
- Atelier
- Ciment
- Cuisine
- Toiture
- Fenêtres et portes aluminium

482-0600 SANS OBLIGATIONS

mhs LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN
METROPOLITAN HOME SERVICES

L'enquête sur le coût de l'indépendance: un malentendu

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a souligné au cours d'une conversation que c'est par suite d'un malentendu que les organes d'information ont annoncé, durant cette fin de semaine, que son conseil des ministres déciderait à sa réunion de mercredi, s'il était opportun de constituer une commission parlementaire d'enquête sur les conséquences économiques de l'indépendance.

"Ce que j'ai dit au cours de ma conférence de presse de vendredi, c'est que le cabinet en viendrait éventuellement à prendre une décision là-dessus", a déclaré le premier ministre à un journaliste qui l'interrogeait à ce sujet.

On sait que M. Bourassa doit réunir son cabinet mercredi, juste avant qu'il ne prenne une semaine de vacances.



Un nouveau dispositif mis au point par la société Bell Canada et baptisé "Enterphone", assure une sécurité plus grande et plus de confort aux locataires d'immeubles résidentiels. Le dispositif, relié au réseau d'intercommunications entre les appartements et le vestibule ainsi qu'à la télécommande de l'ouverture des portes, s'adapte aux téléphones ordinaires, à cadran ou à clavier. Si un locataire se trouve en communication téléphonique avec l'extérieur au moment où l'appelle du vestibule, un visiteur, il peut mettre son appel téléphonique en attente, en composant le numéro trois sur le cadran ou le clavier et parler au visiteur. Il reprend ensuite sa communication interrompue en composant une fois de plus le chiffre trois. Pour ouvrir à distance la porte d'entrée, le locataire n'a qu'à composer le numéro 6, qui libère alors le verrou.

McGill: les diplômés n'y croient pas

Suite de la première page

bec (55%-33%); or, ils croient que McGill joue ce rôle (44%-21%). D'autre part, ayant répondu de façon catégorique sur la participation valable des diplômés de McGill à la société québécoise (v. plus haut), ils répondent, exactement dans la même proportion, sur la participation à la "société internationale" (83%-9%).

Quant à la francisation des services administratifs, qui ne toucheraient pas directement leurs cours, les étudiants y sont favorables; c'est-à-dire que McGill devrait être bilingue au niveau des relations externes (65%), qu'au moins certains administrateurs, sinon tous, devraient pouvoir s'exprimer en français (86%), et que les étudiants eux-mêmes souhaiteraient pouvoir s'adresser à l'administration en français (49%).

Enfin, on a soumis à l'examen des professeurs toutes les options qui, théoriquement, pourraient confronter l'université: le statu quo (24%); la langue du cours selon la langue du professeur (26%) ou selon les intérêts particuliers des étudiants canadiens-français (15%); le bilinguisme partiel (27%) ou l'université officiellement bilingue (1%);

et le McGill français, de célèbre mémoire (1%).

De ces six options, les trois qui sont déjà en vigueur, soit le statu quo, le critère de la langue du professeur, et le bilinguisme partiel, (tel qu'institué dans la faculté de droit), recueillent un appui de 77%; les trois options nettement réformistes, bilinguisme officiel, critère des étudiants canadiens-français, et McGill français, sont rejetées (17%).

Il y a donc, de l'aveu du professeur Trentman, un respect pieux (lip-service) de certains principes, chez les membres de la communauté universitaire, mais une réticence devant les réformes conséquentes ou radicales. Evidemment, l'influence du contexte social ou politique n'a pu être déterminée, malgré le rôle qu'elle a joué derrière ces réponses.

Les travaux de la commission

La commission Trentman, ou plutôt le "Subcommittee of the Academic Policy Committee on the Use of the French Language at McGill", compte une vingtaine de membres. C'est dire l'importance que

l'université accorde à cette question. Tous les secteurs sont représentés, administration, professeurs, étudiants; heureusement, ce nombre imposant aura servi à identifier les idéologies principales: McGill français, McGill bilingue, McGill réformé, McGill non-réformé, McGill exclusivement anglophone.

Encore une fois, les dirigeants font remarquer que cette commission siègeait bien avant l'opération McGill et que les événements de mars, donc, n'ont eu aucune influence directe. "Par contre", souligne le professeur Trentman, "il aurait été ridicule de ne pas tenir compte de ce qui s'est passé. Puisque notre mandat nous permettait de sonder l'opinion à l'extérieur de la communauté universitaire, nous avons rencontré en août 1968 M. Raymond Lemieux, un des porte-parole de l'opération".

"Cette année, nous sommes limités au milieu universitaire tel quel. Le plan quinquennal du vice-recteur Oliver, que vous avez déjà lu, nous a servi de base. Mais la plupart des éléments de ce plan sont chose faite. Nos recommandations iront forcément plus loin, en incorporant les mémoires reçus, et le sondage bien sûr."

Un autre membre de la commission a révélé que celle-ci, dans l'esprit de ceux qui l'ont instituée, devait fournir le gros des renseignements que McGill présenterait à la commission Gendron dans son mémoire. Cette fonction n'a jamais été mentionnée officiellement, et M. Trentman ne saurait en confirmer la véracité. Cependant il est exact que ce dernier faisait partie de "l'équipe" de McGill lors de la première rencontre avec la commission Gendron et, dit-il, "je serais fortement déçu d'apprendre que tout notre travail ne pourrait servir ni à la commission Gendron, ni à la délégation de McGill."

Les recommandations

Les recommandations définitives ne seront pas connues avant le mois de septembre. Mais selon le président, les "grands choix" sont d'ores et déjà clairs.

Premièrement, un rejet de l'université bilingue, semblable à celui que lançait Michael Oliver: "le dédoublement de cours, adopté ici dans le cas spécial de la faculté de droit, devient fatalement la règle dans une université bilingue. Il s'agit donc de deux institutions sur le même campus, et non plus d'une seule université où tous contribueraient à la recherche à l'enseignement, etc. C'est ce qui est arrivé à Louvain, voyez les résultats. Les "deux institutions" ont été finalement séparées. L'expérience d'Ottawa et de Sudbury, si elle est plus près de nous, n'est guère plus encourageante. Là, à ma connaissance, certains départements fonctionnent exclusivement dans l'une ou l'autre langue. C'est une nouvelle forme de la double institution, rien de plus."

Deuxièmement, la fameuse formule du McGill français. Fait surprenant, M. Trentman la considère plus viable et possible que celle du bilinguisme universitaire. Notre interlocuteur n'invoque aucune raison politique. En refusant cette seconde option, il parle d'une "impossibilité au point de vue pratique." C'est-à-dire qu'une université est composée avant tout de livres et de chercheurs, non d'édifices.

Voilà deux politiques que la Commission ne recommandera pas. Mais M. Trentman estime qu'elle recommandera probablement les "mesures concrètes" suivantes:

● La réforme la plus "évidente" sera celle de l'administration. A ce niveau, le bilinguisme sera de rigueur. Ce règlement devrait en plus toucher les directeurs de tous les départements académiques.

Les chiros veulent être reconnus et intégrés à l'assurance-maladie

par Pierre Richard

L'Ordre des chiropraticiens du Québec est revenu hier à la charge pour demander au gouvernement provincial de reconnaître la chiropratique et de l'intégrer à l'assurance-maladie.

C'est avec beaucoup d'impatience que M. Pierre Gravel, président de l'Ordre, a évoqué les retards successifs à la reconnaissance de la chiropratique au Québec et la non-consultation des chiropraticiens lors de l'élaboration du projet d'assurance-maladie. M. Gravel a rappelé, lors d'une conférence de presse, que les gouvernements Lesage et Bertrand avaient tous les deux présenté un projet de loi en vue de reconnaître la chiropratique et que ce projet ne dépassa jamais la première lecture parce qu'il a été présenté chaque fois juste avant l'annonce des élections. Selon lui, il s'agit "d'un jeu politique assez astucieux" à la suite du recul du gouvernement devant les pressions des médecins.

M. Gravel a souligné que les chiropraticiens québécois sont d'autant plus impatients que la chiropratique est reconnue dans tous les Etats américains sauf la Louisiane et dans la majorité des provinces canadiennes; de plus, les soins dispensés par les chiropraticiens sont couverts par le régime d'assurance-maladie dans cinq provinces: l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

L'Ordre des chiropraticiens du Québec qui regroupe 275 des 350 chiropraticiens qui pratiquent présentement dans la province, a l'intention de présenter à la session de l'automne un projet de loi au comité des bills privés dans l'espoir de faire reconnaître la chiropratique. A la suite de cette reconnaissance, l'Ordre demande au gouvernement d'intégrer la chiropratique à l'assurance-maladie dans les plus brefs délais possibles. Selon M. Gravel, cette reconnaissance est très urgente parce qu'elle est nécessaire pour donner suite au projet de créer un module de chiropratique à l'Université du Québec

(Campus de Trois-Rivières). Actuellement les chiropraticiens québécois doivent aller à l'extérieur du Québec pour se former, en particulier au Collège canadien de Toronto.

L'Ordre soutient que plus de la moitié de la population du Québec se fait traiter depuis longtemps chez le chiropraticien. Selon une enquête menée en 1962 par une agence privée, 47% de la population du Québec avait alors recours aux chiropraticiens. Les dirigeants de l'Ordre ont qualifié de curieux le fait que le gouvernement ait consulté et intégré au régime d'assurance-maladie les dentistes et les optométristes alors qu'ils soigneraient un moins grand nombre de cas que les chiropraticiens qui n'ont même pas été consultés bien qu'ils en aient fait

la demande.

M. Gravel a aussi réfuté l'objection souvent avancée selon laquelle les chiropraticiens ne seraient pas compétents. Il a déclaré qu'avant que l'Ordre accepte quelque membre que ce soit à l'intérieur de ses cadres, il s'est assuré que le candidat possédait non seulement le diplôme requis, mais il exigeait de lui qu'il ait passé l'examen national de l'Association chiropratique canadienne. Pour les chiropraticiens qui pratiquaient depuis de nombreuses années, ils auraient été presque tous recyclés. M. Gravel a enfin insisté sur le fait que le cours de chiropratique est identique à celui de la médecine; ce qui diffère c'est la façon de poser le diagnostic et d'appliquer le traitement.

A la CUM

Les policiers soumettront un projet de contrat pour les forces intégrées

par Gilles Léveillé

La Fraternité des policiers de Montréal compte présenter au Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine d'ici quinze jours ou 3 semaines un contrat-type pouvant régir les conditions de travail des forces policières de la région métropolitaine. C'est ce que M. Guy Marcell, le président de la Fraternité, a déclaré dans une entrevue en marge du congrès de la Conférence internationale des associations de police qui se tient depuis jeudi dans la métropole.

En raison des dispositions de la loi de la CUM, une intégration tout au moins partielle des services de police du territoire métropolitain doit prendre effet à compter du 1er janvier 1971. Les policiers doivent donc préparer la négociation de leurs futures conditions de travail dans cette optique. Cependant, à ce jour, ils ne savent pas encore quelle sera l'étendue de l'intégration qui sera recommandée par le Conseil de sécurité publique.

Le contrat-type est une tentative de regrouper dans une même entente les clauses les plus avantageuses des diverses conventions ayant force dans les municipalités de la CUM à l'heure actuelle.

Le contrat de travail des agents de Montréal prendra fin le 31 décembre prochain. Le service montréalais de police sera vraisemblablement au cœur de toute étape d'intégration et c'est pourquoi la Fraternité s'est mise à la tâche de préparer un projet de contrat de travail d'ensemble pour l'île.

Après approbation par l'exécutif du syndicat montréalais, le contrat-type sera soumis à un comité de 5 membres, formé des représentants des policiers de Mont-Royal, Pointe-aux-Trembles, St-Laurent, Verdun et LaSalle, et assurant que le point de vue des forces de l'ordre des municipalités de la CUM autres que Montréal sera respecté. M. Marcell ne voit pas de difficultés de ce côté puisque des contacts sont établis entre le comité et la Fraternité de sorte que le contrat-type pourra être remis au Conseil de sécurité publique dans le délai désiré.

Le Conseil de sécurité est également lié par des délais assez courts. Il doit soumettre au plus tard le 1er septembre son rapport recommandant à l'exécutif de la CUM une forme partielle ou totale d'intégration. Pour M. Marcell, plus les délais sont courts, mieux c'est car il redoute une intervention des policiers désireux d'empêcher l'intégration. Plusieurs maires de municipalités de banlieue tiennent mordicus à leur servi-

ce de police et ils auront recours à des pressions pour les conserver.

Au nombre des points importants dont le contrat-type doit tenir compte, M. Marcell mentionne tout d'abord les fonds de pension, la tâche d'uniformiser 29 fonds de pension différents ne sera pas facile. Si c'est mal fait, l'intégration sera un erreur, dit-il. La sécurité d'emploi et les clauses salariales ont également beaucoup d'importance dans l'optique d'une négociation d'ensemble car l'intégration devra se faire sans mettre en danger l'unité de tous les policiers impliqués. Il faut en somme empêcher que la nouvelle convention soit source de griefs pour des groupes particuliers d'agents.

Le président pense que l'intégration recommandée se fera par étapes; non pas dans le sens d'un regroupement graduel des fonctions, comme la lutte contre le commerce des narcotics ou contre la prostitution, mais plutôt dans le sens de la fusion de services au complet de quelques municipalités à la fois.

Nouveau doyen de la faculté de pharmacie

Le conseil de l'Université de Montréal a approuvé la nomination de M. Julien Braun, Ph. D. (Louvain) à la charge de doyen de la faculté de pharmacie. M. Braun remplace ainsi M. Jérôme Tremblay qui a remis sa démission en mai dernier.

Détenteur d'un diplôme de pharmacie (1946) et d'un doctorat en sciences pharmaceutiques (1955) de l'université catholique de Louvain, M. Braun a travaillé de 1947 à 1965 au service de contrôle des médicaments (Bruxelles), où il fut tour à tour expert, directeur scientifique adjoint et finalement directeur de la section chimie et physico-chimie.

Il devait entrer à la faculté de pharmacie de l'Université en 1965 à titre de professeur où il était bientôt élu membre du conseil de la faculté de Montréal. Il fut en outre président du comité consultatif de la bibliothèque de pharmacie en 1968. Président du comité "ad hoc" du cours de spécialisation en pharmacie industrielle et délégué de la faculté de pharmacie du conseil d'administration de l'APHP, en 1957. Il fut nommé professeur titulaire de la faculté, en 1970.

Le nouveau doyen est l'auteur de multiples communications, titres et publications portant sur les différents problèmes du contrôle des médicaments.

P. S. Un nouveau vice-doyen et un nouveau secrétaire seront nommés sous peu à la faculté de pharmacie.

La loi d'aide sociale

DeBois poursuit son jeûne mais propose un compromis

par Pierre Richard

M. Paul DeBois, président du comité des assistés sociaux du Québec, qui poursuit une grève de la faim depuis près de deux semaines pour forcer le gouvernement à appliquer immédiatement la loi cadre d'aide sociale, a déclaré au Devoir qu'il proposera un compromis au ministre Castonguay. Dans un télégramme qu'il enverra au ministre cette semaine, il lui proposera que cette loi, votée en décembre 1969, soit appliquée dès le 1er septembre au lieu du 1er novembre tel que l'a déclaré M. Castonguay.

De plus, M. DeBois a révélé au Devoir que quelques animateurs sociaux l'accompagneront dans son jeûne vendredi prochain. Il invite tous les députés à en faire autant en particulier ceux du Parti québécois qui recevront une invitation

personnelle à venir manifester concrètement leur solidarité avec les assistés sociaux.

Rejoint par téléphone, M. Claude Charon, député péquiste de St-Jacques, a déclaré qu'il appuyait la revendication de M. DeBois et son action. Il ira le rencontrer dans la journée d'aujourd'hui mais il n'a pas l'intention de jeûner avec lui: "Je n'ai pas été élu pour jeûner mais pour appuyer ceux qui jeûnent". Selon lui, poser un tel geste, ce serait jouer au politicien qui veut prendre la vedette.

Si le ministre Castonguay n'accepte pas le compromis que lui proposera M. DeBois, celui-ci a l'intention de rejoindre tous les groupes d'assistés sociaux du Québec en vue d'organiser une manifestation continue devant le Parlement.

Un projet en 3 points

CP Rail tente de réduire le déficit du "Canadien"

Le Canadien Pacifique a soumis à la Commission fédérale des transports un ensemble de modifications qui permettraient de réduire de moitié le déficit que subit annuellement l'entreprise ferroviaire pour maintenir le service transcontinental du "Canadien".

Dans un communiqué émis hier, CP Rail explique que le 18 juin, la Commission lui avait donné jusqu'au 20 juillet pour soumettre un projet de "rationalisation".

Selon l'ordonnance, le déficit d'exploitation du "Canadien" se chiffrait à \$15,171,024 en 1968, dernière année pour laquelle les chiffres étaient alors disponibles. L'ordonnance intimait au chemin de fer de maintenir l'exploitation du service, assumant, selon la loi, 80 pour cent des pertes subies.

Le ressort de cette étude que le déficit de \$20,600,000 encouru par le "Canadien" en 1969 aurait pu être inférieur de \$10,600,000 soit une réduction de 52 pour cent, si les éléments du projet d'exploitation rationalisée avaient été

en vigueur durant cette année-là.

La compagnie est arrivée à ses conclusions après avoir évalué que l'exploitation rationalisée avait abaissé de \$12,400,000, ou 3.2 pour cent, les frais d'exploitation en 1969 et les recettes de \$2,800,000 soit 19.3 pour cent.

Le projet de CP Rail se présente en trois points:

— Service "Canadien" trois fois la semaine et non pas quotidien durant la saison creuse traditionnelle, de la mi-septembre à la mi-juin. Le chemin de fer propose un horaire de départs de Montréal, Toronto et Vancouver les lundis, mercredis et vendredis. Le service quotidien serait maintenu durant les autres mois de l'année.

— Le nombre maximal de voitures composant le "Canadien" serait de 9 à 12 durant l'hiver et de 14 voitures durant la période achalandée de l'été.

— Le prix du transport serait majoré de 10 pour cent et le tarif global transport, voiture-lit et repas serait majoré de 25 pour cent.

Les autobus scolaires: 40% étaient défectueux

QUEBEC (OIPQ) — 357 des 728 autobus d'écoliers desservant la région du Bas Saint-Laurent n'étaient pas conformes aux normes de sécurité qu'exige le service d'inspection du ministère des transports du Québec.

Cette révélation est contenue dans le rapport que vient d'émettre le service de la sécurité routière à l'issue de l'inspection des 9,971 autobus d'écoliers utilisés au Québec.

Parmi les 728 véhicules utilisés dans les territoires des régions des Monts, de la Péninsule, de la Baie des Chaleurs de la Matapédia, et du Bas Saint-Laurent, les inspecteurs ont relevé des imperfections principalement au niveau des tuyaux d'échappement, des feux d'arrêt, des freins, des essuie-glaces.

Amateurs de mollusques, attention!

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec met en garde les amateurs de mollusques et de crustacés contre les dangers d'intoxication.

Les mollusques peuvent en effet être affectés par la pollution en certains endroits; ils peuvent aussi absorber des micro-organismes qui les rendent toxiques.

Ces petits animaux dont plusieurs pêcheurs et touristes sont friands se trouvent surtout en Gaspésie et dans le Bas Saint-Laurent.

La direction générale des pêches du ministère invite les amateurs à s'informer des bons endroits où ils peuvent sans danger manger ces fruits de mer. Des bureaux d'information sont à la disposition de la population aux endroits suivants: Comité de Bonaventure, C.P. 294, New Carlisle, (418) 752-3175, Comités de Gaspé Nord et Gaspé Sud, C.P. 8, Gaspé, (418) 368-3101, Comités de Matane, Rimouski, Rimouski, Rivière du Loup, Kamouraska, 91 rue de l'Évêché est, Rimouski, (418) 723-3021.

aujourd'hui

A compter de 11h., Terre des Hommes souligne la journée de la Virginie de l'Ouest, au pavillon des Etats-Unis.

M. William McKenzie, de l'Armée du Salut, parle de la prévention et de la thérapie du crime devant les membres du club Rotary; à 12h30, au Reine Elizabeth.

Déjeuner à l'intention des auteurs de chronique de gastronomie, à 12h30, au restaurant Maharani du pavillon de l'Inde. L'hôte en sera M. Vinod Mahan.

A 15h., au café du Parlement, à Québec, lancement du disque "Festival Pop politique", microsilicon du fantaisiste Claude Landré. Des représentants de tous les partis politiques seront présents.

PROGRAMMATION D'ORDINATEURS

Formation de PROGRAMMEURS ANALYSTES

Travaux pratiques et STAGES possibles au Canada et en Europe

CENTRE PROFESSIONNEL D'INFORMATIQUE

Montréal * Paris * Bruxelles

Pré-requis: 11e Sc. Prospectus gratuits

CENTI Canada Liée

Consultants en informatique

Place du Canada Suite 1365 - MONTRÉAL 861-2035

Devant l'influence croissante des sociétés multinationales

Dans son récent rapport annuel, dont Le Devoir publiait un extrait en page 4 hier, le Conseil des sciences du Canada...

Pour mesurer et apprécier la distance qui existe entre les Etats-Unis et les autres pays industrialisés, y compris le Canada...

Selon une étude de M. Roy A. Matthews (1) chacune de ces entreprises multinationales a des filiales dans au moins une demi-douzaine de pays...

Quelques sociétés multinationales ont leur base ailleurs qu'aux Etats-Unis, mais leur importance est minime par comparaison à celle des sociétés américaines.

Par cette expansion de leurs filiales à travers le monde, les grandes entreprises américaines sont en mesure d'exercer une influence considérable dans divers domaines...

Pour un pays comme le Canada, où la pénétration de ces sociétés multinationales est particulièrement marquée et a apporté une contribution majeure à la mise en valeur des richesses naturelles...

L'examen de ce problème, dans sa dimension mondiale, permet de mieux saisir la situation du Canada, mais c'est aussi fort intéressant pour le Québec...

Dans tous les pays où ces sociétés géantes sont implantées, et notamment en Europe, les inquiétudes portent sur des points qui nous sont familiers.

L'on s'interroge aussi sur la force de ces filiales dans un pays donné; elles peuvent collectivement exercer des pressions graves sur l'économie nationale...

D'autres formes d'influence plus subtiles sont à craindre. Par exemple, grâce à leur organisation efficace, les filiales américaines peuvent collectivement susciter des changements dans les méthodes commerciales...

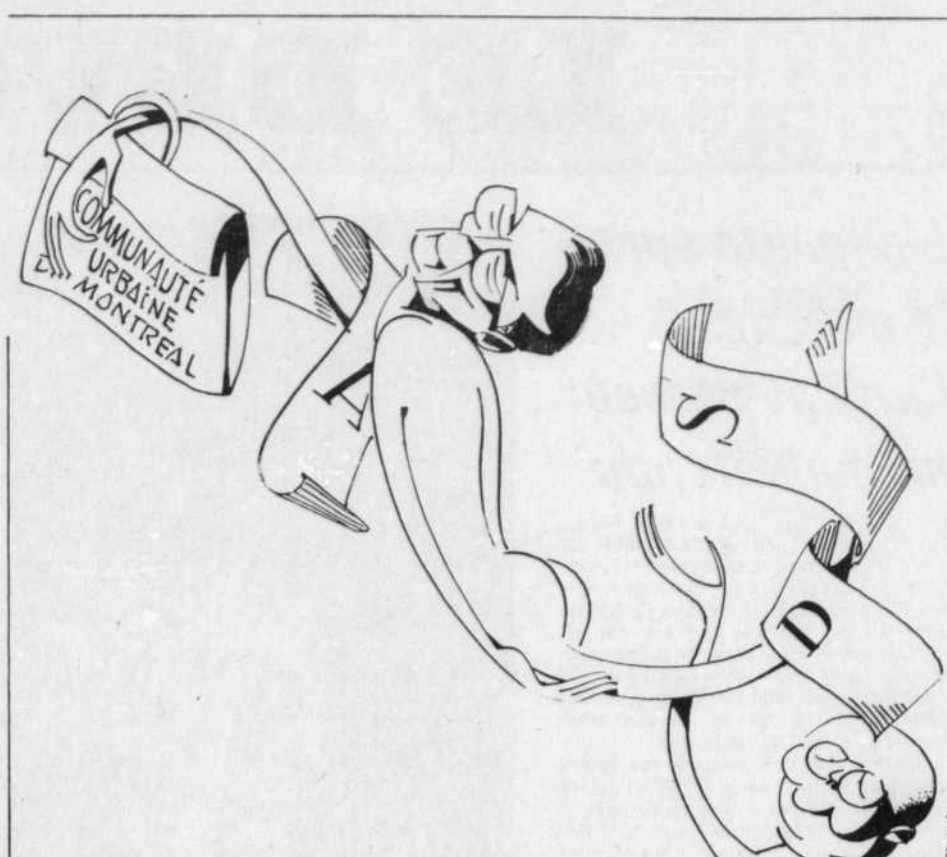
Notons encore, entre bien d'autres, deux griefs d'une importance particulière. Certains produits, fabriqués au Japon, au Mexique, ou dans d'autres pays...

Enfin, dans les pays qui ne sont pas de langue anglaise, les sociétés multinationales ne tiennent pas suffisamment compte de la langue locale.

Au Québec, nous pourrions vraisemblablement obtenir que la langue de travail soit le français dans les entreprises américaines ou canadiennes-anglaises...

Paul SAURIOL

(1) The multinational corporation and the world of tomorrow par Roy A. Matthews; dans le bulletin de l'Institut canadien des affaires internationales, mai 1970.



The Trip

L'impatte linguistique en Belgique

Les inquiétudes méconnues des Wallons

par Joseph Hansse

Monsieur le Directeur, Permettez-moi de vous dire et d'exprimer à vos lecteurs la surprise et la tristesse que j'éprouve après avoir lu l'article publié le 16 juillet par Le Devoir sous le titre 'La politique linguistique du gouvernement Eyskens paraît compromise par l'hostilité de Bruxelles'.

Je ne connais pas votre correspondant. Je vois seulement que, sous des dehors d'objectivité, il partage les conceptions de ceux-là qui, par aveuglement ou au nom de leurs intérêts politiques ou pour sauver l'unité belge, dont ils sont en réalité les fossoyeurs, ne veulent rien comprendre aux profondes inquiétudes des Wallons.

Pour lui comme pour certains journalistes belges il n'y a aucune différence à faire entre les Wallons qui se défendent et les Flamands qui veulent les écraser: tous sont des extrémistes. On applique aux victimes la même étiquette qu'aux agresseurs, qu'à ceux qui veulent faire éclater la Belgique en lui imposant la volonté de l'impérialisme flamand et en intégrant purement et simplement dans la région flamande, dans le 'peuple flamand' un million de francophones de la région bruxelloise.

Des 'garanties' illusatoires

Votre correspondant laisse croire que, grâce au projet Eyskens, les Wallons seraient désormais garantis contre les exigences flamandes par le système des majorités spéciales et par la parité entre Flamands et francophones au gouvernement. Ces deux 'garanties' seraient illusatoires. La parité sera factice parce qu'elle ne tiendrait compte ni du Premier Ministre, nécessairement flamand, ni des secrétaires d'Etat, et surtout parce qu'il suffirait de nommer comme on l'a toujours fait - des ministres francophones prêts à toutes les concessions par lâcheté, par arrivisme ou par inconscience. Les majorités spéciales pourraient, selon un système très compliqué et très difficile à mettre en branle, envoyer un projet de loi au gouvernement, mais une fois seulement, et ne pourraient

Bel exemple de la facilité avec laquelle la majorité flamande peut imposer à tout le pays, même à la Wallonie, sa volonté la plus inique. Et il y en a d'autres! Depuis de nombreuses années les politiciens flamands ont renié leurs promesses et leurs engagements sans la moindre vergogne. Ils n'ont cessé de montrer leur hostilité au français et à la culture française.

La vraie réalité belge

Ceux qui s'intéressent à la Belgique doivent savoir que c'est un pays où le père de famille ne peut choisir la langue dans laquelle seront instruits ses enfants. C'est un pays où à Bruxelles, parce que les agents de l'administration en contact avec le public doivent être bilingues, on nomme des Flamands, au service des postes par exemple, parce qu'on décrète qu'ils connaissent le français, alors qu'ils l'ignorent, et on refuse de nommer des Wallons.

C'est un pays farouchement dominé par des politiciens flamands plus fanatiques que la majorité des Flamands. C'est le pays où la vieille et célèbre université catholique et française de Louvain se voit expulsée de ses propriétés séculaires, de ses bâtiments, parce qu'ils sont sur le sol flamand, et est obligée d'aller s'installer en Wallonie, dans des champs de betteraves, sans recevoir d'autres dédommagements que des prêts dont le remboursement paralysera tôt ou tard son fonctionnement.

Les plus 'extrémistes' des Canadiens, des Québécois, ont-ils jamais songé à de telles aberrations? Or, celles-ci en Belgique sont l'oeuvre des autorités légales, des gouvernements légaux. Et elles ne sont qu'un prologue. Je me flatte d'être de ceux qui, depuis plusieurs années, se sont intéressés objectivement aux problèmes canadiens et les ont expliqués en Belgique. Je suis d'autant plus attristé de constater que les lecteurs du Devoir, ce journal si estimé à l'étranger comme chez vous, sont mal informés de la situation où se trouve un peuple ami et francophone.

lettres au DEVOIR

Quand on perd son permis de conduire

M. Georges Tremblay, Ministre des transports, Québec

Il m'est arrivé cette semaine une chose qui arrive chaque année à des milliers de Québécois: j'ai perdu mon permis de conduire. Je me suis donc rendu rapidement au bureau d'émission des permis, rue Dorchester à Montréal. On m'a expliqué que je m'étais trompé d'adresse et que je devais me présenter plutôt au bureau de la rue Crémazie. Soit. Rue Crémazie, un sympathique fonctionnaire me fait remplir sur-le-champ une formule de demande de duplicata de permis. La formule était 'couchée' sur un appareil qui transmettait directement la demande à Québec. Je me suis réjoui de cette efficacité. On m'a expliqué que je recevrais mon nouveau permis par la poste dans deux ou trois jours et le commis me souffla à l'oreille que c'était l'explication officielle. Il avait lui-même perdu son permis officiel tout comme il le fait d'ailleurs pour le certificat d'immatriculation du véhicule moyennant un supplément de un dollar.

attendant ma demande. Je lui demandai quelle était la valeur de ce reçu au point de vue légal au cas où pour une raison ou une autre, je ne ferais arriver. Il me répondit que ce reçu ne valait rien et ne m'autorisait pas à conduire mon automobile! Ainsi donc, le ministre, je suis devant le dilemme suivant: ou bien je conduis mon automobile illégalement et j'en supporte les conséquences ou bien, je laisse mon auto dans la rue et je prends le métro. Mais voilà, comme bien d'autres, j'ai besoin de cette auto pour travailler. Il y a une seule façon de sortir de ce dilemme: modifier la loi ou les règlements qui la régissent. Voici, à mon avis, comment on pourrait envisager une solution pratique à ce problème. Votre ministère pourrait à chaque fois qu'il émet ou renouvelle un permis de conduire, émettre en même temps un duplicata officiel tout comme il le fait d'ailleurs pour le certificat d'immatriculation du véhicule moyennant un supplément de un dollar.

De plus, en faisant d'une façon automatique, il augmenterait ses revenus et simplifierait le processus administratif tout en évitant les embêtements aux citoyens. Il ne le fait pas actuellement parce qu'il craint que ceux dont le permis a été suspendu en procédure judiciaire se servent de leur duplicata. La solution à ce problème est assez simple. Il suffirait que le juge oblige le prévenu à remettre aussi son duplicata sous peine d'amende. Dans le cas où le prévenu aurait perdu son permis original, celui-ci devrait, s'il est besoin, l'affirmer sous serment.

D'ici à ce que ce système puisse être mis en application, le ministre devrait autoriser les fonctionnaires à conférer un caractère officiel et réglementaire au reçu de demande de duplicata. Il suffirait que ce reçu ait la même valeur que le permis lui-même mais pour une période déterminée, disons une semaine, le temps que le permis officiel parvienne à l'intéressé. Jean-Pierre PROULX, journaliste.

LE DEVOIR Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 Directeur: Claude Ryan Directeur de l'information: Jean Francoeur Trésorier: Arthur Lefebvre TÉLÉPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont inc., à 9130 rue Boivin, LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans 'Le Devoir'. ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger, 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00. Courrier de la deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

LIBRE OPINION

La grande pitié du bilinguisme vécu dans certains organismes pan-canadiens

par JACQUES BOULAY

L'auteur de ce texte est secrétaire du Comité d'étude des termes de médecine. Les lecteurs du Devoir ont pu constater à maintes reprises l'intérêt qu'il porte à la qualité et à l'avenir du français au Québec.

Il suffit d'un examen sommaire et le moindre objectif pour constater que les associations et organismes pan-canadiens, qui depuis quelques années se donnent bonne conscience en se disant bilingues, sont en fait pour la plupart d'abord et avant tout anglophones. Bien sûr, on y traduit un certain nombre de choses. Mais il s'agit presque toujours de traduction à sens unique, c'est-à-dire de l'anglais au français, et il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour savoir que cela est néfaste à la langue d'arrivée, c'est-à-dire à notre langue. Bien plus, les traductions sont le plus souvent d'une qualité pitoyable, car elles sont confiées à des incompetents, pour la plupart Canadiens français anglicisés que les dirigeants anglophones des associations ou groupes considèrent automatiquement comme des traducteurs parce que leur langue maternelle est le français. Bien sûr, beaucoup de ces incompetents sont remplis de bonne volonté, mais est-il nécessaire de rappeler que la bonne volonté ne remplace pas la science et que l'enfer lui-même est pavé de bonnes intentions? Or cela aboutit, comme dans le cas de la 'Canadian Society of Laboratory Technologists', dont je veux parler ici, à un déni de justice pour les francophones, puisque, pour une cotisation identique, le service que ceux-ci reçoivent est en anglais ou en petit nègre.

La 'Canadian Society of Laboratory Technologists', qui, pour donner bonne bouche, s'appelle en français 'Association Canadienne des Technologistes de Laboratoire' (emploi fautif du mot technologiste, emploi fautif des majuscules, cela commence bien!), est une association dont le papier à lettre dit qu'elle est 'incorporée' en vertu d'une charte fédérale. Elle a son siège social à Hamilton et existe, si mes renseignements sont exacts, depuis 1937. Au Québec, il y a une association des techniciens de biologie médicale, qui s'appelle d'ailleurs pompeusement et fautive 'corporation des technologistes Médicaux du Québec' et qui est affiliée à la 'Canadian Society of Laboratory Technologists' en ce sens qu'elle reconnaît

entièrement l'autorité de l'organisme pan-canadien, lorsqu'il s'agit du diplôme de compétence (examens et titres). Aussi les techniciens de biologie médicale du Québec versent-ils, en plus de la cotisation à leur association, une somme de \$25.00 annuellement à la 'Canadian Society of Laboratory Technologists', c'est-à-dire le même montant que donnent à cet organisme les techniciens de biologie médicale des autres provinces. Ils seraient donc en droit d'exiger qu'on les traite dans leur langue.

Un français innommable

Or le français qui sort du secrétaire de cet organisme est à proprement parler innommable. Déjà, à la fin de janvier 1968, j'avais l'occasion de protester à ce sujet auprès du secrétaire général de la 'Canadian Society of Laboratory Technologists', monsieur Archibald SHAERER. Je lui disais en particulier: 'J'ai eu l'occasion ces derniers temps de prendre connaissance de certains numéros de votre Bulletin en langue française ainsi que de questions posées à diverses sessions d'examen organisées par votre association. Sans détour, permettez-moi de vous dire que ces textes sont rédigés dans un français effroyable. D'ailleurs, il est difficile d'utiliser le qualificatif de français pour le jargon employé par vos rédacteurs. Pour ce qui est des questions d'examen, elles sont si mal rédigées qu'elles sont souvent incompréhensibles, même pour des médecins biologistes chevronnés, ce qui signifie que les candidats de langue française à vos examens sont au départ victimes d'un handicap grave'. Monsieur Shaerer me répondit le 21 mars 1968 en rejetant mes accusations, en anglais évidemment. Ce monsieur, de toute évidence, n'avait aucune connaissance de la langue française - et il ne pouvait porter de jugement sur le jargon français auquel il donnait sa caution.

On aurait pu croire que l'intervention que j'avais faite au nom du Comité d'étude des termes de médecine aurait quelque effet et que la rédaction des questions d'examen posées aux candidats de langue française s'améliorerait. Mais il n'en fut rien. Encore ces jours derniers, le 18 juin plus exactement, un bon nombre de techniciens de biologie médicale de ma connaissance se sont présentés aux examens de la 'Canadian Society of Laboratory

Technologists'. Or l'une d'entre elles m'a dit textuellement le lendemain: 'Si au moins nous avions eu la version anglaise en même temps que le texte français des questions, nous aurions pu y comprendre quelque chose.' Un autre, qui ne connaît pas l'anglais, m'a dit: 'J'ai passé le plus clair de mon temps à essayer de comprendre ce que les questions voulaient dire'.

Evidemment, on pourrait donner ici des centaines d'exemples, puisqu'il y a des questions à choix de réponses posées aux sessions de printemps et d'automne en 1969 étaient mal rédigées, dont un bon nombre franchement incompréhensibles. Mais ce serait fastidieux pour les lecteurs du Devoir en général. Ceux qui désirent des renseignements précis sur ce point n'auront qu'à s'adresser au soussigné.

Une prime scandaleuse

Si l'obtention du certificat de compétence de la 'Canadian Society of Laboratory Technologists' n'avait qu'une valeur de prestige, il est certain que la plupart des techniciens de biologie médicale du Québec ne se présenteraient pas aux examens qui en conditionnent l'obtention. Mais, chose à mon avis scandaleuse, le ministre de la Santé du Québec donne un salaire plus élevé aux techniciens de biologie médicale qui ont ce certificat qu'à ceux qui ne l'ont pas. Le Service de l'assurance-hospitalisation du Québec, dans un domaine qui est, dans l'état actuel de la constitution, de juridiction 'provin-tale', accepte donc de reconnaître à des fins d'échelles de salaires, un titre donné par un organisme pan-canadien qui existe juridiquement en vertu d'une charte fédérale. En plus d'être scandaleuse, cette situation est en passe de devenir ridicule depuis que les techniciens de biologie médicale sont formés par les CEGEP, c'est-à-dire sous l'autorité directe du ministre de l'Éducation. En fait, si la situation actuelle ne se modifie pas, le ministre de la Santé se trouvera, lorsque les premiers titulaires du diplôme de techniciens de biologie médicale sortiront des CEGEP, à ne pas reconnaître les titres donnés par le ministre de l'Éducation et à exiger que ces diplômés se soumettent, pour faire reconnaître leur compétence, aux examens d'un organisme dont le siège est à Hamilton et dont les questions d'examen sont en jargon.

Si l'on voulait expliquer à un habitant de la planète Mars ce que sont les bienfaits du bilinguisme et du fédéralisme, on n'aurait qu'à lui donner cet exemple.

Bien sûr, la 'Canadian Society of Laboratory Technologists' essaie de sauver la face en acceptant, au sein de son conseil d'administration, un francophone de service (un sur huit). Le comité consultatif de l'organisme, qui est formé de médecins, comprend également un francophone (un sur neuf), comme d'ailleurs le comité des examens pour 1970 (un sur neuf). Ces représentants des techniciens de biologie médicale de langue française semblent complètement isolés dans l'océan anglophone et leurs efforts - je présume qu'ils en font - n'aboutissent en tout cas à aucun résultat évident.

En fait, le seul avantage que les techniciens de biologie médicale du Québec tirent des titres qu'accorde la 'Canadian Society of Laboratory Technologists', c'est de pouvoir, lorsqu'ils passent les examens de cet organisme, exercer à l'extérieur du Québec, dans les autres provinces du Canada et aux Etats-Unis. Or ceux qui passent leurs examens en français et qui veulent exercer en dehors du Québec constituent évidemment une faible minorité. Que cette minorité passe sous les fourches caudines de la 'Canadian Society of Laboratory Technologists', eh bien! tant pis (comme les médecins québécois qui veulent exercer en dehors du Québec doivent passer les examens du Conseil médical du Canada), mais que cette épreuve constitue une condition d'accès à une échelle de revenus décente dans les hôpitaux du Québec, là on ne peut plus être d'accord.

Cela ne me surprendra aucunement si, comme la chose s'est déjà produite, certains des chefs actuels des techniciens de biologie médicale du Québec, qui tiennent mordicus à s'inféoder à la 'Canadian Society of Laboratory Technologists', me lancent le mot de Camborne. A la vérité, je m'en fous. Si j'ai réussi à démontrer aux yeux d'un groupe de mes compatriotes, qui sont des collaborateurs que j'estime, un des nombreux mécanismes de notre asservissement, j'aurai atteint mon but. Car il faudrait enfin que les pauvres vaincus des plaines d'Abraham, s'ils veulent être bafoués et colonisés, le soient au moins en connaissance de cause.

Israël sans guerre ni paix

par Pâquerette Villeneuve, un grand reportage exclusif au Devoir

2) Les 400,000 Arabes d'Israël: parias ou citoyens à part entière?

Au recensement de 1968, sur 2,7 millions de population totale, Israël comptait 400,000 Arabes.

Le premier Arabe israélien que je rencontre est un grand garçon de 22 ans, qui s'exprime dans un anglais assez correct et qui est étudiant à l'Université de Jérusalem. Il fait partie du Comité des Étudiants arabes de l'Université. Il me parle tout d'abord des lois d'urgence, décrétées par les Britanniques vers la fin du Protectorat. Elles datent de 1945.

«Les Anglais s'en servaient contre les Juifs et les Arabes, les Israéliens s'en servent presque uniquement contre nous. En application de ces lois, les autorités militaires peuvent limiter la liberté de mouvement de tout individu, qui ne pourra alors se déplacer sans permis spécial. Elles peuvent aussi arrêter les gens sans mandat, les détenir à volonté, les bannir, les exiler, leur interdire le retour en Israël. On peut également les invoquer pour s'emparer de la terre; il suffit que l'armée déclare une zone quelconque interdite aux populations. Tout policier qui a la permission d'un responsable militaire peut user de ces pouvoirs. On ne les utilise pas seulement pour des raisons de sécurité mais aussi pour des raisons politiques».

«Plusieurs étudiants sont obligés de retourner chaque mois dans leur village pour renouveler le permis qui les autorise à rester à Jérusalem».

«Comment se passent les choses sur le campus? Nous nous sentons étrangers ici. C'est ma seconde année à l'Université. Je n'ai pas un seul ami. Si je rencontre un étudiant en dehors, il sera sympathique et chaleureux mais s'il me voit en classe, en général, il ne me dira même pas bonjour. Nos points de vue sont si différents, il est bien difficile de discuter. Puis on sent la haine...»

«Vous suivez tout de même vos études? Je ne sais pas si je vais pouvoir continuer. Les frais de scolarité sont élevés et nous avons de la difficulté à trouver du travail. Les gens qui font paraître des annonces demandent: "jeune homme ayant terminé son service militaire". Comme les Arabes ne sont pas appelés à l'armée... Il est également très difficile d'obtenir un prêt».

«Vous dites que vous n'êtes pas appelé au service militaire. Il y a tout de même des Arabes dans l'armée? Je me souvenais d'en avoir vu un, un jour, dans l'autobus de Beer-Sheva. Son regard mélancolique et lointain de nomade m'avait frappé. Il n'était pas en tenue, il avait un vieux pantalon attaché avec une ficelle. Mais il portait une arme».

«Les Druses? C'est exact, mais le grade le plus élevé auquel ils peuvent prétendre est bien bas».

«En quoi consiste le Comité des Étudiants arabes auquel vous participez? C'est une organisation autorisée. Grâce à elle, il nous est parfois possible d'expliquer notre situation. Nous avons fait circuler récemment une pétition contre la détention préventive. Mille personnes, dont le professeur Somolov, emprisonné en Syrie, l'ont signée. C'est un beau succès».

«Dans quelle mesure la situation actuelle affecte-t-elle les Arabes israéliens? Nous éprouvons un sentiment général d'insécurité. La nation juive a le droit de vivre en Israël et ce droit, elle en jouit. Les Palestiniens ont le même droit mais personne n'en tient compte».

«Vous avez une solution? Ce n'est pas en faisant se battre les Juifs contre les Arabes qu'on la trouvera. Seul un Etat bi-national à base socialiste résoudrait le problème. Avant d'en arriver là, nous devons affronter trois ennemis: le sionisme, l'impérialisme et les réactionnaires arabes».

Cet étudiant, qui parle de socialisme, veut sortir de la société patriarcale dans laquelle il vit: «Les autorités israéliennes s'allient aux éléments arabes les plus conservateurs afin de continuer à nous laisser vivre de façon traditionnelle et arriérée. Au moment des élections, les gens du parti Mapai ne viendront pas parler avec moi, ils s'adresseront à mon père, qui a 70 ans, pour lui demander d'être candidat, et lui ira chercher des votes. Le Mapai a deux représentants arabes à la Knesseth: Gaber Maady et Sif Aldin Zub, deux illettrés. Il y a une plaisanterie qui court à leur sujet: pendant les séances, ils dorment. C'est seulement quand le parti a besoin de leur vote qu'on les réveille».

«D'autre part, avant de construire des kibboutz militaires dans le Golan, en territoire occupé, le devoir du gouvernement israélien serait d'installer l'électricité dans un village arabe d'Israël».

«La situation économique ne semble pas si mauvaise puisqu'on voit un peu partout sur les chantiers des ouvriers arabes?»

«95% d'entre eux travaillent dans le bâtiment, la restauration et les garages. Les Arabes n'ont pas le droit de travailler dans certains types d'industrie de guerre, par exemple. Pendant longtemps il a fallu un permis spécial pour travailler dans une fabrique de détergents. Par ailleurs, bien des gens qui avaient des terres les ont perdues. L'Arabe n'a donc pas beaucoup de sécurité économique».

Le rêve des autorités de Jérusalem...

Pourtant, à la Municipalité de Jérusalem, Mlle Batsheva, la représentante du maire Teddy Kollek, me fait l'éloge des travailleurs arabes:

«La municipalité en emploie environ 500. Il y en a également plusieurs milliers dans le bâtiment. Ils sont de meilleurs artisans plus prêts à travailler et font moins de problèmes que les travailleurs juifs».

Cette femme toute jeune, assez ronde et souriante, portant un chic pantalon jaune au corsage assorti, m'explique: «30% de l'électorat ici est arabe. Nous aimerions qu'ils présentent une liste aux prochaines élections. Nous souhaitons qu'ils se sentent sur le même pied que les Juifs. Nous voulons être une ville biculturelle, comme Montréal».

«Il n'y avait pas de journal arabe avant 1967, continue-t-elle. Il y en a un maintenant dont le ton nous est fort hostile mais auquel nous avons prêté de l'argent. Les Arabes n'ayant pas leur mot à dire dans le gouvernement, alors nous avons voulu qu'ils disposent par ce moyen d'une aussi grande liberté d'expression que possible».

«Quelles réactions cette politique suscite-t-elle? L'attitude favorable que M. Kollek a adoptée à l'égard des Arabes lui a valu des critiques, mais il a été le maire élu à la plus forte majorité».

«L'annexion de la vieille ville a-t-elle eu des conséquences positives pour les Arabes? L'eau était rationnée chez eux jusqu'en 67. Maintenant ils en ont à volonté. Ils bénéficient des services sociaux et des cliniques. On a agrandi des écoles et construit des terrains de jeux pour les enfants. Naturellement, ils doivent payer des taxes pour tout cela».

«A-t-elle eu des conséquences négatives? L'économie arabe avant 1967 était basée sur le tourisme. Certains hôtels de Jérusalem-Est, surtout les moins grands, ont souffert de la situation. Nous essayons d'encourager les touristes chrétiens à aller y loger», de répondre la jeune femme.

Mademoiselle Batsheva avait raison. Comme elle me l'a annoncé, l'ancienne partie jordanienne de la Ville Sainte

est aujourd'hui bien tranquille. Beaucoup de Musulmans et de chrétiens des pays arabes y venaient autrefois. Maintenant les boutiques de souvenirs et les restaurants sont à peu près vides. Dans les rues, il n'y a guère de va-et-vient. L'animation s'arrête au quartier de la porte de Damas, à l'extrémité duquel le Boulevard des Parachutistes croise l'Avenue des Prophètes. Étonnante rencontre!

Un cas particulier: les Arabes de Jérusalem-Est

«Qui je suis? Un citoyen ordinaire vivant sous l'occupation», me dit mon interlocuteur en réponse à la première question que je lui pose.

«Jusqu'à ce matin, j'étais très pessimiste mais à cette heure (la radio avait annoncé dans l'après-midi une relance possible de la mission Jarring), j'ai meilleur moral. Dans le néant actuel, cette nouvelle apparaît comme un heureux présage».

Mon hôte est une personnalité arabe retirée de la vie publique. C'est un homme d'un certain âge, né à Jérusalem.

«La situation se détériore de plus en plus et l'escalade actuelle sur tous les fronts nous conduira, je le crains, à une autre guerre».

«Avez-vous des contacts officiels avec les autorités? Non, je lis les journaux, j'écoute la radio. Je rencontre des Israéliens de différents milieux et parfois nous échangeons nos opinions. Mais cela ne dépasse jamais le plan personnel».

«Est-il nationaliste? J'espère être un patriote» dit-il en ajoutant: «Sans être membre d'un parti, je suis en effet nationaliste. En tant que tel, j'espère que nous aboutirons un jour à une solution basée sur l'honneur et la justice».

«Nous voulons la paix mais ce ne peut être au prix d'une capitulation sans condition de notre part. Elle n'apporterait qu'un calme passager et la violence renaîtrait bien vite contre l'injustice qui nous serait ainsi imposée. Je ne suis pas en mesure de définir une politique mais je crois que la résolution du 22 novembre devrait servir de point de départ à des pourparlers de paix. A partir de cela, les possibilités sont immenses».

«L'annexion vous gêne-t-elle vraiment? Le fait que les banques jordanaises aient été fermées et les comptes gelés nous empêche de poursuivre certains projets qui auraient donné du travail aux ouvriers et fait marcher les entreprises locales. D'autre part, les taxes que nous



Moshe Dayan, ministre de la défense d'Israël

devons payer à l'Etat d'Israël sont extrêmement élevées et nombreuses. Mais surtout, les avocats arabes refusent de pratiquer pour protester contre l'obligation qu'on leur a imposé d'utiliser les lois israéliennes».

«Vous réagissez contre l'occupation israélienne. Toutefois, n'avez-vous pas été sous la domination ottomane pendant des siècles? Sous les Ottomans, les Palestiniens étaient partenaires en tout. Nous ne nous sentions pas étrangers puisque cela se passait entre musulmans à une époque où il n'était pas toujours facile de distinguer entre nationalité et religion. L'idée nationaliste, l'idée d'Etats nationaux est une notion tout à fait récente. Elle est née en Europe au XIX^{ème} siècle, sans doute du désir inconscient de rompre avec la religion comme base de l'identité. Nous avons suivi le même chemin. Aux yeux d'un nationaliste arabe, chrétiens, juifs, musulmans ont des droits égaux et doivent être soumis aux mêmes obligations. Beaucoup de nos leaders sont chrétiens, il y a des Juifs dans le gouvernement tunisien. Alors que dans un Etat comme Israël, basé sur la race et la religion, il n'y a guère de place pour personne d'autre».

«Pourquoi n'arrivons-nous pas à vivre ensemble, dans une société diversifiée? C'est pourtant notre seul espoir. Le nationalisme juif et le nationalisme arabe devraient se compléter plutôt que de chercher à s'entre-détruire. On pourrait faire tant de choses».

Prochain article: La vie à Gaza: un tremblement de terre qui ne s'arrête jamais.

■ lettres au DEVOIR

Réponse à un Canadien français de l'Ouest

M. Thomas Bilodeau.
J'ai lu votre lettre parue dans le Devoir du mardi 23 juin 1970 sous le titre: "Réflexions d'un franco-Albertain après une visite à Montréal". Comme j'arrive à peine d'un voyage de trois semaines qui m'a mené de Rouyn, où j'habite, à Vancouver et St-Boniface, je voudrais répondre à votre lettre par quelques réflexions qu'on susciterait en moi vos étonnements. Devant le Québec nouveau que vous venez de visiter. Vous avez été surpris, M. Bilodeau, de voir chez certains Québécois toutes sortes de traits psychologiques et culturels qui diffèrent de votre propre bagage de science et d'influences. Et nous voilà déjà au coeur du problème! Vous rapportez beaucoup de faits qui vous ont étonné et qui sont autant de reproches à peine retenus faits aux Québécois René Lévesque a traité les Français de l'Ouest de "dead ducks", le Québec indépendant ne pourrait aider

les Français restés canadiens. Les Montréalais ont le ton plus sec cette année qu'en '67, les étudiants d'ici ne connaissent ni Loneragan, ni Frye, ni MacLuban. Je ne veux pas être pointilleux à l'excès et reprendre une à une les difficultés que vous me présentez. Vous soulignez celle de la vie française au Canada. Je voudrais pour ma part lui accorder l'essentiel de votre lettre. Il y a une présence incontestable du français au Canada. Mais ce qu'il faut voir aussi, c'est que les communautés françaises d'Amérique ne participent pas toutes à la même intensité, à la même richesse de vie. J'arrive de l'Ouest canadien et j'y ai rencontré plusieurs Canadiens plus ou moins français. J'ai passé deux jours à Saint-Boniface, la ville française de l'Ouest canadien. J'ai parlé avec des gens de là-bas. La vie familiale y est française. Quelques commerces affichent des noms français. Ajoutons à cela quelques paroisses offrant un liturgie française et voilà à peu près tout de ce que l'on peut qualifier de vie française à Saint-Boniface. On peut parler de vie française en effet. Le mot est court, simple et connu. Mais il est ambigu aussi. Car on parle aussi de vie française au Québec et, ma foi, cette deuxième n'est pas la même que la première. Et vous donnez, M. Bilodeau, dix et vingt exemples de cela dans votre lettre.

Mais encore comment voir mieux cette différence de vie? Je prends l'exemple des quartiers chinois des grandes villes d'Amérique. Un reste de vie de Chine s'y prolonge avec son art, sa cuisine, ses gens. Mais ce n'est plus la vie de Chine. Les communautés françaises hors du Québec seront parfois des quartiers français comme à Sudbury; parfois des villes françaises comme Saint-Boniface, parfois encore de simples familles françaises comme celle de Vancouver qui m'a reçu pendant trois jours. Chacune participe à une forme de vie française. Mais que de différence entre elles. Encore plus grand qu'en ville française, le pays français peut regrouper une nation française unie par des liens historiques, culturels et politiques. Il y en a plus d'une trentaine dans le monde. Et le Québec, dans déjà le quart de ses citoyens, veut être du nombre. Et cela s'appellera encore vie française. Mais elle sera plus tôt à aux horizons élargis, plus indépendante des autres vies nationales compétitives voisines. Pour ces raisons un pays est une communauté plus vivante, plus riche, que ne le sera jamais une ville ou un quartier ou une famille française, chapeautés l'un et l'autre par une supra-existence étrangère, anglaise ou occurrente.

Telle est la situation des Canadiens français qui mènent une vie de quartier français mais une vie de travail anglaise, par exemple. (...) Bref, il est bien légitime de qualifier de vivant cent mille de vie, à la condition toutefois de ne pas passer de leur ressemblance, à l'identité absolue. Leurs bacs ont beau être pareils, un canard ne sera jamais une oie. Et pour éviter de tomber tout de suite dans un premier sophisme du genre, une aussi longue insistance sur la vie française, un aussi abondant emploi du mot "français" ne signifie pas que le Québec est une autre France, avec tout ce que l'expression a de trop étroit; il faut, seulement comprendre par là que plus d'une caractéristique du Québec actuel et futur est française, dont en premier lieu la langue et une importante partie de l'histoire. Mais aussi faut-il ajouter que le Québec est avant tout québécois. Il est aussi et aussi peu français que le Mexique est espagnol, par exemple.

Pour terminer ma réflexion sur la vie française en Amérique et déborder sur un sujet qui nous vaudra peut-être une autre lettre d'Alberta, ce que j'espère vivement, j'ajoute que si j'ai employé les expressions familles, quartiers, villes et pays français, c'est aussi parce qu'il y a pour moi du premier au dernier de ces termes comme une progression de richesse, d'intensité de vie. C'est aussi la raison pour laquelle je ne me satisfais pas de vivre dans une famille, dans un quartier ou dans une ville française; ce qu'il me faut, ce que je veux, c'est un pays français. Je sais aussi que les conditions socio-politiques qui nous permettent de l'espérer avec un certain degré de certitude ne sont pas le fait de tous les Français d'Amérique.

C'est dommage pour eux, mais leur désavantage ne doit pas devenir notre malheur.
Pierre LARIVIERE
Rouyn 4-7-70

Un diplôme, "qu'osse ça donne?"

On annonçait la semaine dernière que 1500 enseignants environ, finissant des écoles normales de Montréal, se retrouveront ces jours-ci dans la rue, sans travail. On discute aussi que parmi ces chômeurs diplômés ceux dont le placement était le plus incertain étaient les diplômés en histoire... Mais, depuis quelques mois, des amis de C.E.G.E.P. me disent: "Je vais prendre une spécialisation en histoire... c'est plus facile... une fois que j'aurai le diplôme je me débrouillerai bien; je ne veux pas me compliquer la vie..." Ces deux faits ne sont qu'un très petit exemple de l'anarchie qui règne dans le monde de l'éducation au Québec: d'un côté, on a trop de diplômés et, de l'autre, on s'engage sans trop savoir pourquoi, sans information valable le plus souvent, pour avoir le fameux "papier"...

Après avoir admiré la logique d'un gouvernement qui dépense des millions pour former des enseignants dont il n'a aucun besoin, on peut se demander ce qui pourrait se faire, à part des petits rapièges possibles à l'usage de ceux qui sont déjà "pris". Nous croyons que la seule solution à long terme est une solution politique et cette solution est diablement pressante. Il s'agit, et c'est beaucoup moins compliqué qu'on ne pense, de fixer un certain quota d'étudiants pour chaque matière étudiée. Ceci en fonction du marché futur possible. Loin de moi de faire du gouvernement un espèce de Léviathan qui contrôlerait toutes nos vies mais je demande simplement la possibilité d'un peu de logique et d'économie (le mot raccourci est lancé!) au Québec.

Il serait peut-être plus sage de faire cela que de faire l'achat d'un certain équipement pour mater ceux qui ont coûté si cher à former...
René LEDUC
Montréal 13-7-70

CHEVEUX...CHEVELURE... NOUS AIMERIONS SAVOIR

Pourquoi parler pour ne rien dire... avant un examen approfondi?

Il est certes normal que des personnes doutent et soient sceptiques en ce qui concerne la reprise des cheveux. Le Centre Capillaire Pierre le conçoit, l'admet et se range de votre avis. Et nous alors.

Depuis 15 ans au service du public, nous sommes en permanente contestation avec nous-mêmes. Le Centre Capillaire Pierre utilise des chercheurs du Québec d'abord, du Moyen-Orient, d'Amérique du Nord et d'Europe. Le tout est réévalué et mis en valeur par les Laboratoires Accurate de Montréal.

Que faire? Une consultation initiale de 90 minutes ou plus déterminera là où les causes du non remplacement de votre chevelure d'après le taux de leur chute, les soins à suivre, la durée de vos traitements, la discipline librement consentie, qui sera requise de vous. Des résultats d'examen, qui soient affirmatifs, serviront à démontrer que vous êtes traitable et que cela en vaut la peine.

Scepticisme Cela fait certes bien, de paraître ou d'être sceptique, néanmoins il faut faire la juste part des choses et ne pas confondre le scepticisme avec l'entêtement et l'ignorance héréditaire. Admettons en toute objectivité que la science et la biologie ne cessent de progresser.

La calvitie peut et doit être prévenue, si prise à temps par vous et par nous. Ne pas l'admettre serait refuser tout progrès.

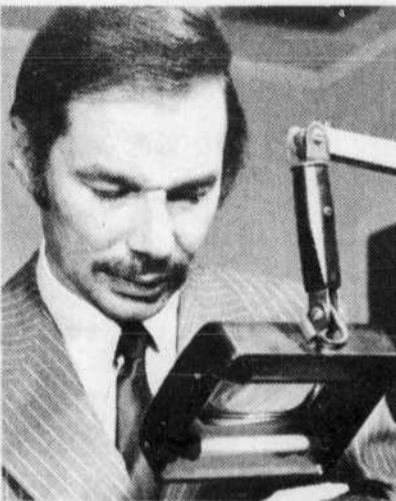
C'est aujourd'hui une réalité; il faut combattre cet effet destructeur d'une apparence physique amoindrie qui vieillit prématurément, et l'ignorer serait absurde.

Si vous demeurez sceptique, grand bien vous fasse, mais cessez donc de glaner des avis professionnels à gauche et à droite qui sont habituellement donnés par des gens non qualifiés.

Les "Guéris Tout" tels que moelle de boeuf, graisse d'ours, vasoline, shampooing spéciaux et autres divagations collectives ont causé plus de calvities accélérées que si rien n'avait été fait du tout.

Dans ce cas-là les regrets sont pour longtemps. Soyez surtout logique avec vous-même et pour vous-même, prenez conscience de votre réalité, soyez votre propre juge.

Les consultations sont privées et sur rendez-vous seulement.



Centre Capillaire Pierre
EDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est. rue SHERBROOKE, angle Berri
SUITE 390 - sortie de Métro Sherbrooke
288-3823 - 288-7378
HEURE: de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.



CHASSEURS STOP! FOURRURES ICI!

Bien sûr, vous êtes un fameux chasseur, mais juste au cas... pensez donc à la vente avant-saison de fourrures chez Dupuis. Vison, renard, chat sauvage, loup canadien, etc. Tout y est, et à des prix plus qu'avantageux. Et... votre femme ne s'objectera plus à votre partie de chasse.

DUPUIS - DEUXIEME - SALON DE LA FOURRURE



DUPUIS
le grand magasin canadien à l'accent français

informations

internationales

L'Ostpolitik divise la RFA

La RDA accuse Bonn d'accumuler des armes chimiques et bactériologiques

A l'heure où le ministre fédéral allemand des affaires étrangères prépare son départ pour Moscou, les accusations de l'Allemagne de l'Est sur le stockage d'armes chimiques et bactériologiques en territoire ouest-allemand, la reprise des conversations sur Berlin dont le statut est remis en question par l'Ostpolitik de M. Brandt, la mollesse de l'appui américain obtenu par M. Scheel, ce week-end, face à la virulence de l'opposition chrétienne-démocratique tel est le décor au milieu duquel doit s'engager entre Bonn et Moscou les délicates négociations consacrant en quelque sorte le statu quo territorial entre les deux Allemagnes.

Accusation de la RDA

Une "déclaration" du gouvernement de la RDA sur les questions du désarmement, diffusée hier à Genève, affirme que des armes chimiques et bactériologiques sont mises au point en République fédérale "suivant les instructions directes du ministère de la défense".

D'autre part, selon cette déclaration, "des armes chimiques et bactériologiques importées des Etats-Unis ou déjà produites en République fédérale sont mises à la disposition de la Bundeswehr".

La déclaration demande en outre que la République fédérale, "qui s'est opposée pendant de longues années au traité de non prolifération, et ne l'a toujours pas ratifié", y adhère de façon pleine et entière.

D'autre part la RDA veut aider le gouvernement Brandt/Scheel "à sortir de l'impasse créée par la politique revancharde de la CDU/CSU (démocrates-chrétiens)" affirmait hier matin, vingt-quatre heures avant la reprise des échanges de vues sur Berlin entre les quatre ambassadeurs (Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France) commencés ce matin, le journal du PC est-allemand (SED) "Neues Deutschland".

Le quotidien, qui rappelle que la RDA a proposé à Bonn l'établissement de relations normales égalitaires et en droit international, écrit que la RDA fera tout ce qui lui sera possible pour réaliser la coexistence pacifique.

L'opposition invitée

M. Walter Scheel, ministre fédéral allemand des Affaires étrangères a officiellement invité hier les trois groupes parlementaires à désigner chacun

un représentant pour l'accompagner à Moscou à l'occasion des négociations germano-soviétiques sur un renoncement réciproque au recours à la force.

Il apparaît déjà certain que les groupes SPD et FDP, qui appuient la coalition gouvernementale, répondront favorablement. En revanche, il semble par l'instant peu probable que la CDU-CSU (opposition) donne suite à cette invitation.

Les dirigeants chrétiens-démocrates ont en effet fait savoir à diverses reprises ces temps derniers qu'ils n'entendent pas se voir cantonner dans un rôle de simples observateurs. Ils jugent aussi que le "papier Bahr/Gromyko" tel qu'il est actuellement rédigé n'est pas une base adéquate pour la rédaction du traité recherché.

A New York, commentant la visi-

te à Washington de M. Walter Scheel, le New York Times écrivait hier:

"La Maison Blanche a donné en principe son appui aux courageux efforts du chancelier Brandt en vue de négocier ce qui reviendrait à un traité de paix intérimaire fondé sur le statu quo territorial actuel. Mais elle s'est retenue d'accorder l'appui détaillé dont M. Brandt a précisément besoin pour assurer l'unité de son pays derrière sa politique, appui qui empêcherait les chrétiens-démocrates d'accuser le chancelier de jouer le soutien américain dont a besoin la sécurité de l'Allemagne. En renonçant d'entrer dans les détails en jeu, les Etats-Unis encouragent les attaques de l'opposition contre M. Brandt et menacent de diviser l'Allemagne de l'Ouest d'une façon dangereuse".

Garnison khmère mise en déroute, à Srang

TRAM KNAR (AFP) — Des forces "communistes", descendues de la base secrète qu'ils ont établie dans l'épaisse jungle au sud-ouest de Phnom-Penh, ont mis en déroute hier la garnison cambodgienne du poste militaire de Srang, à 25 milles au sud-ouest de la capitale.

L'attaque surprise a pleinement réussi et les 100 soldats khmers — dont beaucoup dormaient encore — se sont enfuis vers le village de Tram Knar, alors que les Nord-Vietnamiens et vietcongs se re-tranchaient dans le poste. Aucune tentative n'avait été faite dans la soirée par les forces cambodgiennes pour reprendre Srang. Les experts militaires pensent toutefois que, dès qu'une contre-attaque d'importance sera lancée contre eux, les Nord-Vietnamiens et vietcongs se réfugieront dans la forêt.

Il y a déjà plusieurs semaines, indiquent-on d'autre part, que les services khmers de renseignements ont eu connaissance de l'existence d'une base secrète "communiste" dans les montagnes qui entourent Srang. La forêt épaisse qui couvre cette zone leur offre un excellent abri et en outre ils se trouvent à quelques milles d'une riche région rizicole.

Plusieurs raids aériens et bombardements au napalm ont été effectués par les bombardiers cambodgiens T 28

au-dessus du lieu présumé du quartier général nord-vietnamien et vietcongs dans cette région boisée. Cependant, les "communistes" continuent à lancer à partir de cette base des attaques contre les provinces de Kompong Speu, Takeo et Kampot, au sud-ouest de la capitale, menaçant par là même les communications routières.

Pour une solution politique?

Du côté sud-vietnamien, "Washington commence à abandonner l'idée d'une victoire militaire en Indochine qui déclencherait de la solution finale du conflit", écrit hier soir le quotidien saïgonnais "Cong-Luan" (Opinion publique) dans un éditorial signé par son directeur, le sénateur et ancien général Ton That Dinh.

Le président Nixon, poursuit M. Dinh, qui appartient à l'opposition, "est en train de préparer une solution politique pour la guerre du Vietnam, en raison notamment de la non amélioration de la situation en Indochine et de l'évolution de la situation aux Etats-Unis, où des élections législatives doivent se dérouler prochainement.

Relance de la guérilla en Colombie

État de siège en Colombie

L'état de siège est de nouveau proclamé en Colombie, où les élections d'avril dernier continuent de donner lieu à diverses formes d'opposition mal "digérées" par les autorités. Ailleurs en Amérique latine pendant qu'un suspect dans l'affaire Aramburu se suicidait à Cordoba, un nouveau rapt avait lieu, cette fois en Bolivie. Au Brésil, l'Escadron de la mort, organisation composée de membres de la police qui se charge de liquider les délinquants pour qui, à leur avis, la justice a été trop clémente, frappait de nouveau en fin de semaine, faisant neuf morts.

BOGOTA (AFP) — En application de l'état de siège proclamé dimanche en Colombie, le gouvernement a adopté une série de mesures très sévères, concernant notamment les enlèvements politiques.

Il est ainsi annoncé que les régions où se produiraient un rapt seront occupées par les forces publiques qui ne se retireront qu'une fois leur mission accomplie. Il n'y aura pas de négociations avec les auteurs d'un rapt.

Les gouverneurs des divers départements sont autorisés, d'autre part, pour le maintien de l'ordre, à proclamer le couvre-feu. Les réunions de plus de trois personnes seront interdites et les véhicules seront soumis à un contrôle. On pourra également interdire les boissons alcoolisées.

Le décret sur l'état de siège stipule également l'interdiction des réunions politiques, religieuses, estudiantines et autres. Les personnes soupçonnées d'"activités subversives" seront surveillées. Une liste de ces personnes établie par le "Département administratif de sécurité" (DAS) sera communiquée à cet effet au ministre de l'Intérieur.

Au cours de l'état de siège tous les règlements sur le port d'armes et explosifs sont suspendus. Enfin, le décret prévoit une liste de peines et d'amendes punissant divers infractions ou délits, qui seront jugés par des conseils de guerre.

Comme le 21 avril dernier, le gouvernement du président Carlos Lleras a décidé de proclamer l'état de siège en raison des "troubles de l'ordre public" dont il accuse l'Anapo (Alliance nationale populaire), parti du général Gustavo Rojas Pinilla, devancé officiellement de 63,57 voix par M. Misael Pastrana le 19 avril.

Depuis trois mois, en effet, l'Anapo n'a cessé de proclamer son mécontentement devant les résultats du scrutin, qu'il estime frauduleux.

Rapt en Bolivie

L'occupation, dimanche à trois heures du matin, d'une petite ville du nord de la Bolivie, Teoponte, par une trentaine d'hommes armés, qui ont amené en otages deux techniciens ouest-allemands, est la première action de guérilleros en Bolivie depuis la mort en octobre 1967 d'Ernesto "Che" Guevara.

Les deux Allemands, MM. Eugen Schulz-Mauser et Gunther Lerch, travaillaient sur une drague de la société américaine "South American Placers" qu'elle exploite l'or dans la région. Certains bureaux de la société ont été incendiés et les guérilleros ont emmené la caisse.

Selon une personnalité gouvernementale, les hommes étaient très jeunes, et leur action pourrait être liée avec une

concentration de guérilleros, signalés depuis plusieurs semaines dans les forêts tropicales du Beni, au nord de la Bolivie.

"L'escadron de la mort"

Le bain de sang commencé samedi matin par "l'escadron de la mort" pour venger la mort d'un policier s'est poursuivi dimanche à Sao Paulo, où deux personnes ont été tuées, et s'est étendu à Rio de Janeiro, où une autre personne a été étranglée hier matin.

Ces trois nouvelles exécutions portent déjà à neuf le nombre des "marginiaux", expression qui désigne les repris de justice, assassinés pendant le week-end par "l'escadron de la mort". Toutefois, le porte-parole des policiers "justiciers" à Sao Paulo, Lirio Branco, a annoncé par téléphone aux journaux que "vingt bandits seront exécutés pour chaque policier abattu".

Mme Meir fait allusion à un affrontement direct avec l'URSS

HAMBURG (AFP) — Le premier ministre israélien, Mme Golda Meir, n'exclut pas une confrontation directe avec les Soviétiques sur le canal de Suez.

Dans une entrevue publiée, hier, par le magazine ouest-allemand "Der Spiegel", le premier ministre israélien a indiqué en effet que "dans la mesure où les Russes s'établiraient vraiment sur la rive occidentale du canal de Suez, Israël devrait tenter quelque chose contre le déploiement de forces soviétiques. De toute façon, a-t-elle souligné, les Russes n'ont rien à faire là où ils sont actuellement". Mme Meir a précisé d'autre part, qu'à sa connaissance il n'y avait pas eu, jusqu'à présent, de duels aériens entre pilotes soviétiques et israéliens, mais elle n'a nullement écarté cette éventualité.

"Israël, a poursuivi le premier ministre, ne peut pas se permettre de perdre une guerre, non seulement parce qu'il n'aime pas perdre une guerre, mais surtout parce qu'une guerre perdue signifierait pour lui l'extermination de son peuple".

Selon Mme Meir, les Soviétiques ne songent pas à détruire l'Etat d'Israël, mais cherchent à réaliser un vieux rêve russe: avoir la maîtrise sur le canal de Suez, l'Afrique du nord et l'Europe du sud.

A Washington le Département d'Etat s'est refusé, hier, à confirmer ou à démentir une information du New York Times selon laquelle Washington chercherait actuellement à persuader Israël d'accepter la fourniture d'avions du type "FA-Crusader" au lieu des "Phantoms" commandés.

Les "Crusaders" sont des appareils déjà anciens, alors que les "Phantoms" sont des appareils ultra-modernes permettant, notamment, une pénétration en profondeur de tout espace aérien ennemi.

D'autre part un radar, très perfectionné de fabrication française a bien été installé au Liban, précise la direction de la compagnie française "Thomson-CSF", qui en est le constructeur. Ce radar aurait été installé sur un mont dans le sud du Liban.

Les Antipropos

de Jean Lévesque



La Bourse et la vie

Quiconque s'intéresse à la finance et à l'économie du Québec se souviendra sans difficulté des accusations portées au début de l'année par l'économiste Jacques Parizeau, voulant que des financiers torontois boycottent le Québec en tentant de tenir la province à l'écart du marché monétaire canadien. Comment ne pas se souvenir des dossiers publiés alors par cet économiste lorsqu'on prend connaissance du rapport Moore? Coïncidence heureuse, c'est au moment où le rapport Moore est connu que l'équipe d'économistes de l'Université de Montréal publie son rapport sur l'économie québécoise, rapport commandé par le gouvernement fédéral et dont les travaux ont été rédigés sous la direction du professeur Raynault. Or, à l'analyse de plus d'un expert, la commission Raynault est loin de contredire les déclarations de l'économiste Parizeau, et le rapport Moore ne fait que prouver ce qui avait été déjà dit.

L'essentiel des faits avancés par l'économiste Parizeau voulait prouver qu'il n'existe pas de concurrence réelle sur le marché financier canadien, que ce marché financier canadien est contrôlé depuis Toronto et lorsqu'une portion du contrôle est retenue à Montréal, un axe Montréal-Toronto est créé, neutralisant ainsi toute velléité de concurrence. Ceci placerait le Gouvernement du Québec dans un carcan: le gouvernement ne pourrait négocier d'emprunt et se mouvoir financièrement parlant qu'à l'intérieur de ce carcan. D'où l'existence du cartel financier: dont serait prisonnier le gouvernement québécois.

Le rapport Moore qui vient d'être publié au nom et par des financiers canadiens, c'est l'avis de la plupart des observateurs au Québec, serait "un rapport fait par des financiers de Toronto pour des financiers de Toronto". C'est la phrase même de M. Louis Rousseau, président du comité consultatif du ministère des institutions financières du Québec. Le Rapport Moore recommande qu'on rende moins accessible le marché des valeurs canadiennes aux capitaux étrangers. La raison donnée en est une de nationalisme économique canadien. Encore là, la plupart des observateurs québécois s'entendent pour dire que derrière le prétexte de nationalisme canadien, les financiers canadiens, entendre torontois surtout, voudraient simplement protéger une chose-gardée, protéger leur cartel. C'est là que le rapport Moore coïncide étrangement avec ce que M. Parizeau prétendait il y a quelques mois.

Or, au moment où le Rapport Moore est publié, la commission Raynault, à Bruxelles, établit, parmi les postulats essentiels de croissance économique du Québec, la nécessité de fortifier la position de Montréal sur les marchés canadiens et internationaux, d'en faire une place de finance avancée. Or, quelques jours avant la publication du rapport Raynault, le ministre Choquette, des institutions financières du Québec, déclarait en substance qu'il fallait absolument voir à faire de la place boursière de Montréal une place de calibre international, si on voulait la relance économique québécoise. Mais, pour relancer la place boursière de Montréal, non seulement il faudrait ne pas rendre difficile l'accès de cette bourse aux capitaux étrangers, mais le faciliter. Or, c'est tout le contraire que recommande le Rapport Moore.

De là à conclure que pour relancer le développement économique du Québec, il faut rompre ce cartel pour faire de la place boursière de Montréal une place indépendante et d'envergure internationale, il n'y a qu'un pas. Et les déclarations faites par le ministre Choquette, des institutions financières du Québec, peuvent indiquer que l'équipe libérale de M. Bourassa est déterminée à faire ce pas. Cela peut prendre autant de courage que d'habileté, mais la province a les moyens constitutionnels de le faire, pour autant que le cartel dont il est question ne trouve pas un allié dans le gouvernement fédéral, qui viendrait mettre le bois dans les roues.

Les développements dans ce domaine seront intéressants à suivre, vu l'enjeu primordial que la question soulève. Mais les événements seront difficiles à suivre, car les luttes à ce niveau ne se font que rarement au grand jour, mais généralement dans de douteuses pénombres. Tenons donc nos lanternes allumées, et souhaitons bonne chance à M. Choquette.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission Le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

aux 4 coins du monde

PARIS (AFP) — M. Leopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal, a déclaré hier à son arrivée à l'aéroport d'Orly que son pays n'avait pas l'intention de demander l'intervention de troupes françaises pour repousser l'agression des forces portugaises à sa frontière avec la Guinée-Bissau. "Le Sénégal veut seulement", a-t-il dit, que la France intervienne pour que l'OTAN refuse au Portugal le droit de se servir contre les Africains des armes qui lui sont fournies.

WASHINGTON (AFP) — Le lieutenant William Calley de l'armée américaine, accusé avec 12 autres militaires du meurtre de 102 civils vietnamiens du village de My Lay en 1968, a demandé hier que sa comparution devant une cour martiale soit annulée de même que les accusations dont il est l'objet. Les avocats de l'accusé déclarent dans un procès intenté aux Etats-Unis et à certains militaires devant une cour fédérale que le procès de Calley par une cour martiale violerait les droits que lui confère la constitution des Etats-Unis.

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone a démenti hier que les vols de ses avions d'observation au-dessus du territoire cubain aient été multipliés, mais le département d'Etat a déclaré peu après que le degré de l'engagement

militaire soviétique à Cuba était "une source d'inquiétude constante". Cependant, a précisé le porte-parole de ce ministère, "en nous fondant sur les résultats de nos investigations, nous croyons qu'il n'existe pas à Cuba, de systèmes d'armement offensifs".

MOSCOU (AFP) — M. Urho Kekkonen, président de la Finlande a quitté hier après-midi Moscou pour regagner Helsinki, après avoir assisté à la signature, par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, d'un protocole reconduisant pour vingt ans le traité soviéto-finlandais d'amitié, de coopération et d'aide mutuelle, signé pour la première fois le 6 avril 1948, et renouvelé en 1955 pour vingt ans.

Candidature de la Grande-Bretagne à l'étude, à Bruxelles

BRUXELLES (AFP) — A la veille du début des négociations avec la Grande-Bretagne, les six ont eu hier à Bruxelles une journée laborieuse, constructive, et en somme satisfaisante.

Il y eut préparation de la rencontre d'aujourd'hui avec les Britanniques. Il faut en retenir surtout le parfait accord entre les Six. Ceux-ci admettent, bien sûr, que l'entrée dans le Marché commun agricole pose au Royaume-Uni des problèmes à première vue insolubles. Ils demandent aux Britanniques de dire franchement et carrément comment ils conçoivent leur intégration dans le système, et comment ils conçoivent la négociation — c'est-à-dire que les Six sont d'accord pour ne pas se laisser entraîner sur le terrain des marchandages de détail. Le financement du Marché commun agricole n'est qu'un aspect de l'obstacle à franchir. C'est aux Britanniques à parler les premiers, puisque ce sont eux les candidats.

District Électoral de:
JACQUES CARTIER

Rapport sommaire des dépenses électorales de
M. L.E. BAXTER
candidat: INDEPENDANT

aux élections générales du 29 avril 1970.

1. Dépenses personnelles du candidat	\$ 32.08
2. Location de locaux	\$ 400.00
3. Services	\$1,227.50
4. Frais de voyage et louage de voiture	NIL
5. Articles fournis	\$ 824.32
6. Publicité	\$3,583.39
7. Créances contestées	NIL
TOTAL	6,067.29

Signé: Gilles Gravel
Nom de l'agent officiel

Publié par le président d'élection dudit district électoral
JACQUES CARTIER
M. Robert Desforges, C.A.
650, 18e Ave
Lachine P.Q.

District Électoral de:
JACQUES CARTIER

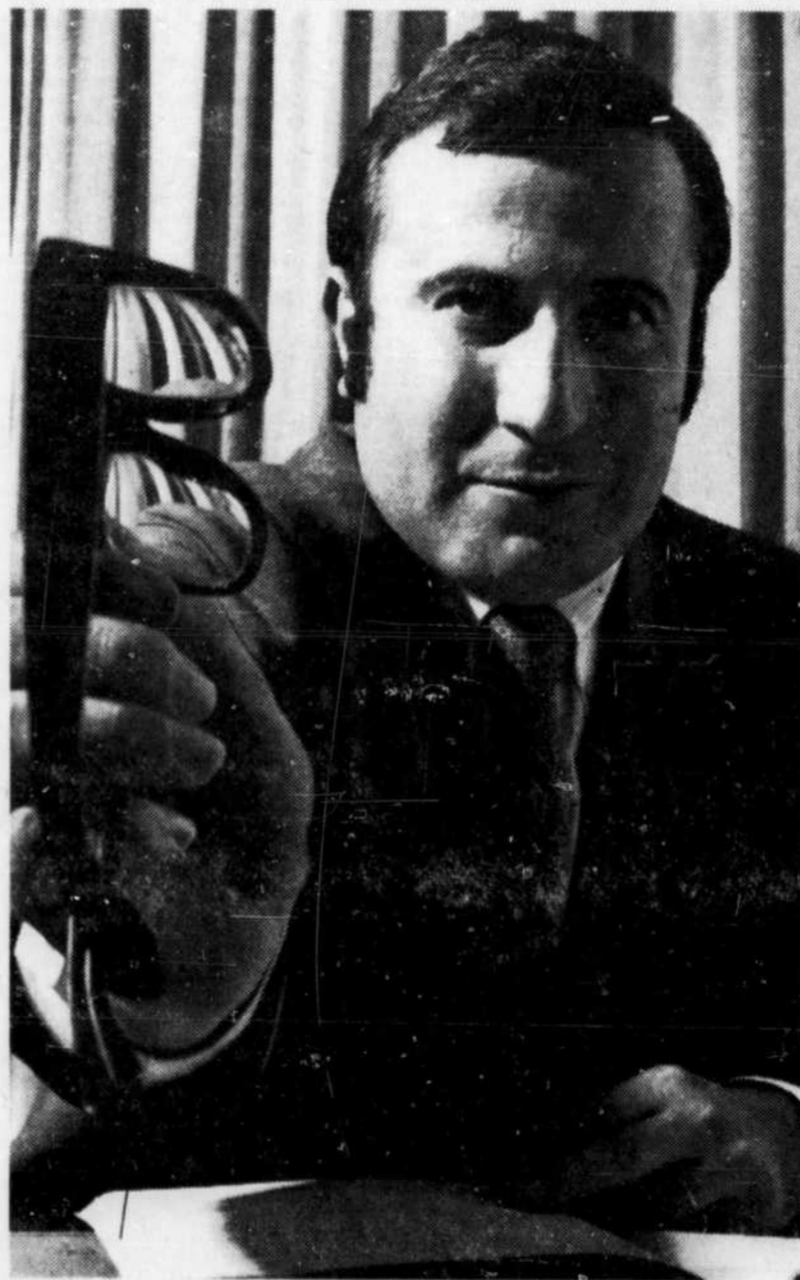
Rapport sommaire des dépenses électorales de
M. JEAN-GUY CHARTIER
candidat: UNION NATIONALE

aux élections générales du 29 avril 1970.

1. Dépenses personnelles du candidat	\$ 200.00
2. Location de locaux	\$ 660.00
3. Services	\$ 5,450.02
4. Frais de voyage et louage de voiture	\$ 1,786.11
5. Articles fournis	\$ 4,511.05
6. Publicité	\$ 7,724.38
7. Créances contestées	NIL
TOTAL	\$20,331.56

Signé: Jacques Noel
Nom de l'agent officiel

Publié par le président d'élection dudit district électoral
JACQUES CARTIER
Robert Desforges, C.A.
650, 18e ave
Lachine, P.Q.



VOUS parlerez!

La seule assurance de Berlitz.

Votre professeur d'anglais ne vous a laissé aucun espoir? Alors reprenez confiance. BERLITZ vous fera parler anglais en quelques semaines. Sans peine, sans devoirs, sans livres. BERLITZ vous fera parler anglais en vous le faisant parler sans cesse jusqu'à ce que vous vous surpreniez "suddenly" à le parler couramment, tout comme votre professeur BERLITZ. Cette facilité et cette efficacité vous étonnent? Alors, pour vous en convaincre, venez prendre une leçon d'essai gratuite chez BERLITZ. Prenez rendez-vous "immediately" en appelant:

Berlitz
Près d'un siècle d'avant-garde.
MONTRÉAL: 2055, rue Peel ou 50, Place Crémazie 288-3111
ST-JEAN: 207, rue Richelieu 346-6100

3M COMPANY

annonce une expansion de 75% de ses facilités dans la Province de Québec pour servir le marché important et toujours croissant du Québec. Aujourd'hui, plusieurs personnes à l'emploi de 3M, faisant partie des cadres administratifs, des services techniques et des ventes, de même que leurs familles, habitent et travaillent dans la Belle Province. Ils s'occupent de toutes les Divisions de 3M: plus de 35,000 produits différents qui trouvent leur utilité dans vos foyers, dans l'industrie, et même sur la lune!



Ce nouveau hall de réception de la succursale montréalaise de la Division des Communications-Affaires de la compagnie 3M reflète la récente expansion des facilités de la Compagnie au Québec, qui a foi en l'avenir prometteur de ce marché.



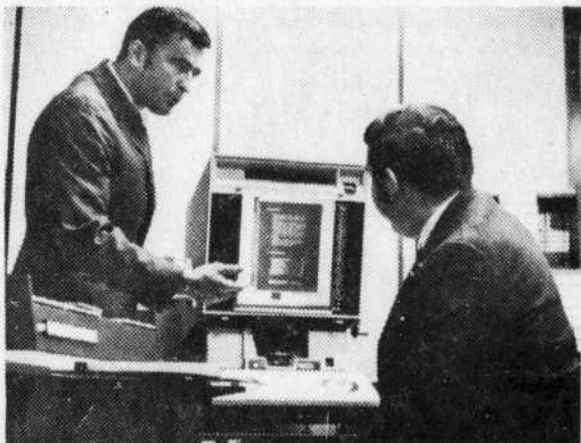
Jacques Thériault, Surveillant des Ventes des Produits Réflecteurs, discute ici avec Jim Keefe, Représentant des Ventes (chemins de fer) de l'étiquette A.C.I. servant à identifier les wagons de marchandises pour faciliter le contrôle lors du transport ou dans les cours de triage.



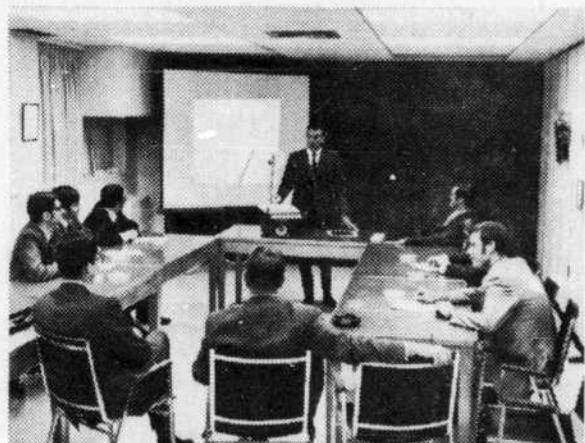
Roger Soulard est Représentant 3M auprès du Gouvernement à Québec pour les Produits Réflecteurs. Il se soucie de l'utilisation des panneaux-réflecteurs Scotch-Lite afin de diminuer les risques d'accidents sur nos routes, et de rendre les randonnées plus faciles et plus sûres pour nous tous.



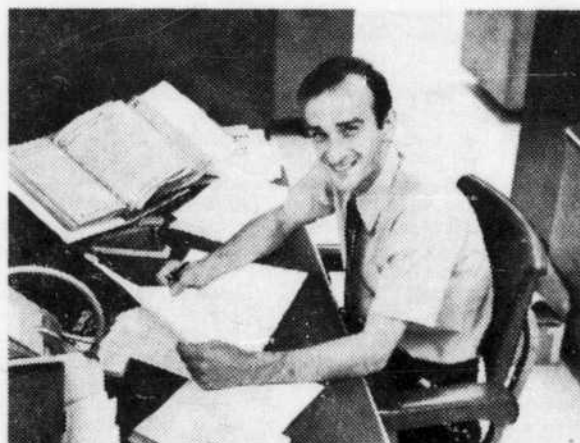
Si vous travaillez dans le domaine de l'imprimerie, vous connaissez sans doute Michel Coutu, Représentant des produits d'imprimerie de la Compagnie 3M. Il explique, ci-haut, comment la plaque "k" vous épargne du temps.



André Lavigne, du service des Ventes-Systèmes, fait la démonstration du Système de Relevés des Données "3400" de 3M, à un intéressé. Ce nouvel appareil enregistre sur film des milliers d'éléments d'information et peut fournir en quelques secondes n'importe lequel des renseignements mémorisés.



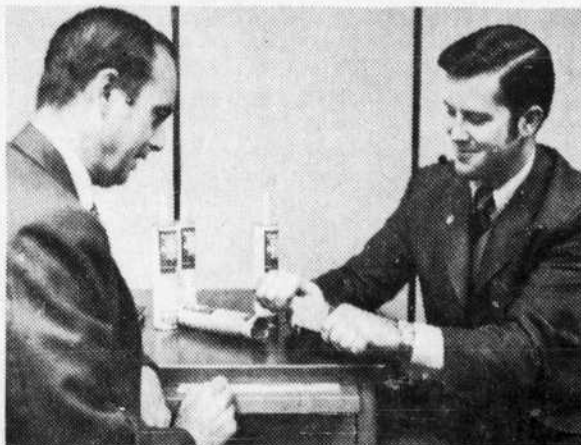
Ross Fairholm, directeur des Ventes pour Montréal des produits visuels et de reproduction, utilise le rétroprojecteur 3M pour énoncer ses arguments lors d'une réunion avec quelques-uns de ses vendeurs et techniciens.



Nous apercevons ici Ralph Pasquini, Correspondant des Ventes de la Division des produits électriques, prenant une commande de ruban électrique de composition plastique Scotch Brand #33. Il s'occupe également de toute une gamme de rubans video et audio Scotch Brand.



Dave Colver, Directeur Régional des Ventes pour les rubans industriels Scotch Brand connaît tous les avantages du Scotch Brand "Pakton", fort utile pour apposer les notes d'expédition sur les envois. Il en résulte une économie d'enveloppes, de temps et d'argent.



Harry Morris, Surveillant des Ventes de la Région de l'Est, explique à Mike Kenrick, Représentant des Ventes, comment l'adhésif pour bois Scotch-Grip a aidé un architecte à surmonter un problème structural. L'adhésif pour bois Scotch-Grip est l'un des nombreux adhésifs, enduits et obturateurs mis au point par 3M pour le marché canadien.



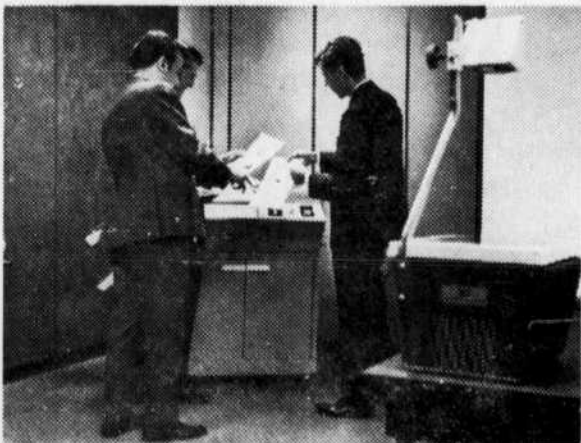
Pierre Bilodeau, Représentant des Services Techniques à Québec, s'entretient avec Herman Fortin, Représentant des Ventes senior, sur le fonctionnement du reproducteur automatique 3M "209".



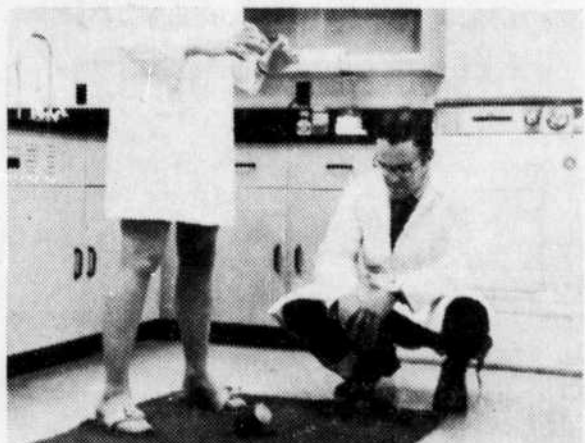
Jacques Carpentier, Directeur Régional des Ventes au détail, démontre à la secrétaire Thérèse Anlaki l'utilité du ruban-fixatif pour cheveux Scotch Brand. Ce ruban pour coiffure a un lien de parenté très étroit avec le ruban adhésif Scotch Brand que nous retrouvons à la maison et au travail.



La nouvelle roue abrasive Scotch-Brite TYCRO polit et donne un fini aux pièces de métal. George Mackintosh, Directeur Régional des Ventes, Abrasifs, souligne que les matériaux abrasifs 3M ont plusieurs fonctions, de la transformation primaire des métaux à la finition veloutée des tissus.



Gilles Langlois, de la Division des Communications-Affaires, fait fonctionner le reproducteur automatique 3M "209" pour deux intéressés. Sa division dispose également de toute une gamme de rétroprojecteurs pour les présentations visuelles.



Une assistante du Laboratoire de vérification 3M de Montréal, laisse tomber un poids de 5 livres sur un échantillon de "Tartan Turf" pour en analyser la résistance au choc. Le "Tartan Turf" est le nouveau gazon synthétique présentement utilisé au Stadium Empire de Vancouver.



André Dion, Surveillant du Bureau de la succursale des Communications-Affaires, vérifie un exposé administratif d'un des nombreux produits de la Compagnie 3M sur le marché du Québec.



Ieuan Price-Williams, Surveillant des Ventes des Systèmes de Relevés des Données, souligne quelques caractéristiques de l'Ordinateur-Caméra 2000 E à un de ses vendeurs.



COMME LE QUÉBEC, VA DE L'AVANT!

BUREAUX DES VENTES ET SERVICE

MONTRÉAL: 3285 boul. Cavendish, tél: 489-9761 ou 487-3030

QUÉBEC: 1375 ouest, boul. Charest, tél: 681-0594

Colombie-Britannique

Les syndiqués font la sourde oreille à l'ordre du gouvernement

Il semble que plusieurs milliers de travailleurs de la construction en Colombie-Britannique sont restés sourds hier à l'ordre du gouvernement de retourner au travail, même si plusieurs chantiers de construction ont repris vie après trois mois de grève.

C'était à 8h, hier matin l'heure du retour au travail massif ordonné par le gouvernement de M. Wackie Bennett en vertu du Mediation Act adopté par son gouvernement en 1968 et qui permet au gouvernement de mettre un terme à toute grève dès lors que l'intérêt public est mis en péril.

En vertu de cette loi, les travailleurs qui ne sont pas retournés au travail hier, refusant ainsi d'obéir et contrevenant à la loi, sont passibles d'amendes individuelles de \$1,000 et de \$150 par jour subséquent. Les syndicats qui auront fait la sourde oreille seront passibles quant à eux d'une amende de \$10,000.

Sur les principaux chantiers de construction de Vancouver les représentants patronaux ont avoué qu'ils s'attendaient à voir un plus grand nombre d'ouvriers affluer sur les lieux hier.

Déjà sept des quinze syndicats de la

construction de cette province ont signé des ententes et les associations patronales qui avaient déclaré le lock-out avaient pris les dispositions pour reprendre les travaux conformément à la loi également.

Déjà aussi, les syndicats groupant les menuisiers, les briqueteurs, les employés en réfrigération et chauffage avaient affirmé leur intention de faire fi de la loi de M. Bennett et de subir les conséquences de leur refus d'obtempérer.

Mais hier, en Colombie-Britannique, tandis que les travailleurs de la construction restaient chez eux ou retournaient au travail d'un pas plutôt lent, d'autres travailleurs de secteurs différents débrayaient de débrayer en guise de solidarité pour leurs collègues soumis au fameux Mediation Act.

Ainsi les 450 employés (International Woodworkers of America) d'une scierie située sur l'île de Vancouver à Tahsie, débrayaient.

Le ministre du travail M. Peterson n'a pas voulu anticiper sur la situation et dire quelles mesures il envisageait si l'ordre de retour au travail n'avait pas l'ef-

fet escompté.

D'autre part à Ottawa, le président du Congrès du travail du Canada, M. William Dodge, a dit qu'il n'y aurait pas de grève générale en Colombie-Britannique pour appuyer les travailleurs de la construction. M. Dodge a dit que pour ce faire il faudrait que tous les travailleurs des divers syndicats de la Fédération du travail de cette province se prononcent en même temps. Dimanche, le secrétaire de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique, M. Ray Haynes, avait cependant déclaré que l'imposition d'amendes aux travailleurs de la construction conformément aux dispositions de la loi de M. Bennett pourrait provoquer la grève générale dans cette province.

"C'est avec regret qu'il a dit de son côté M. Peterson, que nous ordonnons le retour au travail, mais la grève qui sévit depuis trois mois compromet l'économie de la province, crée une situation de chômage et retarde la construction d'écoles et d'hôpitaux de manière alarmante".

D'après la situation observée hier sur les chantiers de construction de la Colombie-Britannique, la loi Bennett n'a pas eu le succès visé.



CONSEIL DE LA RADIO-TELEVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce les décisions suivantes:

Décision CRTC 70-152

MONTREAL, QUE. - 7001050

Demande de la part d'une compagnie devant être incorporée et représentée par **Stuart W. Griffiths** en vue d'acquiescer les actifs des entreprises de radiodiffusion CFCF et CFCX Montréal, Que. de Canadian Marconi Company et

2) d'obtenir des licences pour exploiter les entreprises de radiodiffusion CDCF et CFCX Montréal, Que. à la cession de la licence en cours émise en faveur de Canadian Marconi Company.

MONTREAL, QUE. - 7001035

Demande de la part d'une compagnie devant être incorporée et représentée par **Stuart W. Griffiths** en vue

1) d'acquiescer les actifs de l'entreprise de radiodiffusion CFQR-MF Montréal, Québec de Canadian Marconi Company et

2) d'obtenir une licence pour exploiter l'entreprise de radiodiffusion CFQR-MF Montréal, Qué., à la cession de la licence en cours émise en faveur de Canadian Marconi Company.

MONTREAL, QUE. - 7001043

Demande de la part d'une compagnie devant être incorporée et représentée par **Stuart W. Griffiths** en vue

1) d'acquiescer les actifs de l'entreprise de radiodiffusion CFCF-TV Montréal, Qué. de Canadian Marconi Company et

2) d'obtenir une licence pour exploiter l'entreprise de radiodiffusion CFCF-TV Montréal, Qué., à la cession de la licence en cours émise en faveur de Canadian Marconi Company.

Décision: Les trois demandes sont **APPROUVÉES**.

En date du 20 septembre 1968, le gouverneur général en conseil émettait une instruction au Conseil de la radio-télévision canadienne statuant qu'à compter du 1er septembre 1969 aucune licence ne pourra être renouvelée en faveur de citoyens non-canadiens ou de corporations canadiennes "ne remplissant pas les conditions". Cette date a été ensuite reportée au 1er septembre 1970.

La société Canadian Marconi Company, détentrices de licences pour les stations CFCF, CFCX, CFCF-TV et CFQR-MF de Montréal, était une compagnie "ne remplissant pas les conditions" à cause du fait qu'un peu plus de 50% de ses actions étaient détenues par Canmar Investment Company limitée laquelle était contrôlée par une compagnie du Royaume-Uni. Les autres actions étaient détenues par environ 22,000 actionnaires dont un certain nombre n'étaient pas citoyens canadiens.

L'approbation de ces demandes fera passer la propriété et le contrôle de ces stations des mains d'une compagnie à contrôle anglais aux mains d'une compagnie à contrôle canadien.

Au moment d'évaluer toute demande, le Conseil doit tenir compte non seulement des facteurs économiques et techniques mais surtout des engagements et des capacités du requérant à répondre aux besoins du milieu qu'il a l'intention de desservir.

A ce sujet, le Conseil a tenu compte des déclarations qu'a faites le requérant:

: la fait de détenir les droits de propriété des stations CFCF-TV et CJOH-TV, toutes deux affiliées au réseau CTV permettrait de présenter au public canadien tout entier une image plus imaginative de la région de Montréal tout en accélérant et améliorant la retransmission vers Montréal des événements qui se produisent partout au Canada;

: le service des nouvelles de CFCF et de CFCF-TV à Montréal s'emploiera plus régulièrement à refléter l'image de la ville de Québec, capitale de la province;

: le volume des échanges d'émissions entre Montréal et Ottawa s'accroîtra;

: que la station de radio CFCF de Montréal mette plus d'accent sur la participation du milieu;

: que les annonceurs ne soient pas obligés d'acheter du temps d'ondes à la fois pour CJOH-TV et CFCF-TV;

: que le droit de vote du Bushnell Communications Limited ne lui accorde qu'une seule voix en tant que membre du réseau CTV;

: que CFCF-TV Montréal et CJOH-TV Ottawa prenne chacune leur part normale dans les programmes à frais partagés établis pour le réseau CTV.

CJOH-TV, les stations de la société Marconi et les stations de la société Thomson représentent un groupe imposant dans le domaine de la radiodiffusion. En plus des motifs déjà allégués pour les présentes décisions, le Conseil a pris en considération l'insistance du requérant sur la participation au plan local, sur l'échange d'information et de programmes, sur la possibilité de produire davantage pour le réseau CTV et, de façon générale, d'augmenter et d'améliorer la production d'émissions. Si cette structure de propriété ne produisait pas de tels résultats, le Conseil étudierait à nouveau la situation créée par la présente décision.

Bien qu'il se préoccupe du prix convenu entre l'acheteur et le vendeur, le Conseil considère qu'il ne doit pas prendre la responsabilité de trancher sur cette question du prix.

L'approbation de ces demandes est sujette aux conditions qui seront énoncées dans chacune des licences. Les conditions pour la licence de CFCF-TV Montréal exigeront que la station fasse partie du réseau CTV.

RTC-70-20

Le Secrétaire,
F. K. Foster

M. McLeod succombe à une crise cardiaque

LONDRES (AFP) — Le chancelier de l'Échiquier, M. Iain MacLeod est mort hier soir à sa résidence officielle, 11 Downing Street, des suites d'une crise cardiaque. M. MacLeod avait été opéré il y a quelques jours d'une appendicite aiguë et était entré chez lui dimanche.

Cette crise d'appendicite l'avait surpris le 6 juillet dernier la veille de son intervention aux communes dans le débat sur le discours de la reine, auquel il avait néanmoins tenu à participer. Il avait ensuite été immédiatement transporté à l'hôpital et opéré le lendemain matin.

Élu pour la première fois au parlement en 1950, M. Iain MacLeod était l'une des principales personnalités du parti conservateur.

Les enseignants sans emploi veulent changer le rapport maître-élèves

par Jean-Pierre Proulx

C'est rien de moins qu'un changement du rapport maître-élèves (la fameuse "ratio" 1-17 pour le secondaire, et 1-27 pour l'élémentaire) qu'un groupe de 150 nouveaux diplômés des écoles normales de la région métropolitaine ont réclamé hier soir du ministère de l'éducation.

Le changement réclamé n'a qu'un seul but: leur permettre ainsi qu'aux 1,000 autres nouveaux diplômés qui n'étaient pas à la réunion hier soir, de se faire engager par les commissions scolaires. Celles-ci en effet ont déjà rempli leur cadre et n'ont pas besoin d'eux.

La réunion qui se tenait au sous-sol d'une église du centre-ville a débuté dans le calme, mais l'atmosphère s'est peu à peu gâtée, les nouveaux diplômés-chômeurs trouvant peu satisfaisantes les réponses d'un des experts qu'on avait invité, M. Pierre-Yves Paradis, de la direction générale de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation. Un dialogue de sourd s'est instauré entre la salle et la tribune, les diplômés-chômeurs accusant le ministère de ne pas avoir su prévoir la situation présente. M. Paradis affirmant le contraire en s'appuyant sur les études de planification du même ministère.

Les diplômés-chômeurs ont d'autre part approuvé un projet de la Fédération des enseignants de l'île de Montréal qui a pour but d'instaurer dans les écoles un système d'animateurs pédagogiques permanents. Selon ce projet, de 80 à 100 professeurs seraient libérés de leur tâche d'enseignement. Les diplômés ont réclamé que le projet ne se limite pas à 100 professeurs.

On a insisté beaucoup aussi pour que l'on respecte "intégralement" un règlement du ministère selon lequel "tout enseignant doit avoir une formation psycho-pédagogique équivalente à 10 cours de 3 crédits" pour avoir un permis d'enseigner.

Devant certaines exigences concrètes (en particulier pour les professeurs enseignants dans les institutions privées, pour les Néo-Québécois et les détenteurs de licence et maîtrise) le ministère a octroyé l'an dernier, 789 permis temporaires à condition que les professeurs impliqués s'inscrivent à des cours de psychopédagogie.

D'autre M. Paradis s'est engagé à exercer des pressions auprès des universités pour qu'ils acceptent les enseignants sans emploi étant donné que la période d'inscription est terminée. M. Paradis a toutefois dit qu'il exercerait ses pressions seulement s'il y avait des candidatures précises.

Les diplômés ont d'autre part résolu d'exercer des pressions auprès du ministère en faisant parvenir des formules de demande d'emploi et en se présentant régulièrement au centre de main-d'oeuvre.

L'exécutif du groupe a aussi mis sur pied un service téléphonique (729-3269) à partir duquel les consignes seront données.



Examinez bien le fond avant d'entrer dans l'eau et ne nagez jamais seul.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PAPINEAU RECHERCHE LES SERVICES DU PERSONNEL SUIVANT:

- Un (1) professeur en mécanique automobile.
- un (1) professeur en mécanique automobile avec un complément en soudure ou vice versa
- un (1) professeur en couture pour dames.
- Un (1) professeur en art culinaire et couture domestique. (bilingue)
- Un (1) professeur en commerce pouvant dispenser:
 - droits commerciaux
 - dactylographie
 - mathématique commerciale
- Deux (2) professeurs féminins en éducation physique.
- Un (1) professeur bibliothécaire
- Un (1) professeur en histoire et géographie - Sec. IV et V.
- Deux (2) professeurs de catéchèse - Sec. III et IV.
- Un (1) professeur de physique - Sec. IV et V.
- Un (1) professeur de sciences naturelles, méthode expérimentale.
- Un (1) professeur en information scolaire.
- Un (1) professeur en français - Sec. IV et V - Études universitaires requises.

Toute personne qualifiée, intéressée dans l'un ou l'autre de ces postes, doit communiquer avec M. Antoine Morin, Directeur Général des Écoles, Commission Scolaire Régionale Papineau, C.P. 68, Boulevard des Jeunes, Buckingham, P.Q. - Tél. 819-986-8511.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

VICE-PRÉSIDENT MISE EN MARCHÉ

Nous désirons discuter avec ceux qui possèdent déjà une solide expérience pratique dans la mise en marché orientée vers le consommateur - tels sont les besoins de notre client pour ce poste. Les fonctions sont: le contrôle complet de la mise en marché touchant un total de ventes annuelles de \$12,000,000.; le développement de nouveaux produits et une diversification agressive, ainsi qu'un programme d'acquisition.

L'objectif de cette carrière demande que le candidat soit préparé à accepter d'importantes responsabilités au sein de l'Exécutif dans un avenir prochain.

Le candidat doit être bilingue. Quoiqu'un diplôme universitaire est un atout, il n'est pas obligatoire. Endroit: Montréal. Le poste intéressera ceux qui présentement gagnent dans les \$20,000. Pour de plus amples renseignements et pour un rendez-vous, veuillez communiquer avec M. C.J. Smith à 861-9984, en mentionnant le dossier # 4705.

ERNST & ERNST

MANAGEMENT CONSULTING SERVICES

MONTREAL WINNIPEG EDMONTON CALGARY VANCOUVER

1080 CÔTE DU BEAVER HALL MONTREAL 861-9984

OFFRE D'EMPLOI

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY RECHERCHE: Un(e) Conseiller(ère) d'Orientation

Fonctions: Counseling d'orientation au niveau secondaire et autres tâches connexes au service.

Exigences: 1^o licence en orientation ou en psychologie (mention orientation) 2^o membre de la Corporation des Conseillers d'Orientation

S.V.P. accompagner la candidature d'un curriculum vitae

S'adresser à:

M. Georges Allard, directeur Service aux Étudiants, C.S.R. Salaberry, 43, avenue du Parc, Valleyfield, Québec. Tél: 373-8065

OFFRE D'EMPLOI

INFIRMIER (E) S AUTORISÉ (E) S

Pour assurer les fonctions suivantes:

- SURVEILLANTE

- Assistante infirmière chef, en service de soir et de nuit.

S'adresser au:

Service du Personnel, Hôtel-Dieu de Valleyfield, 245 Salaberry, Valleyfield, Tél.: 514-373-3360.

VÉRIFICATEURS à l'échelle internationale

Le Département de la Vérification Internationale de Dart Industries Inc., recherche des vérificateurs seniors pour exécuter les vérifications financières et opérationnelles de ses filiales et des compagnies affiliées à travers le monde.

Les candidats doivent être comptables agréés, récemment diplômés, célibataires, et de préférence posséder au moins une langue européenne. Le poste offre aux candidats choisis une occasion exceptionnelle d'acquiescer de l'expérience internationale. Salaires alléchants et avantages sociaux sont offerts, ainsi que d'excellentes chances d'avancement à des postes de surveillance et de direction.

Les candidats choisis travailleront à Bruxelles, Belgique et les frais de réaménagement seront payés par la Compagnie.

Les entrevues auront lieu au Canada.

Faire parvenir curriculum vitae complet, en toute confiance à:

V.E.K. Borbiero, Directeur, Dart Industries Inc., Département de la Vérification Internationale, 275 A, Avenue Louise, 1050 Bruxelles, Belgique.

FER ET TITANE DU QUÉBEC, INC.

Une société qui exploite un gisement de minerai de fer sur la Côte-Nord, l'enrichit et le réduit pour produire de la fonte et de l'oxyde de titane dans des fours électriques à Tracy recherche les services de contremaîtres à l'entretien et en électricité.

OFFRE D'EMPLOI

CONTREMAÎTRES À L'ENTRETIEN ET EN ÉLECTRICITÉ

Les candidats choisis doivent être diplômés d'un Institut de Technologie ou l'équivalent. Un stage industriel de 2 années ou plus dans leur spécialisation est requis. Les services de contremaîtres hautement qualifiés comme mécanicien d'entretien, soudeur, plomberie et en électricité pour prendre charge des réparations mécaniques générales auront la préférence.

Les demandes donnant détails personnels, instruction, emplois antérieurs et mentionnant le salaire anticipé doivent être adressées à:

Surveillant de l'Emploi Fer et Titane du Québec, Inc. Case Postale 40 Sorel, P. Qué.



C.P. 58 Sainte-Adèle en Bas, P.Q. DEMANDE D'EMPLOI

La Municipalité de Sainte-Adèle est à la recherche d'un inspecteur pour remplir les fonctions suivantes:

- a) Voir à l'application des règlements de zonage, construction, lotissement, affichage, hygiène et émettre les permis en conséquence.
- b) Collaborer aux projets d'urbanisme, à la préparation des plans d'ensemble du territoire de la municipalité. Assister aux séances de la commission.
- c) Participer aux travaux des estimateurs municipaux et voir à la compilation de leurs dossiers.
- d) Présenter au Conseil tous les rapports écrits ou verbaux qui pourraient être requis.
- e) Assister aux séances du Conseil lorsque nécessaire.
- f) Exécuter tout autre travail d'ordre municipal, confié par le Conseil par résolution ou règlement.

Qualifications exigées:

Être bilingue, posséder son cours secondaire, être familier avec le domaine de la construction et les problèmes de zonage, avoir une expérience souhaitable dans la construction, l'évaluation municipale, l'urbanisme, les permis, ou autre domaine connexe.

Une expérience de quelques années à un poste de surveillance sera prise en considération. Le postulant devra posséder une automobile et le salaire sera fixé selon les qualifications et l'expérience acquise.

Les intéressés devront soumettre leur demande par écrit, le plus tôt possible, en y mentionnant leur curriculum vitae.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY

RECHERCHE LES SERVICES

D'un principal pour une école polyvalente de 1900 élèves, située à Salaberry-de-Valleyfield.

Critères d'éligibilité

- a) détenir un brevet d'enseignement.
- b) posséder 5 ans d'expérience dans l'enseignement.
- c) avoir 16 ans de scolarité.
- d) avoir complété ou avoir entrepris des études en administration scolaire et posséder une expérience pertinente dans l'administration scolaire.

Entrée en fonction: Septembre 1971.

Le candidat choisi sera affecté à des travaux d'organisation et de préparation en vue de l'ouverture de la nouvelle école, dès janvier 1971.

Faire parvenir curriculum vitae, d'ici le 1er août 1970.

S'adresser par écrit à:

Maurice Marleau, Directeur général des Écoles, 43, Avenue du Parc, Salaberry-de-Valleyfield, Qué.

L'information sportive

Les Alouettes ont le vent aux ailes: gain de 15-8 à Ottawa!

Les Alouettes de Montréal (fortement remplies cette année) ont remporté une victoire de 15-8 hier soir sur les détenteurs de la Coupe Grey, les Rough Riders d'Ottawa, dans la capitale même, lors d'une joute de pré-saison.

Pour ce faire, les hommes de Sam Etcheverry ont dû cependant repousser deux tentatives de dernière heure de la part de leurs adversaires pour décrocher ce gain.

Le quart-arrière (Gary Wood, des Rough Riders, a été forcé à commettre un échappé coûteux sur la ligne de sept verges des Alouettes alors qu'il ne restait que trois minutes à jouer lorsqu'il fut rudement mis en échec par le bloqueur Gordon Judges, puis avec seulement quelques secondes encore de jeu, Charlie Collins a intercepté une passe de Wood pour ainsi mettre fin à la dangereuse attaque de dernière minute des champions.

Le quart-arrière Sonny Wade, des Alouettes, a combiné ses efforts à ceux de Terry Evanshen, qui a capté la passe bonne pour le seul touché de la partie et muselé les Rough Riders. Pierre Guindon a marqué deux placements pour les vainqueurs pendant que Gino Berretta récoltait un simple pour compléter le pointage des vainqueurs. Les Alouettes obtinrent leurs deux autres points de la joute lorsqu'ils for-

cèrent le quart-arrière substitut des Riders à concéder un touché de sûreté.

Gary Wood a réussi une passe de 45 verges au premier quart à la recrue Hugh Oldham qui a enregistré le seul touché des vaincus, touché par converti par Ivan MacMillan. Le dernier point des Rough Riders a été obtenu par cette même recrue MacMillan

qui a récolté un simple sur une tentative de placement.

La joute a été disputée sur un terrain rendu extrêmement boueux par une pluie constante, devant une foule de 15,798 spectateurs. La fiche des Alouettes au cours de leurs trois parties hors saison est maintenant de deux victoires et d'un match nul.

Bigras-McCulloch gagnent à Beloeil

Une équipe composée d'André Bigras et de Bob McCulloch, respectivement professionnel et assistant professionnel au club de golf Rosemere, a remporté hier au club de golf de Beloeil, les honneurs du tournoi "meilleure-balle" professionnel-assistant de l'association canadienne des golfeurs professionnels du Québec.

L'équipe Bigras-McCulloch, sur un pied d'égalité à 67 après les 18 trous du tournoi, avec deux autres équipes composées

de Jean-Paul Alary et Jean-Guy Tremblay, de Beloeil, et d'André Gagnier et Bob Dubéau, du club Islesmere, a remporté le championnat après trois trous supplémentaires.

En plus de récolter une part de \$500.00 de la bourse à l'anneau à ce deuxième championnat annuel professionnel-assistant où la meilleure balle seulement était créditée à l'équipe, les gagnants ont également reçu la Coupe Air-Canada.

Le Canada succombe 3-2 devant les Brésiliens

SAO PAULO, Brésil, (AFP) — Le Brésilien Edson Mandrino a défait, hier à Sao Paulo, le Canadien John Sharpe en trois manches, 6-1, 6-0, et 6-2 pour ainsi permettre à son pays de passer en demi-finale de la Coupe Davis et de rencontrer l'Espagne.

Avant la cinquième partie, le Canadien Mike Belkin avait redonné espoir à l'équipe canadienne en battant l'excellent Thomas Koch, 6-8, 8-6, 6-3 et 6-4, pour ainsi niveler les chances. Koch ne trouva jamais le rythme et se révéla imprécis dans toutes ses attaques face à un adver-

saire démolissant qui se contentait souvent d'attendre que le bouilliant brésilien commette lui-même la faute. La fatigue se fit vite sentir sur le joueur qui dut donner beaucoup de lui-même au cours des deux premières journées et qui avait dû s'aligner pendant plusieurs semaines après une attaque d'hépatite.

Dans une autre demi-finale, l'Allemagne de l'Ouest rencontrera l'Inde, du 1er au 3 août prochain, à Poona, dans l'ouest de l'Inde. Ramanathan Krishnan, Premjit Lal et Jaideep Mukherba porteront les couleurs indiennes contre l'Allemagne de l'Ouest.



MAIS POURQUOI PAS? Steve Palinkas, bottier de précision des Panthers d'Orlando, de la Ligue de football de la Côte atlantique, devra résoudre un petit problème personnel d'ici peu. C'est que l'épouse de Steve, Patricia, une ancienne reine de beauté, a toujours tenu le ballon pour lui lorsqu'il s'exerce. Et voilà qu'elle est devenue tellement habile à cette tâche que son mari la trouve indispensable. Il a même entrepris des démarches afin que la belle Patricia revête l'uniforme des Panthers et participe au jeu, du moins pour les bottés de précision. D'ailleurs, quel joueur adversaire, aussi mesquin et dur-cœur soit-il, oserait s'en prendre à elle durant un match? (Téléphoto PA)

Lefebvre champion

Yvon Lefebvre a roulé un 70, deux sous la normale, hier en remportant le championnat québécois de golf amateur sur le parcours de son club Whitlock à Hudson Heights avec un total de 291, trois au-dessus de la normale, soit une priorité de six coups sur Dan Talbot, de Beloeil.

Talbot, âgé de 17 ans, était sur un pied d'égalité avec Lefebvre avant la 4e ronde, mais il a explosé à 76 pour un total de 297, soit trois coups de mieux que Gordie Linton, de Whitlock, en 3e place.

Sur un pied d'égalité avec des 302 en 4e place, on notait Claude Dufour, d'Islesmere, Glen Seely, d'Ottawa, et Guy Cardinal, de Laval.

Après un brillant 68 en première ronde vendredi, Lefebvre a toujours occupé le premier rang, se promettant de jouer avec précaution, pour la normale, dans la dernière tournée, ce qu'il a pleinement réussi.

Médailles aux Jeux du Commonwealth

	Or	Arg.	Br.
Australie	11	10	11
Angleterre	8	6	5
Canada	4	5	2
Ecosse	2	1	3
Jamaïque	1	1	1
Galles	1	1	0
Hong Kong	1	0	0
Singapour	0	1	1
Barbades	0	1	0
Gambes	0	1	0
Kaïman	0	0	1
Inde	0	0	1
Trinité	0	0	1
Irlande-Nord	0	0	1
Nouv. Zélande	0	0	1

Inscrits au Parc Richelieu

CESOIR		SIXIEME COURSE		
PREMIERE COURSE		AMBLE - (à réclamer: \$3,000)		
1-Perfect Mir	C. Pelletier 3-1	5-Fleets Pride	S. Gray 3-1	
2-Tag Joy	J. Jodoin 7-2	6-Pat Flicka	M. Turcotte 7-2	
3-Adon Pride	M. Desjardins 4-1	7-The Gopetter	J. G. Laroué 4-1	
4-Hondo Tag	R. Savigneau 9-2	8-Scott Jeff	C. G. Brousseau 8-2	
5-Park Spring Brook	M. Ricard 5-1	9-Adon M. Angus	P. Desjardins 5-1	
6-Mr. Madison	F. Lehoucq 6-1	10-Crown Colony	G. Gendreau 6-1	
7-Famous Sun	J. L. Vlandre 8-1	11-Inako Hanover	J. Hébert 8-1	
8-Confused Mir	P. Desjardins 9-1	12-Crown Colony	F. Lachance 8-1	
DEUXIEME COURSE		SEPTIEME COURSE		
AMBLE - (Conditions)		AMBLE - (Conditions)		
1-Fast Bell	G. Beauchamp 3-1	1-The Trouble Maker	J. P. Gauthier 3-1	
2-Dominion Mir	M. Desjardins 7-2	2-Adon Ruler	M. Bouvrette 4-1	
3-Jangle	P. Desjardins 9-2	3-Indes Lallame	G. Villemure 5-1	
4-Mir Sandy	M. Gagnier 5-1	4-Beaute Coloniale	P. Desjardins 6-1	
5-Capri Richelieu	C. Gagnier 8-1	5-Miss Man	F. Nadeau 6-1	
6-Vieira Hanover	C. Pelletier 9-1	HUITIEME COURSE		
Trois autres courses		AMBLE - (handicap, à réclamer: \$7,500)		
		BOUISE: \$1,600		
		1-Cloverland Away		C. Pelletier 3-1
		2-Pancho Boy		A. Boucher 7-2
		3-He Dares		R. Bouthillier 4-1
		4-Duke Crain		J. J. Martineau 9-2
		5-Miss Adios		G. Villemure 5-1
		6-Magic Rides		M. Lachance 6-1
		7-Tablou		C. Filion 5-1
		8-Lightning Dream		I. White 8-1
		9-Devi Mir		P. Desjardins 9-1
		10-Devi Mir		P. Desjardins 9-1
		11-Devi Mir		P. Desjardins 9-1
		12-Devi Mir		P. Desjardins 9-1

MAGNIFIQUE TRIPLE DU CANADA DANS UNE ÉPREUVE DE NATATION

Jeux du Commonwealth (Edimbourg) — Le Canada a réalisé un magnifique triple hier dans la finale du 100 m papillon masculin des 9e Jeux du Commonwealth, remporté dans les 15 derniers mètres par l'étudiant de l'Université du Michigan à Chicago Byron MacDonald (18 ans) en 58.44 secondes (nouveau record des Jeux), devant ses compatriotes Toomas Arusoo (58.98), de Montréal, et Ronald Jaks (59.01). Dans les séries, MacDonald avait déjà battu le record des Jeux en 58.75.

dans une forme irrésistible au cours de la finale. Friesen, grâce à un excellent dernier plongeon, n'a terminé qu'à 1.47 point de son compatriote.

Après cette 3e journée de compétition, l'Australie domine toujours dans la distribution des médailles avec 35, soit 13 d'or, 11 d'argent et 11 de bronze. L'Angleterre est en deuxième avec 20 médailles, dont 9 d'or, suivie du Canada avec 17, dont 5 d'or. L'Ecosse a 7 médailles, la Jamaïque 3, le pays de Galles, la Nouvelle-Zélande et Singapour 2 chacun.

Le poids moyen Pierre St-Jean de Montréal, a remporté la médaille de bronze en haltérophilie, compétition qui a été enlevée par l'australien Russel Pery, médaille d'or, devant le Néo-zélandais Anthony Ebert, médaille d'argent.

En natation, trois Canadiennes se sont qualifiées pour la finale du 400 mètres nage libre masculin. Il s'agit d'Angela Coughlan, Jenny Watts, Sandra Smith et Karen James. Les autres qualifiées sont Karen Moras (AUS), Alexandra Jackson (Man), Judith Wright (N.Z.) et Helen Gray (AUS).

La Canadienne Pacita Wiedel a été éliminée du fleuret féminin individuel hier. Elle a perdu tous ses mat-

ches des demi-finales, mais a failli battre la tenante du titre, l'Anglaise Janet Wardell-Verburgh.

Celle-ci, après avoir gagné quatre matches, a reçu trois touches de la Canadienne avant de gagner 4-3.

En badminton, premier tour du double mixte, Yves Paré et Mme Patricia Moody, de Montréal, battent Chris Hardwick et Kay Nesbit (AUS) 17, 5/15, 15/3, Robert McCoig et Helen Kelly (SCO) battent Rolf Patterson et Marjory Shed (Can) 15/10, 15/6. Au second tour, David Charon et Nancy McKinley, du Canada battent Adam Flockhart et Joanna Flockhart (SCO) 15/6, 17/14.

En boules, en simple, l'Irlandais du Nord R. Fulton a battu le Canadien H. W. Wlayton par 21/13.

En boxe, en quart de finale des poids mi-moyens, l'Indien Shivaji Byonsie a battu le Montréalais Paride Baldassarra aux points.

Les médailles

Après cette 3e journée de compétition, l'Australie domine toujours dans la distribution des médailles avec 35, soit 13 d'or, 11 d'argent et 11 de bronze. L'Angleterre est en deuxième avec 20 médailles, dont 9 d'or, suivie du Canada avec 17, dont 5 d'or. L'Ecosse a 7 médailles, la Jamaïque 3, le pays de Galles, la Nouvelle-Zélande et Singapour 2 chacun.

Plongeon masculin

Le Canada a gagné deux médailles de plus au cours des épreuves de natation et de plongeon à la piscine Royal Commonwealth. Les médailles ont été obtenues au plongeon du tremplin, Lorne Sully s'emparant de la médaille d'argent et Ronald Friesen de la médaille de bronze.

La médaille d'or a été remportée par l'Australien Don Wagstaff avec un total de 557.73 points. Sully a pris la seconde place à 60 points de l'artiste australien, qui était

Singer "chante" une partie sans point ni coup sûr à L-Angeles

LOS ANGELES (PA) — Profitant de sa balle très rapide vers la fin d'un après-midi brumeux, Bill Singer a réussi un match sans coup sûr aux dépens des Phillies de Philadelphie hier alors que les Dodgers de Los Angeles l'ont emporté 5-0 dans un match disputé au crépuscule.

Le grand lanceur de 6'4", incapable de jouer à cause d'une attaque d'hépatite du 22 avril au 14 juin, n'a permis qu'à deux rivaux de se rendre sur les sentiers, soit Oscar Gamble atteint par un lancer après un retrait dans la 1ère manche, puis Don Money qui s'est rendu au 1er but à la suite d'une erreur de Singer après un retrait dans la 7e reprise.

Il a retiré 10 rivaux au bâton et n'a alloué aucun but sur balles, en plus de recevoir l'appui de Maury Wills, qui a évolué au 3e coussin à partir de la 8e manche et a effectué un arrêt sensationnel aux dépens de Larry Hise au début de ce 8e engagement.

Le champ-centre Tommy Davis a momentanément mal joué un ballon de Denny Doyle dans la 6e manche, mais a récupéré à temps pour attraper la balle, après que Money eut frappé une flèche dans les mains de Jim Lefebvre au 2e but dans la 4e reprise.

Dans la 9e manche, le frappeur d'urgence Tommy Harmon a frappé une haute balle bossante au 1er but Wes Parker qui a relayé de justesse à Singer. Davis a ensuite attrapé une flèche de Doyle dans le champ centre, puis Byron Browns a frappé trois balles fausses avant d'être retiré sur une autre balle fausse au receveur Jeff Torborg.

La victoire était la 4e d'affilée de Singer, qui avait failli réussir l'exploit contre les Braves d'Atlanta le 25 juin alors qu'il les avait tenus en échec pendant 7-3 manches.

GOLF HIER

Joelyne Bourassa, de Shawinigan, gagnante la semaine dernière du Championnat de golf féminin du Québec, y allait d'une ronde de 79 hier à Windsor, Ont., lors de la journée initiale du Championnat amateur de l'Ontario, soit un coup de plus seulement que Mme Marlene Streit, de Fonthill, qui réussissait un 78 pour se hisser au 1er rang.

Louise Larochelle, de Cap-Rouge, y allait d'un 84 hier, à Cowansville, lors de la première ronde du Championnat féminin junior du Québec. Debbie Savoie, de La Tuque, est 2e avec 85, suivie de Marie Allard, du club Vallée-du-Richelieu avec 87, et Elaine Tanguay, de Sherbrooke, 88.

Baseball

HIER
LIGUE NATIONALE
Première partie
Chicago 010 000 000 - 1 6 0
Atlanta 000 100 002 - 3 8 1
Holtzman et Humley: P. Niekro et Tiltman, LG: Niekro, 8-12, LP: Holtzman, 9-9. Circuits: Atlanta, T. Aaron 2.
CREPUSCULE
Cincinnati 000 100 021 - 4 8 0
St. Louis 100 000 200 - 3 8 1
Nolan, Granger 9 et Bench: Reuss, Chappas 9 et Torre. LG: Nolan, 12-4, LP: Reuss, 1-3.
PREMIERE PARTIE
Philadelphie 000 000 000 - 0 0 2
Los Angeles 201 020 00x - 5 11 2
Fryman, Palmer 5 et Ryan: Singer et Troborg, LG: Singer, 7-3, LP: Fryman, 6-8.

LIGUE AMERICAINE
Milwaukee 000 000 000 - 0 5 1
Washington 100 001 00x - 2 2 0
Downing, Sanders 8 et Roof: Hannan, Knowles 9 et Casanova. LG: Hannan, 5-3, LP: Downing, 3-7. Circuits: Washington, Howard 25.
Californie 000 100 000 - 3 0 0
New York 010 200 30x - 6 6 0
Messersmith, Fisher 7, Boyle 8 et Azcue: Peterson et Munson. LG: Peterson, 11-6, LP: Messersmith, 8-9. Cir.: Californie, Spencer 8, Detroit 000 000 000 - 0 6 0
Kansas City 000 110 01x - 3 9 0
Cain, Patterson 8 et Freshan: Rooker et Rodriguez. LG: Rooker, 6-9, LP: Cain, 9-2.
Oakland 002 100 000 - 3 1 0
Boston 100 001 000 - 2 8 0
Lobson, Lindblad 8, Grant 8 et Fernandez: Brett, Koonce 4, Wagner 7, Lyle 8 et Moses. LG: Lobson, 9-10, LP: Brett, 2-4. Cir.: Oakland, Fernandez 11, Boston, Smith 13.

Au hasard des nouvelles

LE MATCH HORS-CONCOURS qui devait opposer les As de la Ligue de baseball Montréal junior aux Pionniers de Zanesville, Ohio, hier soir au parc Jarry, a été remis à ce soir à cause de l'état détrempé du terrain.

JEAN-PAUL L'ALLIER, ministre responsable au Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, ainsi qu'ARTHUR LESSARD, président de la Conférence des sports du Québec, se sont joints à un groupe de journalistes hier pour une visite officielle des nouveaux et spacieux locaux de la CSQ, situés dans l'édifice qui abrite également le Restaurant Butch Bouchard, boul. Maisonneuve. LOUIS CHANTIGNY, notre ancien confrère aujourd'hui Commissaire aux sports, était également de la réception, de même que plusieurs dirigeants de l'un ou l'autre des quelque 90 organismes de sport ou loisir appartenant à la CSQ.

JACQUES BARRETTE, de Montréal-Matin, s'est adjugé, samedi après-midi sur le parcours de l'Épiphanie, les honneurs de la troisième compétition annuelle de golf pour les membres de Plumica-Sport et leurs amis et invités, en tournant une ronde de 35-39-74. Marc Thibeault, du Devoir, a terminé au deuxième rang avec une fiche de 40-45-85, suivi d'Yvon Bonin avec une marque de 45-43-88. Chez les dames, la palme est allée à Yvonne Beauchamp qui a réussi un compte de 54-47-101. Simone Paré a pris la seconde place avec un pointage de 106. Chez les invités (hommes) la victoire a été remportée par Donald Pigeon, 85, et par Roland Savard (dames) 92.

LES ANGES DE LA CALIFORNIE, qui ont subi un déficit de \$300,000 la saison dernière, ont risqué \$800 dimanche pour deux billets d'avion aller-retour, et ce placement s'est avéré des plus fructueux dans leur course vers le championnat de la section Ouest de la Ligue Américaine. Ils ont en effet interrompu, pour une journée, le séjour des lanceurs Rudy May et Tom Murphy, dans l'Armée américaine en Californie, et les deux ax-m ont pas déçu en gagnant chacun leur partie dans un double triomphe des Anges sur les Yankees, à New York même, 5-2 et 3-1, devant une foule-record de 52,325 spectateurs au Yankee Stadium.

Vito
Restaurant
Italian
5412 Côte-des-Neiges,
Montréal
(entre Lacombe et Édouard-Montpetit)
Tél.: 735-3623

Baseball

AUJOURD'HUI
(avec les lanceurs probables)
LIGUE NATIONALE
Montréal, Morton (11-6) à
Los Angeles, Sutton (11-6), 11h
Cincinnati, Simpson (13-2) à
St-Louis, Carlton (5-12), 1h30
New York, McAndrew (4-8) à
San Diego, Kirby (5-11), 1h30
Chicago, Jenkins (10-11) à
Atlanta, Jarvis (10-7), 8h05
Philadelphie, Wise (7-7) à
San Francisco, Marichal (3-8), 4h
Pittsburgh, Ellis (9-7) à
Houston, Wilson (3-4), 8h30
LIGUE AMERICAINE
Baltimore, Hardin (2-1) à
Kansas City, Johnson (3-6), 8h30
Detroit, McLain (0-2) à
Minnesota, Zepp (5-0), 9h
Californie, Wright (13-8) à
Boston, Nagy (3-1), 7h30
Oakland, Segui (4-5) à
Washington, Bosman (8-7), 7h30
Milwaukee, Lockwood (1-6) à
New York, Bahson (7-6), 8h

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAU

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc
7035 AVE DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Entretien-électricien

Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave.
Rosemont

Avis légaux - Avis publics

DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

Prenez avis que la compagnie "MOSES & DUHAMEL LITEE" demandera au Ministère des Finances de l'Ontario, la permission d'abandonner sa charte.

Me Jacques Morand
(procureur de la compagnie)

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat valide le 13 juillet 1970, par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à ONTARIO WHITE STAR PRODUCTS LIMITED ont été vendues, assignées, et transférées à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION, a été enregistré le 14 juillet 1970, au Bureau du Régistrateur pour la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 212192.

MONTRÉAL, le 14 juillet 1970.

BRODIE & POLISKU

Avocats

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 juin, 1970, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, Le 18e jour de juillet, 1970, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 juin, 1970, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes présentes et futures, payables à M. D. Electric Inc., a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly le 16e jour de juillet 1970, sous le numéro 23011. Le 16e jour de juillet, 1970, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18e jour de juillet, 1970 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes présentes et futures, payables à SAM KOGAN CARRYING ON BUSINESS UNDER THE NAME AND STYLE OF S. KOGAN TUCKING, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 16e jour de juillet 1970, sous le numéro 221845.

Ce 16e jour de juillet, 1970.

ABANDON DE CHARTRE

PAUL GUILBAULT PRINTING SERVICE LTD.

AVIS est par les présentes donné que PAUL GUILBAULT PRINTING SERVICE LTD., compagnie incorporée en vertu de la Loi des compagnies, demandera au Ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Donné à Montréal, ce 17 juillet 1970.

Les procureurs de la compagnie
GEOFFRON & PRU D'HOMME

Canada

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 785-872
EDMOND MARLEAU, camionneur, domicilié et résidant à 474, avenue Richard à Verdun, district de Montréal.

Demandeur,
contre
Défendeur,
JUNIOR NICHOLLS, des cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Présumé à l'aveu.
M. Place Crémieux,
MONTRÉAL 351, Qué.
Avocats de la Demanderesse.

COUR D'ÉCHÉQUER EN AMBULAUTE

Division de Québec
District de Montréal

No 1241
CANADIAN VICKERS LIMITED,

Demanderesse
contre
Défendeur

Canada

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 785-877
ALFRED ASSELIN, vendeur, demeurant à Ville LeMay, district de Montréal, en tant que tuteur à son fils mineur André.

Demandeur, ex-qualité
contre
Défendeur

ANDRÉ NADON, chauffeur, actuellement domicilié à Montréal, dit district, et maintenant de lieux inconnus à lui, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur ANDRÉ NADON, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 16 juillet 1970
Mes Trudel, Gagnache, Nadeau, et Ass. avocats
1259 Berri, suite 200, Montréal.
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Canada

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 785-877
ALFRED ASSELIN, vendeur, demeurant à Ville LeMay, district de Montréal, en tant que tuteur à son fils mineur André.

Demandeur, ex-qualité
contre
Défendeur

ANDRÉ NADON, chauffeur, actuellement domicilié à Montréal, dit district, et maintenant de lieux inconnus à lui, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur ANDRÉ NADON, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 16 juillet 1970
Mes Trudel, Gagnache, Nadeau, et Ass. avocats
1259 Berri, suite 200, Montréal.
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Signé: A.S. Wilson, J.P., s.l.c.
Prévoit et Associés
849-1278
Le 3 juillet 1970

une exclusivité AIR FRANCE

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc
7035 AVE DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Entretien-électricien

Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave.
Rosemont

REGULIERES ET "KING"

B747 **chicago**

SERVICE/MONTREAL

famille et société



En Suède Réforme hardie des structures familiales traditionnelles

Rien n'agace plus les Suédois que d'être considérés comme de modernes apôtres du libéralisme. L'arrivée massive, chaque été, de jeunes Européens et de jeunes Américains en quête d'aventures faciles les faisait sourire, mais les récents articles parus dans la presse internationale sur les "communautés à la scandinave" les ont hérisés.

La vérité est que, depuis peu d'années, la Suède est engagée dans ce qui est sans doute l'expérience la plus hardie de réforme des structures familiales traditionnelles, écrit l'envoyé spécial du journal Le Monde, Nicole Bernheim.

Clé de l'évolution sociale, la politique familiale est devenue un important problème politique; les éditoriaux des grands quotidiens nationaux lui sont consacrés et, comme le soulignait un journaliste de Stockholm, "tout parti qui se respecte se doit d'avoir, dans ce domaine, des positions avancées."

Responsabilités partagées

Cet état d'esprit n'est cependant que l'aboutissement d'une longue tradition. Dans la Suède du Moyen Âge qui n'a jamais connu le régime féodal, les paysans, déjà, partageaient toutes les responsabilités importantes avec leurs femmes. Plus tard, une industrialisation tardive mais rapide, un système d'enseignement mixte généralisé dès le milieu du XIXe siècle, l'influence d'auteurs "féministes" comme Ibsen, celle de la révolution russe, puis l'entrée en force des femmes au Parlement suédois (quatre en 1929, trente-neuf en 1957, cinquante en 1968 sur 384 députés et sénateurs), enfin plus récemment, le besoin de main-d'œuvre qui a incité les pouvoirs publics à favoriser le travail féminin, se sont combinés pour donner naissance à tout un courant d'opinions et de recherches sociales très pragmatiques.

Bien des traits de la vie suédoise de 1970 — surpris pour qui a connu le pays austère et rigide d'esprit sinon de moeurs, des années 50 — prouvent l'importance de ce non-conformisme, alimenté par l'aile gauche du parti social-démocrate et par le climat de contestation politique et sociale qui s'est développé depuis 1965.

La multiplication des adoptions d'enfants du tiers-monde, en particulier de Corée, d'Amérique latine et d'Afrique, en est l'un des signes. Il n'est pas exceptionnel d'entendre un couple suédois déclarer: "Nous avons deux enfants; nous aimons en avoir un troisième, mais il y a tant d'enfants qui n'ont pas de parents qu'il serait bien égoïste d'en avoir un autre à nous; il vaut mieux en adopter un."

La Suède est sans doute l'un des rares pays où il paraît naturel que les femmes des hommes les plus en vue aient un emploi régulier: Mme Palme n'est plus que psychopédagogue à temps partiel depuis que son mari est premier ministre, mais Mme Erlander, épouse du prédécesseur de M. Palme, était professeur de chimie, Mme Nilsson, femme du ministre de la législation, termine une licence de biologie, et l'épouse du directeur général des usines Volvo est kinésithérapeute.

Mais la bataille pour "le double rôle" n'est en fait qu'un aspect d'un débat plus général qui a été au centre du dernier congrès du parti social-démocrate: l'égalité. Pour les Suédois, la bataille pour l'égalité c'est la bataille pour donner l'égalité des chances dans la vie aux catégories de la population jusqu'ici défavorisées: les femmes, les travailleurs étrangers, les vieillards et tous les "handicapés sociaux".

C'est au nom de cette égalité que des cours de bricolage ont

été institués pour les filles, des cours de puériculture et de couture pour les garçons dans les écoles primaires, et qu'un service du ministère de l'éducation nationale est spécialement chargé de traquer les "stéréotypes sexuels" dans les manuels scolaires.

C'est aussi au nom de l'égalité qu'a été votée au début de cette année une nouvelle loi fiscale qui supprime la possibilité de déclarer conjointement les revenus du mari et de la femme. Désormais, chacun devra les déclarer séparément. Les bénéficiaires d'un haut salaire dont la femme reste à la maison ont seulement droit à un abattement forfaitaire de 1.800 couronnes (1.800 francs) sur l'imposition.

Travestis ou modes d'automne 70?

PARIS (AFP) — C'est traditionnellement Jacques Estérel qui ouvre le feu des collections. Il l'a fait, hier matin encore, avec un "certain" bonheur. Celui qui a habillé les hommes en Jersey, cultive cet hiver la formule "unisex" qu'il a lancée au printemps dernier: quand les hommes et les femmes vont par deux, ils arborent le même pantalon de zouave et le même baret chasseur alpin. Mais ce sont ses accessoires qui, encore une fois, feront parler d'eux.

En 1970, Estérel est très long, très enveloppant: les jupes ne s'arrêtent pas avant le dessous du mollet, affleurant parfois la cheville. Le pantalon de zouave retombe, énorme, sur la chaussure des femmes. Mais la femme se transforme aussi en châtelaine du moyen-âge, vêtue d'une longue robe de bure, emmitouflée dans d'immenses manteaux à capuchons, ou drapée dans une cape de pénilent.

Si la femme retourne au moyen-âge, l'homme emprunte ses élégances à l'épopée western. Coiffés d'immenses chapeaux noirs et serrés dans de longs pardessus en jersey rayé laissant apercevoir le bas d'une tunique-pantalon également en jersey, ces messieurs enroulent négligemment autour de leur cou une écharpe bayadère qui descend, à l'avant comme à l'arrière, jusqu'à terre.

Certains accessoires descendront certainement dans la rue. Tels l'immense baret emprunté à François Villon, la besace du cheminot-mouchoir de cuir fin noué aux quatre coins et porté sur l'épaule au bout d'un bâton — et la robe — cape portée sur un collier noir et fendue derrière jusqu'aux omoplates.

Premier concours de qualité des produits de la conserverie

M. Jacques Debroin, président du salon international de l'agriculture et de l'alimentation, annonçait hier, que pour la première fois au Canada, un concours de qualité des produits de la conserverie se tiendra au prochain salon à la Place Bonaventure de Montréal le 31 octobre au 8 novembre. Ce projet fait suite à l'annonce de la tenue d'un autre concours sur l'amélioration des produits laitiers.

Le concours de qualité des produits de la conserverie est commandité par le Conseil

Les enfants ont droit à un coin bien à eux

EDMONTON (PC) — Les enfants devraient avoir dans la maison un endroit spécialement destiné à leur usage, déclare Mme Donna Bagdan, une experte en conception d'intérieurs à l'emploi du gouvernement de l'Alberta. "Presque toutes les pièces des maisons sont conçues pour les habitudes de vie des adultes, dit-elle. Les enfants ont droit à un coin à eux, même si ce n'est qu'une chambre à coucher ou une salle de jeux."

Mme Bagdan, qui a étudié la conception d'intérieurs à l'Université du Manitoba, est d'avis que l'espace réservé aux enfants ne doit pas nécessairement être très spacieux ni très luxueusement décoré. En fait, la pièce peut se transformer en même temps que l'enfant grandit, depuis les premières années jusqu'à l'âge de 12 ans.

Lorsqu'une famille entreprend de construire une maison, elle devrait prévoir des chambres à coucher plutôt petites pour les enfants, et réserver l'espace ainsi économisé à l'aménagement d'une pièce attenante à la cuisine, pouvant servir de salle de jeux. Si cette pièce a des fe-

nettes, celles-ci devraient être assez basses pour qu'un enfant puisse voir dehors.

Mme Bagdan déclare que les chambres de bébés devraient dégager une atmosphère de propreté et de fraîcheur. Elle suggère de les peindre de couleurs claires, mais pas blanches.

"Une touche de turquoise, de bleu ou de vert ajoutée à la peinture blanche évite l'aspect peu reposant du blanc pur. Mme Bagdan, qui est la maman d'un garçon de quatre ans, déclare qu'en général les meubles pour enfants sont assez médiocres. "Si vous êtes capable d'en construire vous-mêmes, je vous suggère de parcourir les revues européennes de conception d'intérieurs. On y trouve des idées excellentes."

Les meubles devraient être transformables et faciles d'entretien. Les coins devraient être arrondis afin d'éviter que l'enfant se blesse en les heurtant.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- 1— Accrochage, échauffourée.
- 2— Désirer. — Graisse servant à oindre.
- 3— Affection subite qui frappe le malade comme un coup. — S'avancé comme en glissant.
- 4— Etablissement privé où l'on opère, où l'on soigne des malades. — Partie périphérique des grains des céréales.
- 5— Avoir à la main. — De la nature de fêthér.
- 6— Sert à lier. — Comme ci-dessus, de même. — Cui-vre.
- 7— Fleuve de l'U.R.S.S. — Etablir la graduation d'un instrument.
- 8— Aucun, pas un. — La Nativité.
- 9— Imaginaire. — Peu de chose.
- 10— De l'Alghanistan. — Ensemble des escrocs.
- 11— Dirige. — Dit qu'une chose n'existe pas.
- 12— Sans commencement ni fin. — Douze mois.

Verticalement

- 1— Expulsion par force ou intrigue. — Conscience.
- 2— Soubassement plus large que haut sur lequel s'éleve une colonne. — Armoire servant à renfermer la vaisselle.
- 3— Substance imperméable

Solution d'hier

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
 1 TERPINE MISE
 2 UNION OSIDE
 3 ROSSIGNOL RB
 4 RIN AME ULEMA
 5 ICI IN CITER
 6 TENOTOMIE ND
 7 ENOSIVITE MITE
 8 LACTEE BER A
 9 LUTIE JE ELU
 10 ECALANTE T
 11 REPAIRE CEP
 12 MUR NI LGAUT

LA COUTURE CHEZ-VOI

Vous retrouverez votre taille!
 Patron no: 9275
 Le patron imprimé no: 9275 est offert pour les tailles 8-16 (nouvelle classification des tailles).
 Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.
 Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

ABONNEMENTS-VACANCES

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

	CANADA	ÉTATS-UNIS
2 semaines	\$2.00	2.50
3 semaines	3.00	3.75
4 semaines	4.00	5.00
5 semaines	4.50	6.00
6 semaines	5.00	7.00
7 semaines	5.50	8.00
8 semaines	6.00	9.00

S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins trois jours à l'avance à Case postale 6033, Montréal 101.

Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste par porteur Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre sans frais additionnels durant semaines à l'adresse ci-bas mentionnée. (Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle)

Je paie mon journal au porteur chaque semaine.
 Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

J'achète LE DEVOIR au numéro.
 Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

Nom:

Adresse actuelle:

Adresse de vacances:

Période du au inclusivement

LE SECRET DE LA BONNE CUISINE!

Cours-éclair de cuisine fine
 spécial "célibataires" et "jeunes mariées"
 - 4 semaines

- Soupers en tête-à-tête
- Préparer des buffets succulents
- Savoir choisir les vins
- Réussir des flambés flamboyants
- et mille autres secrets pour l'hôtesse accomplie

Lundi 10 août ou le mercredi 12 août de 19h.30 à 22h.30
 Appelez 861-0437... tout de suite!

École Culinaire Pol Martin
 1434 ouest, rue Sainte-Catherine, bureau 405

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (05 mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement.

A VENDRE

Collection de timbres et équipement complet de ski — presque neuf (bottines grandeur 8), aubaine. Après 7h p.m. Tél. 748-7249. 23-7-70

AUTO A VENDRE

Volvo '69 144 S. Comme neuve, radio Am-Fm. 15,000 milles. Particulier. Tél.: 725-1892. 28-7-70

Cadillac à vendre, sedan de ville, 1968, 25,000 milles. Cause de vente, règlement de succession. Tél. après 6 hres: 521-8011 23-7-70

APPARTEMENT A LOUER

Les avantages de la propriété sans les inconvénients

A Saint-Laurent
MAISON de VILLE
 "Le Chameran"

Tres moderne, chauffage radiant à l'électricité, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, câble T.V., garage, toutes taxes payées, service d'entretien, près gare Vertu et Centre d'achats.

En location par mois:
 4 1/2 — \$179.
 7 1/2 — \$279.
 7 1/2 avec foyer \$295.

BUREAU: 123 COTE VERTU
 Tél.: 334-1864
 Lundi au vendredi 9 a.m. — 6 p.m.
 Samedi dimanche - 1-5 P.M.
 sinon sur rendez-vous. 27-7-70

FERMES DEMANDEES

Ai besoin immédiat de terres, fermes non en culture avec ou sans bâtiments, près rivière ou lac si possible, dans un rayon de 25 à 100 milles de Montréal. Ecrivez immédiatement à M. Bourgeois 755-7e avenue, Pointe-aux-Trembles ou téléphonez à 671-6760 4-9-70

FERMES A VENDRE

MINI FERME ET RANCHETTE à vendre à prix dérisoire. Beau bord de rivières et de lacs. Laurentides et Cantons de l'Est, accepterais échange, roulettes, chalets, etc. Téléphonez à M. Bourgeois 671-6760 4-9-70

LOGEMENT A LOUER

Chemin Côte Ste-Catherine, près Victoria. Haut-Duplex, chauffé, 7 1/2, 2 chambres de bain, poêle électrique, réfrigérateur, 2 balcons, conciergerie. Près de l'Université. \$230. Tél. 747-3104 après 6 heures. 24-7-70

VILLE ST-LAURENT: bas-duplex, chauffé, 4 1/2 plus 2 chambres et salle de bain au sous-sol, garage, près parc, gare, écoles, centres d'achats. Libre à la fin juillet. \$180. 1272 Couvrette Tél.: 747-5256 22-7-70

OCCASIONS D'AFFAIRES

Spéculation: terrains sur le vaste projet de l'Aéroport International Ste-Scholastique. Sur rendez-vous seulement. 342-4021. 27-7-70

PERSONNEL

Agence matrimoniale et sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106. Sans obligation, renseignements ou entrevue, sur rendez-vous soir 288-2332 sauf lundi, samedi p.m.

Ne restez pas seule! Célibataires, veuf(ves), séparés(es). Pour information: 384-6936, 25-7-70

PROPRIÉTÉS A VENDRE

VOISINAGE MARIE-FRANCE

MIRA: Cottage pierre détaché, 8 pièces, 2 1/2 salles de bain, salle de jeux, jardin privé \$45,000. M.S. Cash \$10,000.

IONA: Cottage 7 pièces, idéal pour petite famille, grand salon, salle à manger avec porte sur patio, 1 1/2 salle de bain. Occupation immédiate. Seulement \$28,500. M.S.

Mme Fortin
 931-1514
ISABELLE LAFRENIÈRE INC.,
 courtier
 482-1381
 "Notre intuition femme vous aidera" 22-7-70

OUTREMONT

Cottage, \$28,000, situé près parc, 4 chambres à coucher, jardin, toiture de 2 ans, fournaise neuve et fineries Rusco. Nouveau M.S.

R. Beaulieu
 482-0026

ISOBEL HULME REALTIES
 486-6809 21-7-70

AUBAINE: maison et bureau, antérieurement domicile de médecin, équipement et accessoires de maison inclus. Excellent site, 19 Avenue Courcellette, Outremont. Tél.: 259-3748 23-7-70

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
 — SPECIALISTE —
 Habits et costumes sur mesure
 351 est. rue GUIZOT
 Tél.: 388-2532

CHALET A VENDRE

McGREGOR coin Peel, grand 4 1/2 luxueuse conciergerie, ultra-moderne, centre-ville, vue superbe sur montagne, 2 salles de bains, 2 chambres, salon, cuisine, air climatisé, piscine, sauna, portier, stationnement intérieur, etc, sous-location \$290. Tél.: après 5 p.m. 845-4081 24-7-70

CHALET A VENDRE

Autouroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski \$14,000, terrain compris: \$98.50 par mois. Tél.: 731-3501. J.N.O. 27-7-70

CHALET meublé à vendre. Magnifique site, Lac Rouge est, St-Alphonse Rodriguez, Joliette, route asphaltée, 1/2 mille du village, grand terrain. Tél.: 753-7103 27-7-70

CHALET A LOUER

STE-AGATHE, luxueux chalet Tyrol, 5 1/2, chauffé, flanc de montagne meublés Thibault, foyer, TV, piscine, équitation. Location semaine, libre 15 août. 622-4224 ou 1-819-326-5836. 1-8-70

Le seul vrai paradis du chasseur et du pêcheur, dans un territoire de 500 milles carrés, 300 lacs non "clubbés". Plaisir et sport au grand air pour familles, groupes ou compagnies. Maisons hivernées, solidement construites par la Défense Nationale, à vendre à prix dérisoire. Ecrivez à M. Bourgeois, 755-7e avenue, Pointe-aux-Trembles ou téléphonez à 671-6760, 645-8849 4-9-71

FEMMES DEMANDEES

Aux épouses de professionnels qui désirent avoir un supplément de revenus, notre compagnie internationale leur offre une opportunité. Travail plaisant, contact du public continu. Domaine: sécurité sociale. Tél.: M. A. Haggag 384-3351. 22-7-70

LA LE DE PIERREFORDS A ADJUGÉ UNE ÉMISSION DE \$1,985,000.00 À 9 1/2 POUR CENT

A René-T. Leclerc Inc.
J.L. Lévesque & L.G.
Beaubien Ltée

La ville de Pierrefonds, comté de Robert Baldwin, a vendu récemment à un syndicat formé de René-T. Leclerc Inc., J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée, une émission de \$1,985,000.00 d'obligations, à 9 1/2%, à un prix de 97.914. L'émission comprend: \$1,920,000 de titres à 9 1/2% 1971-80 et \$65,000 à 9 1/2% 1990. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 9.9004%. L'emprunt comporte un solde de \$816,000 à renouveler en 1980 pour un terme additionnel de 18 ans et un solde de \$65,000 à renouveler en 1990 pour un terme additionnel de 10 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1990 et 2000.

Datées du 1er juillet 1970, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$1,920,000 en séries du 1er juillet 1971 au 1er juillet 1980 inclusivement et \$65,000 échoient le 1er juillet 1990. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour le renouvellement des soldes non amortis de \$3,500, \$6,500, \$298,500, \$306,000, \$205,500 et \$87,000 sur des emprunts originaux respectifs de \$5,500, \$11,500, \$326,000, \$475,000, \$320,000 et \$135,000 autorisés respectivement par les règlements 139, 156, 169, 171, 172 et 173 pour un terme de 20 ans pour les règlements 139, 156, 171, 172 et 173 et un terme de 40 ans pour le règlement 169, mais émis en 1960 pour un terme de 10 ans seulement; pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de pavages, pour l'usine de filtration et divers autres travaux municipaux.

L'évaluation impossible de la ville pour 1969, s'élevait à \$110,756,170. Le 31 décembre 1969, la dette à long terme nette de la corporation se chiffrait à \$119,139,416. L'an passé, la ville comptait 30,956 âmes.

potins financiers

Le plus grand calme régnait en ce début de semaine sur la Bourse de Paris où les opérateurs paraissent peu enclins, cette fois-ci, à faire trop grand cas de la hausse spectaculaire, enregistrée à Wall Street la semaine dernière. Après avoir avancé pendant 5 séances consécutives durant la semaine écoulée sur la Bourse de Toronto, la tendance était hier encore à la hausse. Sur la Bourse de Montréal, le virement était assez considérable, mais les fluctuations plutôt erratiques. Après avoir gagné 11.64 points durant la dernière séance de la semaine écoulée, à 735.98, l'indice des industriels de DJ clôturait, sur la Bourse de Montréal, à 733.91, sur la Bourse de N.Y. Le marché londonien des valeurs a mal commencé la semaine et il n'y eut guère de changements notables hier, sur cette Bourse anglaise. Les valeurs qui avaient accusés les plus beaux gains la semaine dernière à N.Y. baissent de plus hier, à la suite des prises de profits légitimes.

Après 18 mois de désillusionnement, les spéculateurs, américains et canadiens, semblent plus craintifs. Ils appréhendent le passage de profit logiques. Ces débâcles devraient être assez bien absorbées.

La Bourse de Toronto a suspendu, hier, les transactions sur Pharmacie Mines parce que l'entreprise ne serait pas soumise aux règlements du dit marché.

On offrait, hier, 100 1/2 pour les obligations de la Gulf Oil, pour une demande de loi et contre les obligations de l'Imperial Oil, à 8 1/2%, on offrait 101 vs une demande de 101 1/2.

The Noranda Copper Mills Limited poursuit, maintenant, ses opérations sous le nom de Noranda Metal Industries Limited. Cette nouvelle raison sociale refléterait l'extension des lignes de fabrication des produits cuprifères et autres. L'usine principale de la compagnie se trouve située à Montréal-Est et elle en possède d'autres en C.-B. et en Ontario.

La dernière émission de \$50,000.00 d'obligations de la Province de Québec a connu, cette fois-ci, une forte demande de la part des non résidents québécois. Pour la première fois depuis longtemps, elle excéda la demande domestique, selon Mead & Co Limited, dont le bulletin hebdomadaire sur les obligations est toujours fort bien fait.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE. Tableaux de cours pour les actions de la Bourse de New York, incluant des colonnes pour les ventes, les hausses, les baisses, les fermes et les chutes.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La maison de valeurs de placement Bélanger Inc écrit à sa clientèle

La direction de la maison de valeurs de placements Bélanger Inc. vient de faire parvenir à sa clientèle la lettre suivante: "Il nous fait plaisir de vous annoncer la fusion de la maison Bélanger Inc. avec Molson & Co. Limitée et Molson, Rousseau & Co. Limitée. Dorénavant, notre nouvelle raison sociale sera connue sous le nom de Molson, Rousseau & Co. Limitée, laquelle est membre de l'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières, membre des Bourses de Montréal, Canadienne et de Toronto. Cette nouvelle fusion nous permettra d'offrir à notre clientèle un service impeccable dans le domaine de placement. Votre représentant actuel continuera de vous visiter et de mettre à votre disposition toutes les facilités voulues pour exécuter toutes vos opérations financières."

Ste-Croix-de-Dunham a adjugé une émission de \$283,000 de René-T. Leclerc Inc.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Ste-Croix-de-Dunham, comté de Missisquoi, ont vendu, récemment, à René-T. Leclerc Inc., à un prix de 98.86, \$283,000 d'obligations à 9 1/2% remboursables en séries en 10 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 9.8808%. L'emprunt comporte un solde de \$57,500 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 15 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1981 à 1990 inclusivement. Le gouvernement provincial a accordé pour cette émission un octroi de \$200,000. Le service de la dette sur la présente émission sera effectué par le Ministère des Finances à même le dépôt en fidéjussis, entre ses mains, de subventions à être versées annuellement à cette corporation scolaire par le Ministère de l'Éducation.

Datées du 1er juillet 1970, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juillet 1971 au 1er juillet 1980 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école élémentaire de 7 classes - Arr No. 1. L'octroi de \$200,000, applicable au service de l'émission est payable en 4 versements annuels et consécutifs de \$50,000, de 1971 à 1974 inclusivement.

L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1968-69, s'élevait à \$1,530,569. Le 30 juin 1969, la dette à long terme nette de la corporation se chiffrait par \$10,000. En 1968-69, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation comptait 323 contribuables dont 3 compagnies.

Les indices du coût de la vie ont monté, le mois dernier, à Montréal et Toronto.

À Montréal l'indice de tous les éléments du coût de la vie a progressé de 0.5% au cours du mois dernier pour se placer à un niveau supérieur de 2.0% à celui de juin 1969. Les prix de presque tous les morceaux de bœuf, du poulet, du beurre, des oeufs et des produits frais ont monté et fait avancer de 0.9% l'indice de l'alimentation. La hausse des loyers et celle de nombre de fournitures de maison ont été responsables de l'avance (0.8%) de l'indice de l'habitation. L'augmentation des frais de transport interurbain et des voyages en chemin de fer a causé une avance de 0.2% dans l'indice des transports. Les autres éléments ont peu ou pas varié entre mai et juin. À Toronto l'indice de tous les éléments du coût de la vie a subi en juin 1970 une avance de 0.2% et dépassé de 2.7% son niveau de juin 1969. La hausse des prix de presque tous les morceaux de bœuf, du poulet, des produits céréaliers et des produits frais a fait avancer de 0.6% l'indice de l'alimentation. L'indice de l'habitation et celui des transports ont monté chacun de 0.2%, le premier à cause de la hausse des loyers et le second à cause de la hausse des frais de voyage. La régression (0.4%) de l'indice des loisirs et de la lecture a été amenée par la baisse des prix des postes de radio et de télévision, des disques phonographiques et des bicyclettes. Les autres éléments n'ont subi que de très faibles changements ou n'ont pas du tout varié entre mai et juin.

Il y aurait avantage à posséder des actions, présentement, plutôt que des titres de créance.

Molson, Rousseau & Co. Limitée vient de publier sa 1ère revue du marché mobilier. Dans la 1ère page, il y est question du marché monétaire et de la fusion de 3 firmes qui ont permis la constitution de la présente maison - nous en avons parlé longuement, le 22 juin 1970. Dans la 2ème page, il est question des recommandations de valeurs à revenu fixe, puis, dans la troisième page, on y traite de la Bourse et, enfin, dans la 4ème, il y est mentionné comme valeurs attrayantes les actions de la Banque Royale du Canada (rendement sans précédent de 4 1/2%), celle de la société Trust Royal (rendement de 3 1/2%); celles d'Hudson's Bay Co (rendement de 4 1/2%); celles de Moore Corporation, celles de Hiram Walker-Gooderham & Works Ltd et, enfin, celles de Canada Cement Lafarge Ltd. La lecture de ce bulletin permettra aux investisseurs d'y constater que les cours des obligations devraient s'affaiblir, mais, comme la nécessité pour l'industrie en général d'augmenter sa liquidité continuera, cette firme est d'opinion qu'il sera nécessaire de tenir les taux d'intérêt à un niveau élevé pendant encore quelques temps. Comme il y est aussi question, que, d'après les prévisions plus optimistes, le pouvoir d'achat d'un revenu fixe accusera une diminution d'un huitième d'ici 3 ans, il est donc évident qu'il y a avantage à posséder des actions boursières plutôt que des titres de créance.

Marcel CLEMENT

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Tableaux de cours pour la Bourse de Montréal, incluant des colonnes pour les ventes, les hausses, les baisses, les fermes et les chutes.

Indices à New York

Tableaux d'indices à New York, incluant des colonnes pour les hausses, les baisses, les fermes et les chutes.

Indices des obligations à N.Y.

Tableaux d'indices des obligations à New York, incluant des colonnes pour les hausses, les baisses, les fermes et les chutes.

Indices à Montréal

Tableaux d'indices à Montréal, incluant des colonnes pour les hausses, les baisses, les fermes et les chutes.

Indices à Toronto

Tableaux d'indices à Toronto, incluant des colonnes pour les hausses, les baisses, les fermes et les chutes.

Si seulement nous avions plus de place.

L'été dernier, 2,064 étudiants ont trouvé du travail chez nous. Ils seront encore plus nombreux cet été. Généreux? Pas nécessairement. Nous sommes heureux de leur donner l'occasion de nous connaître. Et d'avoir en même temps l'occasion de les connaître.

À noter...

La Bourse Canadienne a été notifiée par la Wabasso Limited qu'un total de 115,208 actions privilégiées, rachetables, 4% non cumulatif, furent rachetées, conformément à l'offre faite par la compagnie et qui a expiré le 26 juin 1970.

Méfiez-vous des fonds qui rapportent trop. Ceux du Trust Royal rapportent bien.

Les gens qui ont beaucoup d'argent peuvent prendre le risque d'investir dans des fonds "effrénés", vous savez ceux qui promettent toujours de plus en plus de profits. Mais quand quelque'un comme vous a tout simplement l'argent à faire fructifier, il pense aux fonds ABC et M du Trust Royal, parce qu'il sait que la compétence, l'expérience et le jugement sont encore les valeurs qui rapportent le plus, et le plus sûrement. Donc, si vous désirez faire des investissements tout en tenant compte de votre situation et de vos besoins personnels, n'oubliez pas: les fonds ABC et M du Trust Royal. Vous n'êtes pas convaincu? Alors passez nous voir ou postez ce coupon. On s'en occupe.

Trust Royal
Biens administrés, plus de \$10 milliards.

Bourse de Montréal Fonds mutuels

Allure erratique sur la place locale hier.

MONTREAL (PC) - Pour la quatrième journée d'affilée, la Bourse de Montréal a clôturé en hausse, hier. Le volume des transactions, léger à l'ouverture, s'est fortement raffermi par la suite. Les services publics ont pris la tête des gains, gagnant plus d'un point. Les autres secteurs ont enregistré des hausses fractionnelles, sauf les banques qui ont perdu près d'un point. Imperial Oil a perdu 1-4 à 16 1-4. Shell Canada est demeuré inchangé à 20 1-4. Pacific Petroleum a gagné 3-4 à 22; Aquitaine a perdu 1-8 à 19-3/8. Dans les mines, Denison a gagné 2-3 à 26-3/4. Inco a gagné 5-8 à 40-1/4. Ramco a perdu 1-2 à 20; Rio Algom, 3-8 à 18; Hudson's Bay Mining and Smelting, 1-4 à 21-3/4.

Dans les banques, la Banque Canadienne Impériale de Commerce a pris la tête des reculs, perdant 3-8 à 19. La Banque Royale a perdu 1-8 à 20-7/8. Par contre, la Banque provinciale du Canada a gagné 1-8 à 10. La Banque de Montréal et la Banque de Nouvelle-Écosse sont demeurées inchangées à 15 et 16-7/8 respectivement. Dans les autres secteurs, Massey-Ferguson a gagné 5-8 à 9-7/8; Moore Corp., 1-4 à 29-3/8; Industrial Acceptance, 1-4 à 13-3/4; Bell Canada, 1-4 à 42-1/2.

Algonia Steel a perdu 3-8 à 12 1-4. Les cimentiers, Lafarge du Canada ont perdu 1-4 à 3-5/8; Hudson's Bay Co, 1-4 à 13-3/8; Domtar, 1-4 à 12-7/8; Dominion Textile, 1-4 à 10-1/2.

La Bourse Canadienne, Cominca a gagné 3 à 20. Amerium est demeuré inchangé à 12. À l'indice, les services publics ont gagné 1.12 à 125.73; les valeurs industrielles, 46 à 155.73; les papiers, 0.3 à 81.35. Les banques ont perdu 84 à 103.65. L'indice composé a gagné 47 à 151.22.

Le volume des transactions a été de 856,000 actions, au regard de 964,200 actions vendues dernier.

Cours du dollar

MONTREAL PC - Le dollar américain a flechi de 1-32 et cotait à \$1.03 9-32 en devises canadiennes. La livre sterling était en baisse de 3-16 et cotait à \$2.46 11-16.

NEW YORK (PC) - Le dollar canadien, par rapport à la devise américaine, a gagné 1-32 à 96 27-32 hier. La semaine précédente, il cotait à 96 41-64. La Livre sterling a perdu 5-64 à \$2.38 1-8.

Cours de l'or

LONDRES (Reuter) - L'once d'or fin cotait \$35.32 US sur le marché européen, hier au regard de \$35.31 US, vendredi.

dépôts garantis

3 1/4 %

à 5 ans

3 à 5 ans	8 1/2%
1 à 3 ans	8 1/8%
270 à 364 jours	7 1/4%
180 à 269 jours	7 1/8%
90 à 179 jours	7%
60 à 89 jours	7%
30 à 59 jours	6 3/4%

FIDUCIE Prêt et Revenu

siège social à Québec

CERTIFICAT DE DÉPÔT GARANTI
S.V.P. remplir et adresser votre chèque à:
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
FIDUCIE 850 Place d'Youville/Toronto/Tel: 525-8221/Jean-Guy Fontana
MONTREAL/275 St-Jacques/Tel: 288-1221/Rocher-Hamel

Nom: _____
Adresse: _____
Montant: \$ _____
Durée: _____ ans

TRUST ROYAL

6300 ouest, boulevard Dorchester - 876-2676
4145 ouest, rue Sherbrooke - 876-2505
6991, rue Saint-Hubert - 270-1137

Je désire obtenir tous les renseignements sur les fonds ABC et M. Il va de soi que cette demande ne m'engage à rien.

NOM _____
ADRESSE _____
APP. _____
VILLE _____ PROV. _____

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas Ferm. Ch. Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Abitibi, Alcan, and others, with columns for price, change, and volume.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell Canada, and others, with columns for price, change, and volume.

Table of stock market data for various companies including Bell Canada, Canadian National, and others, with columns for price, change, and volume.

Table of stock market data for various companies including Canadian National, Canadian Pacific, and others, with columns for price, change, and volume.

Advertisement for M. Armand Morin, a real estate agent, with contact information and services offered.

Advertisement for Bankers Securities du Canada Limité, featuring a list of services and contact details.

Advertisement for 'Titres hors-cote' (off-market securities), listing various investment opportunities.

Advertisement for 'Cours des changes' (exchange rates), providing a list of international rates.

Large advertisement for 'Services Municipaux' (municipal services) including architecture, permits, engineering, and financing.

Advertisement for 'Bourse de N-Y' (New York Stock Exchange) and 'Cours des changes', providing market news and rates.

Advertisement for 'Cours des changes' (exchange rates) and 'Bourse de N-Y', listing various financial services.

Large advertisement for 'La Cie De Construction Ltée', a construction company, highlighting their services and contact information.

Advertisement for 'Comptables Agrés' (Chartered Accountants), listing various firms and their services.

**suites
de la première
page**

OTTAWA ESPÈRE

défensives vers l'Afrique du Sud. On sait que cette annonce précisait que la Grande-Bretagne entendait consulter les pays du Commonwealth à ce sujet, avant de prendre une décision finale.

Le porte parole canadien a ajouté que M. Sharp avait déclaré à Sir Colin Grove, haut-commissaire britannique sortant de charge au Canada, que l'opinion publique canadienne s'opposait fermement à la vente d'armes à l'Afrique du Sud et que la réaction du gouvernement refléterait le point de vue du public. On sait que l'énoncé politique concernant la politique extérieure du Canada publiée récemment continue à manifester l'opposition du Canada à toute vente d'armes à l'Afrique du Sud et à la ségrégation raciale qui sévit dans ce pays.

Depuis son entretien avec Sir Colin Grove, le 29 juin dernier, le gouvernement est entré en communication avec les autres pays membres du Commonwealth et il a fourni un rapport plus détaillé de sa position au gouvernement britannique. Le gouvernement canadien s'oppose à une telle vente d'armes alléguant que celle-ci s'opposerait à l'embargo décrété par l'ONU. Le gouvernement s'inquiète également des répercussions qu'une telle vente aurait sur l'avenir du Commonwealth.

M. DOUGLAS

Ces restrictions ont amené chez les Canadiens maints inconvénients et sacrifices, selon M. Douglas, bien qu'elles n'aient eu "aucun effet valable sur la hausse du coût de la vie". Le chef néo-démocrate a soutenu que ce sont les ouvriers, petits salariés non syndiqués et les citoyens à revenus fixes, tels les retraités, qui sont les premières victimes de cette politique.

Toujours selon M. Douglas, la décision du gouvernement de libérer le dollar canadien, le mois dernier, est une autre indication de la non-justification de sa politique anti-inflationniste. Le chef du NPD a également soutenu que le gouvernement Trudeau devra faire volte-face, sans quoi le taux du chômage continuera à grimper et des crises se produiront dans les services publics ou des coupures de dépenses importantes ont été pratiquées.

Quant à l'attitude du gouvernement Trudeau dans le conflit postal, le chef néo-démocrate a affirmé qu'elle minait le moral des employés des postes au détriment des intérêts du peuple canadien. Il a tenu le gouvernement responsable de l'impasse où sont les négocia-

tions entre le Conseil du Trésor et le Conseil des Unions des postes en vue de la signature d'un nouveau contrat de travail et des grèves tournantes qui paralysent le service postal à travers le pays.

Il a reproché au gouvernement d'avoir ignoré les recommandations du juge René Lippé — "un médiateur ouvrier réputé" — susceptibles d'amener les parties impliquées à une entente. Selon lui, il est du devoir du gouvernement de donner suite à ces recommandations.

En ne le faisant pas, a dit M. Douglas, le gouvernement Trudeau provoque le monde ouvrier. Ce gouvernement est devenu, a-t-il dit, l'un des pires employeurs du pays, agissant de façon à prolonger les négociations, à porter les conflits à l'arbitrage, à provoquer les employés et à frustrer leurs syndicats.

Au cours de cette même conférence de presse, le président national du NPD, M. Allan Blakeney, a précisé que le plaidoyer annoncé la veille pour les dépenses des candidats au leadership, pourrait s'établir entre \$7.000 et \$8.000.

LE BÂTIMENT

intervention dans le conflit et plus particulièrement pour son opposition d'amener rapidement la parité de salaires parmi les travailleurs de la construction qu'ils se trouvent.

Selon la FCQ les propositions de M. Laporte, transmises aux parties par les conciliateurs, auront pour effet d'augmenter de 25 pc. le coût de la construction partout au Québec en dehors de Montréal et de 50 pc. dans les cas de travaux de route.

L'association patronale impute de surcroît à M. Laporte les récentes grèves dans le secteur de la construction au lac Saint-Jean et ailleurs déclenchées après les déclarations du ministre en Chambre le 13 juillet dernier eu égard à son intervention dans le conflit.

Selon Me Michel Dion, représentant de la Fédération de la construction les négociations amorcées entre les cinq associations patronales et les deux centrales syndicales étaient en passe d'aboutir à une entente avant l'intervention de M. Laporte et la FCQ accusée en conséquence le ministre d'ingérence.

Les suggestions de M. Laporte que la FCQ critique le plus sont assurément celles ayant trait "au rattrapage quant à la parité salariale", la syndicalisation des contremaitres, une clause d'ancienneté, de réduction des heures de travail et le maintien des droits acquis.

"Cette intervention de l'Etat dans les négociations, alors que les parties mettent pour la première fois la nouvelle loi à l'essai, déclare Me Dion, est inacceptable et dévie complètement de la philosophie de la loi, laquelle reconnaît à des groupes représentatifs le droit exclusif de négocier conjointement et de conclure des ententes."

Rappelant le "pacte du 10 juillet" (accord entre les parties) qui selon Me Dion, reconnaissait la disparité salariale, la FCQ demande au ministère du travail de cesser toute intervention dans les négociations en cours.

À Montréal, pour le moment le secteur de la construction n'est pas paralysé mais dans les régions de l'Estrie, du Saguenay-Lac Saint-Jean et de la Côte Nord certains projets seront vraisemblablement retardés par les débrayages des syndicats affiliés à la CSN pour qui

la disparité salariale par rapport à Montréal est plus importante que pour les travailleurs de la FTQ dont la majorité du reste sont à Montréal.

Dimanche lors d'une tournée dans la région de Lac Saint-Jean, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a laissé entendre qu'il pourrait convoquer une session spéciale à Québec si le conflit de la construction devait prendre des proportions de nature à compromettre l'économie de la province.

La séance à huis clos d'hier à Montréal ne laisse pas augurer un règlement très prochain entre les parties qui attendent encore une solution satisfaisante. A ce sujet les représentants des métiers de la construction (FTQ) ont qualifié d'irresponsable le geste de la Fédération de la construction (employeurs) de se retirer de la séance de négociation.

"Cette association patronale par l'intermédiaire de son représentant, Me Dion, disent-ils, s'est opposée aux propositions des conciliateurs du gouvernement qu'elle qualifie d'ingérence. En fait, ajoutent les mandataires de la FTQ, elle est opposée aux propositions contenues dans le rapport des conciliateurs."

Quant au débrayage à Sherbrooke et la région, M. Léonard Cayouette, président du syndicat national des métiers de la construction de la région des cantons de l'Est, a précisé que les travailleurs de sa région "prenaient actuellement leurs vacances mais qu'ils ne retourneront pas au travail lundi prochain".

Le seul secteur qui était au travail hier matin et qui a débrayé est celui des employés des entrepreneurs de voirie au nombre d'environ 200.

LA LIVRAISON

dit, le gouvernement britannique ne vendra à l'Afrique du Sud des armes qui lui permettent de renforcer la politique d'apartheid ou la répression interne."

Dans leur recours au Conseil de sécurité sur la question de l'embargo, les pays africains soulignent de leur côté qu'ils rejettent toute distinction entre les armes considérées comme destinées à la défense extérieure de l'Afrique du Sud et celles utilisées dans la répression des adversaires de l'apartheid et pour menacer les pays africains voisins de l'Afrique du Sud.

En ce qui concerne la décision attribuée à la Tanzanie de se retirer du Commonwealth si la Grande-Bretagne livrait des armes à l'Afrique du Sud, sir Alec s'est borné à déclarer que le gouvernement tanzanien allait faire une déclaration officielle à ce sujet.

Sir Alec a indiqué également que des consultations auraient lieu entre la Grande-Bretagne et l'Afrique du Sud sur les accords de Simonstown avant qu'une décision définitive ne soit prise. Le gouvernement sud-africain, a-t-il dit, a demandé des clarifications sur l'interprétation que le gouvernement britannique donnait à cet accord.

Sir Alec a clairement indiqué que le gouvernement britannique était prêt à opposer son veto si l'ONU tentait de rendre obligatoire l'embargo sur les ventes d'armes à l'Afrique du Sud: "Nous avons un grand respect pour les Nations unies, a-t-il dit, mais si cette organisation essayait de faire adopter une résolution qui soit pleinement opposée aux intérêts britanniques,

alors le gouvernement britannique devrait y opposer son veto".

Réactions

"Le gouvernement des Etats-Unis n'a pas l'intention de modifier sa politique à l'égard de l'Afrique du Sud", a déclaré hier le porte-parole du Département d'Etat, en réponse à une question portant sur l'annonce de Londres. La déclaration faite par le Département d'Etat équivaut à une réaffirmation de l'embargo américain sur toute fourniture d'armes à l'Afrique du Sud.

Au Conseil de sécurité, le représentant du Ghana, M. Richard Akwei, estime pour sa part qu'il y a lieu de penser que les fabricants européens d'armes en tous genre ont établi des filiales en Amérique latine — en Argentine et au Brésil notamment — pour pouvoir violer l'embargo à leur aise. Le représentant ghanéen cite la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, le Canada et les Etats-Unis parmi les fournisseurs d'armements et de matériel de guerre à l'Afrique du Sud.

LES DOCKERS

terre compte beaucoup sur les importations pour se nourrir.

Le ministre de l'intérieur, M. Reginald Maudling, serait d'avis que la situation est encore loin d'être dramatique. Tant que les débardeurs déchargeront les denrées périssables, à Londres du moins, il n'y aura pas lieu de faire intervenir les militaires, a-t-il dit.

Du côté syndical, les positions, sans se durcir, restent fermes.

Ce sont surtout les commerçants en fruits et légumes qui sont le plus affectés; les détaillants se plaignent des prix, et les grossistes du manque d'approvisionnement. Pendant ce temps, dans les entrepôts de Londres, des fruits, des oranges surtout, sont en train de pourrir de même que le chargement complet d'un navire fruitier.

Certains importateurs avaient pensé pouvoir réimporter des marchandises détournées sur l'Europe en utilisant de petits ports non touchés par la grève ou encore les installations spéciales de traitement des "containers" à Felixtown, sur la mer du Nord. Mais hier les employés de ce port ultra-moderne qui poursuivaient normalement leur travail, ont décidé de se joindre au mouvement à partir de minuit.

Le prix des pommes et des oranges importées a augmenté de 3%. Le ministre de l'agriculture a demandé aux ménagères britanniques de bien choisir leurs marchandises et d'éviter d'acheter des pommes et des oranges pendant quelques jours. "Achetez plutôt des citrons, des cerises, des prunes et des poires, dont le prix baisse depuis la semaine dernière", a-t-il dit.

Etat d'urgence ratifié

Les communes ont ratifié hier soir l'état d'urgence décrété par le gouvernement conservateur pour faire face à la situation née de la grève nationale des débardeurs.

Un accord unanime est intervenu en soirée sans vote. L'opposition travailliste apporte son appui au gouvernement mais au cours du débat, Mme Barbara Castle, ministre de l'emploi dans l'an-

Les Canadiens de l'Ouest ont une fausse impression du Québec

Selon un groupe de jeunes Franco-Albertains actuellement en visite au Québec les Canadiens de l'Ouest ont une fausse impression de Montréal et du reste de la province.

Ce groupe de 32 étudiants au secondaire se trouve à Montréal pendant six jours, à l'invitation de la Société St-Jean-Baptiste. Par la suite, ils feront une tournée de trois semaines en province, en passant par le Nouveau-Brunswick.

"Les gens de l'Ouest ont une fausse impression du Québec à cause des nouvelles, a noté pour sa part Donald Morin de Fahler. On reçoit seulement les pires nouvelles à propos des attentats à la bombe."

"Mais je préfère encore l'Ouest, a-t-il ajouté. Ici, les choses vont trop vite, plus vite que je le pensais."

Le plupart de ces étudiants, qui sont tous bilingues, ne voient pas d'un bon oeil le mouvement indépendantiste québécois. "J'ai beaucoup entendu parler du séparatisme mais personnellement, je ne suis pas tellement intéressée, a affirmé Louise Boissonault. Si les Canadiens français d'ici veulent se séparer, qu'ils se séparent."

Un autre membre du groupe a abondé dans le même sens: "Je parle français à la maison et il n'y a que des Français où je demeure, mais je ne suis pas du tout d'accord avec le séparatisme. Si nous nous séparons du Canada, le pays ne sera plus pareil, il sera plus faible, et le Québec non plus ne sera plus pareil."

Cependant Joanne Bach and de Fahler a souligné que la situation des Franco-Albertains n'était pas la même que celle des Québécois. "On ne peut pas se plaindre de notre situation, a-t-elle expliqué, mais les Canadiens français du Québec ont raison sur certains points et ils ont le courage de leurs convictions."

De son côté, Gilbert Parent de Girouxville s'est dit satisfait d'être bilingue et de demeurer en Alberta, mais il a ajouté que le Québec, selon lui, devrait être totalement français.

La tournée de ces étudiants est la réalisation d'un programme de voyages et d'échanges lancé il y a trois ans par les gouvernements fédéral et provinciaux pour promouvoir les échanges entre jeunes Canadiens de différents milieux culturels.

rien cabinet Wilson a mis en garde les "tories" contre la tentation de profiter des circonstances pour appliquer une politique anti-syndicale.

Le gouvernement a annoncé également qu'il n'hésiterait pas à imposer un "gel des prix" s'il lui semble que certains commerçants profitent de la situation.

Comme pour confirmer l'imminence d'une éventuelle intervention des troupes sur les quais, un communiqué de la défense nationale faisait état hier soir d'un déplacement de marins. Ils ont été installés dans une base aérienne désaffectée de l'Essex, voisine de la côte.

NIXON ATTÉNUÉE

mesures de contingentement pour d'autres produits que les textiles. M. Nixon estime que l'imposition de cotas sur les importations de textiles (artificiels) sont justifiées par le refus du Japon et des autres pays fournisseurs d'accepter une limitation volontaire de leurs fournitures aux Etats-Unis.

Mais si la loi va plus loin que cela", a ajouté le président. "Si, par exemple, elle porte sur d'autres produits, je ne serai pas capable de la signer car cela provoquerait une guerre commerciale."

Le président a souligné que les contingentements législatifs, à l'exception du cas particulier des textiles, n'étaient pas dans l'intérêt des Etats-Unis dont les exportations risqueraient d'être à leur tour touchées par des mesures de représailles de la part de leurs partenaires commerciaux.

M. Nixon s'est refusé à financer les nouveaux programmes sociaux proposés par les libéraux du Congrès au moyen de nouvelles réductions des dépenses militaires.

Il reste très peu de chose qui puisse être enlevé (du budget de la défense", a dit le président. "Il n'est pas réaliste de suggérer que l'argent pour finan-

cer de nouveaux gros programmes intérieurs, peut venir de coupures substantielles dans la défense."

C'est précisément ce que s'efforcent de faire, en cette année d'élections législatives, les parlementaires de tendance libérale. Ils veulent forcer le président à dépenser plus qu'il ne prévoit pour l'éducation et la santé publique, qui sont des dépenses sociales populaires, mais ils veulent par contre réduire les programmes militaires dont la popularité a décliné depuis la déception vietnamienne.

Le président a de plus précisé que son gouvernement n'avait pas l'intention d'envoyer des troupes au Laos pour y interdire la piste Ho Chi Minh servant au ravitaillement des forces vietcong engagées au Sud-Vietnam et au Cambodge.

Sur le Moyen-Orient, M. Nixon a notamment déclaré: "une escalade militaire, l'introduction d'hommes et d'armements augmentent le risque d'une (telle) confrontation. C'est pourquoi nous sommes abstenus d'annoncer quelque livraison d'armes que ce soit à Israël."

Nixon prédit de la façon la plus catégorique une relance de l'économie américaine durant le deuxième semestre de 1970 et, d'autre part, souhaite que les négociations américano-chinoises, actuellement au point mort à Varsovie, puissent se poursuivre.

Le président américain a annoncé pour lundi prochain, à la Maison-Blanche californienne, une très importante réunion sur la politique (et le budget) de défense des Etats-Unis. Les plus hauts conseillers de M. Nixon, soit Melvin Laird (défense), Henry A. Kissinger et David Packard auront été au préalable chargés de préparer des estimés de défense en fonction du budget de 1972. A cette réunion seront aussi étudiées des questions de politique intérieure, telle la déségrégation dans les Etats du Sud.



LE VOL D'AFFAIRES, C'EST UN PLAISIR SUR TOUTE LA LIGNE.

Quatorze fois par jour, les vols d'affaires de CP Air franchissent le Canada dans un seul but: servir et plaire à l'homme d'affaires.

Nous savons que certains hommes ne sont heureux qu'au travail. Pour ceux-là, nous avons des magnétophones pour la dictée, de la papeterie, des revues et journaux de finance. Nous voulons qu'ils aient l'impression de n'avoir pas quitté leur bureau. (Même en classe économique.)

Pour l'homme qui à certaines heures préfère le jeu au travail, nous offrons une foule de divertissements! Par exemple, vous trouverez dans tous les vols d'affaires des jeux d'adultes comme "Instant Insanity" et "Soma". Vous pourrez aussi obtenir les derniers livres à succès et des magazines comme "Playboy".

La douce oisiveté est peut-être votre fort. Il n'y a donc pas de meilleur endroit qu'un vol d'affaires pour se laisser aller à la détente.

Il est sûr que nos hôtesses sont plus féminines que jamais grâce à la maison Eaton qui nous a conseillés dans l'art de les rendre plus aguichantes. Elles ne portent plus l'uniforme qui leur donnait une allure militaire. Leur toilette neuve change avec les saisons, comme celle de la femme chic qui a le souci de plaire. Cet ensemble bien mode de la photo, par

exemple, toute femme peut en obtenir une copie exacte dans la plupart des magasins Eaton.

Autre caractéristique. Les femmes aussi se plaisent dans les vols d'affaires. Et elles n'ont pas à dicter ou à lire des revues financières pour s'amuser! Nous leur offrons un tas de divertissements.

La prochaine fois que vous projeterez un voyage sur le trajet transcontinental, demandez à votre agent de voyages de vous réserver un fauteuil dans un vol d'affaires de CP Air.

C'est le vol le plus extraordinaire qui soit.

(P.S.: Vous vous rendez à Toronto ou Calgary en vol d'affaires? Vous pouvez maintenant faire livrer vos bagages enregistrés directement à votre chambre d'hôtel, au Royal York ou au Palliser. C'est un nouveau service. Essayez-le!)



À la conquête du monde avec CP Air